



Représentations et appartenance identitaire parmi les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs, 1763-1867

Mémoire

Alyson Blaquière

Maîtrise en histoire - avec mémoire

Maître ès arts (M.A.)

Québec, Canada

Représentations et appartenance identitaire parmi les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs, 1763-1867

Mémoire

Alyson Blaquière

Sous la direction de :

Martin Pâquet, directeur de recherche

Résumé

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons aux communautés acadiennes vivant sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs entre 1763 et 1867, soit durant la période du Régime britannique. En prenant recensements et correspondances à témoin, nous nous employons à mettre en lumière la réalité socioéconomique et socioculturelle des colons acadiens de la région dans le siècle suivant la Déportation. Nous mettons en relief leur réalité empirique avec les représentations des Acadiens véhiculées par leurs contemporains ainsi que par des observateurs indirects. Nous montrons les rapprochements et les écarts qui existent entre la réalité empirique des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique et la manière dont ils sont représentés. Les écrits de leurs contemporains offrent des représentations assez fidèles à la réalité factuelle. Quant à eux, les récits livrés par des observateurs extérieurs ou ultérieurs et par l'historiographie de la seconde moitié du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle véhiculent des représentations à tendance « misérabiliste ». Nous mettons de l'avant les représentations qui se trouvent au cœur du processus de définition identitaire dans lequel les Acadiens s'engagent à partir du milieu du XIX^e siècle.

Table des matières

Résumé	ii
Table des matières	iii
Liste des abréviations.....	vi
Remerciements	vii
Introduction	1
I. Historiographie	3
II. Problématique du mémoire.....	11
III. Corpus de sources.....	13
IV. Méthodologie de recherche	15
V. Hypothèse de recherche et plan du mémoire.....	16
Chapitre 1 – Les Acadiens de la rive nord de la Baie-des-Chaleurs entre 1763 et 1867 : la réalité factuelle	19
1.1 Leur réalité socioéconomique	19
1.1.1 Le contexte socioéconomique de la région et de l'époque : des facteurs à prendre en considération	20
1.1.2 Ni plus pauvres ni plus riches que les autres colons de la région.....	25
1.1.3 Les Acadiens s'établissent sur le territoire et fondent de nouvelles localités	26
1.1.4 L'agriculture garante d'une certaine qualité de vie	28
1.2 Les contacts interculturels entre les Acadiens et les autres communautés de la Baie-des-Chaleurs.....	30
1.2.1 Les différentes origines ethniques des colons de la Baie-des-Chaleurs	31
1.2.2 Diverses confessions religieuses cohabitent sur le territoire	39
1.2.3 Entre altérité et similarité au quotidien : les différentes communautés et le métissage culturel.....	41
1.3 Les Acadiens et la querelle des titres dans la Baie-des-Chaleurs.....	44
1.3.1 Proclamations et engagements officiels auprès des Acadiens	44
1.3.2 Remises en question et contestations territoriales	46
1.3.3 La persévérance des Acadiens : pétitions et correspondance soutenue.....	48
1.3.4 Flou et insécurité autour des titres : des instances administratives pour régler la question	50

Chapitre 2 – Représentations contemporaines des Acadiens de la rive nord de la Baie-des-Chaleurs dans le siècle suivant la Déportation	53
2.1 Les représentations entretenues par le clergé catholique	53
2.1.1 Une volonté de s'établir et de se développer en tant que communauté.....	54
2.1.2 Une part de responsabilité dans leur propre misère.....	57
2.1.3 La cohabitation entre les différentes confessions religieuses : source de certaines tensions	59
2.1.4 Une coexistence relativement amicale entre les divers groupes	62
2.2 Méfiance et reproches envers les Acadiens.....	64
2.2.1 Un climat de méfiance à l'égard des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs : le contexte de la guerre d'Indépendance américaine.....	65
2.2.2 Tensions avec les Micmacs au sujet de la question territoriale.....	66
2.3 Évolution positive du portrait des Acadiens.....	68
2.3.1 Gagner la confiance des autorités coloniales : les Acadiens, des sujets loyaux.....	69
2.3.2 Des colons aux qualités multiples	71
2.3.3 Les autorités civiles locales soutiennent la cause des Acadiens de la région.....	73
 Chapitre 3 – Représentations des Acadiens dans l'historiographie des XIX^e et XX^e siècles : récit et interprétations	 76
3.1 Un peuple condamné à la misère.....	77
3.1.1 La pauvreté des communautés acadiennes	78
3.1.2 Une faible instruction qui les relègue aux marges de la société.....	81
3.1.3 Exploités et dominés	85
3.2 Les Acadiens refermés et repliés sur eux-mêmes	88
3.2.1 Entourés de protestants : les Acadiens résistent en « martyrs »	89
3.2.2 Une communauté à part : préserver la « pureté » du sang acadien	91
3.3 Un siècle d'errance, d'agonie et de résignation	93
3.3.1 Influence et oppression britanniques.....	95
3.3.2 Les Acadiens impuissants et résignés	97
3.3.3 La religion et les prêtres catholiques : le salut d'un peuple désespéré.....	99
3.3.4 La résilience acadienne	102
 Conclusion.....	 106

Bibliographie	111
Sources manuscrites	111
Sources imprimées	112
Sources biographiques et ouvrages de référence.....	113
Études.....	113
Histoire acadienne.....	113
Histoire de la Gaspésie.....	115
Histoire des représentations	116
 Annexe A. Plan du district de Gaspé par Joseph Bouchette, 1815	 117

Liste des abréviations

ADEG : Archives diocésaines de l'Évêché de Gaspé

BAC : Bibliothèque et Archives nationales du Canada

CMA : Congrès mondial acadien

Remerciements

La réalisation de ce mémoire de maîtrise n'aurait certainement pas été possible sans le soutien précieux et les encouragements soutenus de nombreuses personnes, que je tiens à remercier chaleureusement. Tout d'abord, mon directeur de recherche, Martin Pâquet, a représenté tout au long de ce projet un soutien sans faille et une source de conseils avisés. À quelques reprises, la recherche n'évoluait pas comme je le souhaitais, et Martin a su me rassurer et m'orienter vers de nouvelles pistes à explorer. Son expérience et son calme ont fait de lui cette force tranquille dont j'avais besoin dans les moments de doute. En plus d'être un historien que j'admire énormément, il m'a beaucoup apporté en tant que professeur. Très sincèrement, Martin, merci pour tout !

Je remercie également les membres du jury, Jean-René Thuot et Alain Laberge, dont les recommandations et les commentaires m'ont été précieux non seulement pour l'amélioration de ce mémoire, mais aussi pour d'éventuelles publications. C'est un privilège de bénéficier des conseils d'historiens qui m'inspirent depuis plusieurs années.

Je dois en grande partie l'aboutissement de ce projet de recherche au soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC). Les généreuses bourses qu'ils m'ont offertes m'ont permis de me consacrer pleinement à mes activités de recherche, et de les mener à terme aujourd'hui. Je les remercie non seulement pour leur financement, mais également pour la confiance qu'ils m'ont accordée et l'intérêt qu'ils ont porté à mon projet d'étude.

Tout au long de ce projet, j'ai aussi eu la chance de bénéficier des conseils, des recommandations, des orientations de nombreux intervenants, historiens et archivistes, qui m'ont permis de mener cette étude à bien. Je remercie tout particulièrement l'historien Christian Blais pour son aide si précieuse. Pour tous les documents qu'il m'a rendus accessibles, pour toutes les questions auxquelles il a répondu, pour les contacts qu'il m'a permis de nouer et les opportunités qui se sont présentées grâce à lui, je lui suis infiniment reconnaissante. Ce mémoire n'aurait probablement pas vu le jour sans Christian !

J'en profite également pour remercier chaleureusement les professeurs de l'Université Laval avec lesquels j'ai eu la chance de poursuivre ma formation au deuxième cycle. Si je suis reconnaissante à chacun d'entre eux, je remercie spécialement Aline Charles, dont la rencontre et le contact m'ont marquée profondément. Peut-être ne s'en doute-t-elle pas, mais le temps qu'elle m'a consacré, ses conseils, son empathie et, surtout, ses encouragements ont représenté énormément pour moi. Il y a eu des moments de doute et de remises en question, et madame Charles est intervenue dans l'un de ces moments. Ses encouragements m'ont non seulement donné le courage de tenter l'expérience d'une première publication professionnelle, ils m'ont aussi redonné la force de croire en l'aboutissement de ce mémoire.

Je tiens aussi à vivement remercier les professeurs de l'Université du Québec à Rimouski, auprès desquels j'ai effectué mes études de premier cycle. Ça a été un privilège de les côtoyer tous les jours durant mon baccalauréat, et de travailler à leurs côtés par la suite. Ils m'ont apporté bien plus que des connaissances en histoire, ils ont été des modèles inspirants, des guides bienveillants, des oreilles attentives, des sources de motivation, des promoteurs du dépassement de soi. En tant que professeurs, mais aussi en tant qu'êtres humains, ils et elles sont des personnes d'exception, auprès desquelles on a l'impression de grandir rien qu'en les fréquentant. Je remercie tout particulièrement Jean-René Thuot, à qui je suis tellement reconnaissante pour toute l'aide, le support, les conseils, le temps qu'il m'a accordés depuis de nombreuses années. Il n'y a qu'une poignée de personnes au cours d'une vie dont on peut dire « si ce n'eût été de cette rencontre, je n'en serais pas là et je ne serais pas celle que je suis aujourd'hui », et Jean-René est l'une de ces personnes pour moi. Je lui dois énormément. Il a mis sur ma route des opportunités que je n'aurais pas osé saisir sans lui, et qui ont fait de moi une meilleure historienne, et une meilleure version de moi-même. Pour tout ça, et pour tellement plus encore, Jean-René, merci infiniment !

Puis, j'adresse mes derniers remerciements à ceux qui ont représenté le plus précieux des soutiens au quotidien : ma famille et mon conjoint. D'abord, ma famille, les raisons de vous remercier sont bien trop nombreuses pour être énumérées ici. Votre soutien indéfectible depuis toujours m'a donné la force d'entreprendre de nouveaux projets, de surmonter tous les obstacles et d'atteindre des objectifs qui me semblaient inaccessibles. Vous avez toujours

cru en moi, bien plus que je n'en étais capable moi-même. Vous avez été le phare qui m'a guidée, qui m'a éclairée, qui m'a permis de continuer à avancer même, et peut-être surtout, quand la mer devenait sombre et agitée. Tant que je regardais dans votre direction, je savais que je rentrerais à bon port. Je remercie d'ailleurs plus spécifiquement ma mère et ma sœur, qui ont été présentes tous les jours, qui m'ont vue au meilleur comme au pire, qui ont été mes confidentes, mes complices, mes meilleures amies. Je ne crois pas que j'y serais arrivée sans vous. Votre appui représente énormément pour moi.

Puis, finalement, je remercie mon conjoint, William, qui m'a supportée au jour le jour, qui m'a encouragée, qui m'a conseillée, qui m'a écoutée, qui a été patient et compréhensif. William, si tu savais comme je te suis reconnaissante pour tout ! Souvent, je t'ai dit : « Une chance que je t'ai ! Je n'y arriverais pas sans toi. » C'était tellement vrai. Dans les moments de doute et de découragement, tu as été celui qui m'a empêché de perdre pied, celui qui m'a permis de garder la tête hors de l'eau jusqu'à la fin, et de ne jamais abandonner. Je t'avais à mes côtés pour partager mes plus grands accomplissements comme mes pires déceptions, et je savais que je pouvais compter sur toi en toutes circonstances. Avoir au quotidien une personne avec qui on peut tout partager est un atout précieux, surtout durant les périodes qui s'accompagnent de défis, de doutes et de remises en question. J'ai eu une chance inouïe de t'avoir, toi, tout au long de cette maîtrise, et je te dois en grande partie son aboutissement. Merci pour tout ce que tu fais et tout ce que tu es !

Introduction

Lorsque la Déportation se met en branle en 1755, le peuple acadien entre dans une période trouble de son histoire. Des milliers d'Acadiens sont sur le point d'être arrachés à leurs terres, entassés sur des bateaux et éparpillés à travers le monde. Plusieurs autres échappent néanmoins à ce sort, notamment grâce à l'action de certains hommes qui s'emploient à protéger les réfugiés acadiens. L'un de ces hommes est l'officier français Charles Deschamps de Boishébert. Il œuvre dès 1755 auprès des Acadiens de manière à ce qu'ils puissent échapper aux déportations. Il évacue quelques dizaines de familles acadiennes de Petitcodiac pour les installer dans un camp de réfugiés à Cocagne, où il se place stratégiquement afin de pouvoir recevoir par la mer les vivres promis par le gouverneur Pierre de Rigaud de Vaudreuil¹. Si les vivres et le bétail suffisent à nourrir les réfugiés acadiens durant l'hiver 1755-1756, la question du manque de vivres devient rapidement un enjeu majeur pour Deschamps de Boishébert, qui tente de préserver les familles acadiennes à sa charge. L'établissement d'un camp de réfugiés à Miramichi, où la chasse et la pêche devraient permettre de mieux subvenir aux besoins des réfugiés, apparaît alors comme une idée judicieuse. Aussi connu sous le nom de camp d'Espérance, le camp de Miramichi voit le jour à la fin de l'été 1756². L'hiver suivant est particulièrement rude pour les réfugiés du camp d'Espérance qui manquent de tout. Les récoltes de l'automne ont été très mauvaises et, puisqu'une disette frappe les habitants, les réfugiés ne reçoivent pas de vivres de la colonie. La pénurie de nourriture entraîne une misère extrême à l'hiver 1756-1757. La famine emporte plusieurs centaines d'Acadiens du camp d'Espérance, dont plusieurs jeunes enfants³. Au printemps 1757, un vaisseau chargé de vivres, envoyé depuis Québec par Vaudreuil, permet aux réfugiés survivants de tenir un peu plus longtemps. D'ailleurs, c'est notamment la rareté des vivres entre 1756 et 1758 qui rend l'évacuation des Acadiens aussi difficile. Deschamps de Boishébert tente d'évacuer plusieurs Acadiens afin de les diriger vers le camp d'Espérance, mais la misère de ces communautés rend leur déplacement particulièrement

¹ Ronnie-Gilles Leblanc, « Le camp d'Espérance, les réfugiés acadiens de la Miramichi, 1756-1761 », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, [En ligne] http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-683/Le_camp_d%E2%80%99Esp%C3%A9rance,_les_r%C3%A9fugi%C3%A9s_acadiens_de_la_Miramichi_1756-1761.html#.XjiKHmhKjIU, page consultée le 28 novembre 2019.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

compliqué⁴. Après la chute de Louisbourg en 1758, le colonel James Murray reçoit l'ordre de diriger une expédition contre les établissements de la Miramichi, dont le camp d'Espérance, mais les capitaines qui l'accompagnent s'y refusent. Le camp et ses réfugiés sont épargnés de justesse en 1758, avant de passer sous la protection du lieutenant Jean-François Bourdon de Dombourg. Ce dernier déplace les réfugiés acadiens vers l'embouchure de la rivière Ristigouche, lieu connu sous le nom de la Petite-Rochelle. Des familles acadiennes de l'Île-Saint-Jean et du camp d'Espérance s'y réfugient⁵.

La rivière Ristigouche devient à l'été 1760 le théâtre de la bataille de la Ristigouche, à laquelle les Acadiens de la Petite-Rochelle prennent part aux côtés des Français. Au printemps 1760, trois navires français qui devaient remonter le Saint-Laurent pour reprendre Québec, tombé l'année précédente, se réfugient dans la baie des Chaleurs jusqu'à l'embouchure de la rivière Ristigouche. Leur cargaison permet de ravitailler le camp de Bourdon de Dombourg, qui prête main-forte aux Français durant l'affrontement. En juin, des navires britanniques arrivent dans la baie pour combattre les troupes françaises, ce qui donne lieu, entre le 2 et le 8 juillet, à la bataille de la Ristigouche. Les Acadiens et les alliés amérindiens combattent avec les Français, qui perdent néanmoins l'affrontement⁶. La capitulation de Montréal survient quelques semaines plus tard et, à l'automne, la reddition de la Nouvelle-France est définitive, y compris pour les hommes de Ristigouche qui ne s'étaient toujours pas rendus. À la suite de quoi, ces derniers, à l'exception des Acadiens, obtiennent la permission de retourner en France. Quant à eux, les Acadiens reçoivent la directive de demeurer sur place le temps que les autorités militaires britanniques prennent une décision les concernant. Ils sont alors environ un millier, en 1760, à attendre de savoir ce que les autorités militaires voudraient bien faire d'eux⁷.

Au cours de l'année suivante, les autorités britanniques étant occupées à gérer les lendemains de la guerre, l'administration d'une région éloignée telle que la Gaspésie, ainsi

⁴ Phyllis E. LeBlanc, « DESCHAMPS DE BOISHÉBERT ET DE RAFFETOT, CHARLES », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, Université Laval/University of Toronto, 2003, [En ligne] http://www.biographi.ca/fr/bio/deschamps_de_boishebert_et_de_raffetot_charles_4F.html, page consultée le 28 novembre 2019.

⁵ Ronnie-Gilles Leblanc, *op. cit.*

⁶ Christian Blais, « Pérégrinations et conquête du sol (1755-1836) : l'implantation acadienne sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs », *Acadiensis*, XXXV, 1, 2005, p. 6-7.

⁷ *Ibid.*, p. 7.

que celle des Acadiens, est reléguée au second plan. Dans l'incertitude, les familles acadiennes essaient progressivement dans la Baie-des-Chaleurs, notamment dans le secteur actuel de Bonaventure. L'embouchure de la rivière Bonaventure offre des avantages non négligeables pour les Acadiens, dont un sol cultivable et une rivière poissonneuse⁸. Cette installation de plusieurs familles acadiennes à Bonaventure marque le début d'un établissement permanent acadien sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs. La région est alors pratiquement déserte, les Acadiens et les Micmacs étant les seuls « résidents permanents » sur le territoire. Durant leurs premières années à Bonaventure, surtout grâce à la pêche et la chasse, les Acadiens subviennent à leurs besoins et veulent demeurer dans la région. Dès le début des années 1760, ils commencent à investir de nouvelles terres, sur lesquelles ils « squattent » sans permission officielle. Ils entament donc des négociations avec les autorités coloniales dès 1765, en signifiant leur intention de s'installer de manière permanente dans la Baie-des-Chaleurs. Ils demandent des titres de propriété pour les terres occupées et commencent à exploiter le sol dès le début des années 1760⁹.

I. Historiographie

Les Acadiens dans le siècle suivant la Déportation

L'historiographie acadienne est particulièrement importante. Notre intention n'est pas de la traiter de manière exhaustive. Il s'agira ici plutôt d'en soulever quelques aspects pertinents dans le cadre de notre recherche, aspects qui alimentent la réflexion entourant notre objet d'étude¹⁰. Les ouvrages d'historiens comme François-Edme Rameau de Saint-Père¹¹,

⁸ Yves Frenette, « Le peuplement francophone de la Gaspésie, 1670-1940. Essai de synthèse historique », *Gaspésie*, vol. 29, no 3 et 4, 1991, p. 38.

⁹ Christian Blais, « Pérégrinations et conquête du sol (1755-1836) : l'implantation acadienne sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs », *op. cit.*, p. 10.

¹⁰ Soulignons par ailleurs que l'historiographie antérieure au milieu du XX^e siècle fera l'objet d'une analyse au chapitre 3, traitant des représentations des Acadiens dans l'historiographie de la seconde moitié du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle.

¹¹ François-Edme Rameau de Saint-Père, *La France aux colonies : études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les français en Amérique : Acadiens et Canadiens*, Paris, A. Jouby, 1859, 555 pages.

Émile Lauvrière¹², Antoine Bernard¹³, Adélarde Desrosiers et Pierre Auguste Fournet¹⁴, Robert Rumilly¹⁵, etc. brossent un portrait particulier des Acadiens pour la période qui nous intéresse, puisqu'ils comprennent des représentations de l'expérience acadienne qui nourrissent le sentiment d'appartenance identitaire. Les ouvrages traitant de l'histoire acadienne publiés entre le milieu du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle pourraient être considérés comme faisant partie d'un courant historiographique à tendance misérabiliste. En effet, ils mettent de l'avant l'aspect misérable du peuple acadien qui, au lendemain de la Déportation, serait condamné à errer, agonisant, sous le joug de son oppresseur britannique. Il s'en dégage généralement un portrait assez sombre de l'existence des Acadiens au cours du siècle suivant la Déportation. L'intérêt de cette historiographie pour notre étude relève des représentations des Acadiens qui y sont véhiculées.

Dans l'historiographie plus récente, plusieurs historiens, dont Georges Arsenault¹⁶, Carl A. Brasseaux¹⁷ et Jean-Baptiste Velut¹⁸, se penchent sur la mobilité sociale des Acadiens au XIX^e siècle en regard de la préservation de leurs traits culturels – leur langue ou leur religion, par exemple. Ces historiens expliquent que le fait de protéger l'héritage acadien et de résister à l'assimilation culturelle tendrait à maintenir les Acadiens dans un état d'infériorité sociale. En opposition, les Acadiens acceptant de renoncer à ces traits identitaires verraient s'ouvrir des opportunités de mobilité sociale. Bien que le cœur de notre étude ne porte pas sur la mobilité sociale des Acadiens, nous nous intéressons néanmoins à la vie socioéconomique des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs et à la manière dont certaines de leurs caractéristiques culturelles peuvent influencer leurs conditions de vie. L'historienne

¹² Émile Lauvrière, *La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*, Paris, Éditions Brossard, deux tomes, 1922 ; Émile Lauvrière, *Brève histoire tragique du peuple acadien : son martyre et sa résurrection*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, 1947, 206 pages.

¹³ Antoine Bernard, *La Gaspésie au soleil*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1925, 332 pages ; Antoine Bernard, *Histoire de la survivance acadienne*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1935, 465 pages ; Antoine Bernard, *Le drame acadien depuis 1604*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1936, 459 pages.

¹⁴ Adélarde Desrosiers et Pierre Auguste Fournet, *La race française en Amérique*, Montréal, Beauchemin, 2e édition, 1911, 306 pages.

¹⁵ Robert Rumilly, *Histoire des Acadiens*, Montréal, Éditions Fides, 1955, 1038 pages.

¹⁶ Georges Arsenault, « Le dilemme des Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard au 19^e siècle », *Acadiensis*, vol. 14, n^o 2, 1985, p. 29-45.

¹⁷ Carl A. Brasseaux, « Naissance et renaissance de la société acadienne louisianaise », *Francophonies d'Amérique*, n^o 1, 1991, p. 153-165.

¹⁸ Jean-Baptiste Velut, « Les relations interethniques des Acadiens en Louisiane (1755-1877) », *Francophonies d'Amérique*, n^o 19, 2005, p. 55-79.

Adeline Vasquez-Parra mentionne le cas des historiens catholiques conservateurs du XX^e siècle, pour qui ces traits culturels des Acadiens justifieraient leur persécution¹⁹. Cette historiographie traitant des caractéristiques culturelles des Acadiens au XIX^e siècle permet de mieux comprendre la réalité des colons de la Baie-des-Chaleurs, notamment les recherches de J.-B. Velut. En se penchant sur la manière dont les contacts entre les Acadiens et les autres communautés ethnoculturelles ont une incidence sur le développement d'une acadianité particulière, ses recherches traitent de la réalité identitaire des « Cadiens » issus des rapports interculturels en Louisiane. Opérant d'une autre perspective, l'historien Gregory M. W. Kennedy²⁰ souligne que l'appartenance des Acadiens se situe d'abord dans l'unité familiale puis dans la paroisse. Ce faisant, il met en relief la manière dont les communautés acadiennes de la Baie-des-Chaleurs s'établissent et se répandent sur le territoire. Considérant l'environnement résolument pluraliste dans lequel les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs évoluent, et leur développement communautaire sous le Régime britannique, les approches de Jean-Baptiste Velut et de Gregory M. W. Kennedy nous sont précieuses pour comprendre leurs particularités dans cette mosaïque ethnoculturelle.

Plusieurs historiens traitent de ces particularités communautaires présentes parmi les Acadiens. Telle que conçue aujourd'hui, l'identité acadienne commence à prendre forme au milieu du XIX^e siècle sous l'impulsion notamment de la publication du poème *Évangéline*²¹ en 1847 et de sa traduction en français en 1865, ainsi que de travaux comme ceux de François-Edme Rameau de Saint-Père. Des historiens comme John Mack Faragher²², Gilles Havard et

¹⁹ Adeline Vasquez-Parra, *Aider les Acadiens ? Bienfaisance et déportation 1755-1776*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2018, 206 pages ; Adeline Vasquez-Parra, « Le rôle de la bienfaisance dans les représentations identitaires des Acadiens à partir de la déportation en Nouvelle-Angleterre (1755-2005) », thèse de doctorat, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 2016, 407 pages.

²⁰ Gregory M. W. Kennedy, *Something of a Peasant Paradise ? Comparing Rural Societies in Acadie and the Londunais, 1604-1755*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2014, 288 pages.

²¹ Œuvre de Henry Wadsworth Longfellow, le poème *Évangéline* est d'abord publié en 1847 en anglais, sous le titre original *Evangeline, A Tale of Acadie*. Il connaît un succès majeur aux États-Unis. Il est traduit en français en 1865 par Pamphile Le May, ce qui permet aux communautés acadiennes de s'approprier le récit. Dans le cadre de la présente étude, nous n'avons pas travaillé à partir de l'édition originale, les extraits présentés sont tirés d'une édition de 1912. Henry Wadsworth Longfellow, *Évangéline et autres poèmes de Longfellow*, traduit en français par Pamphile Le May, Montréal, J.-Alfred Guay, 3^e édition, 1912, 209 pages.

²² John Mack Faragher, *A Great and Noble Scheme : the Tragic Story of the Expulsion of the French Acadians from their American Homeland*, New York, W. W. Norton & Co., 2005, 562 pages.

Cécile Vidal²³, Bona Arsenault et Pascal Alain²⁴, Nicolas Landry et Nicole Lang²⁵, Michelle Landry²⁶, Joseph Yvon Thériault²⁷, Guy Chiasson²⁸, Léon Thériault²⁹, Michel Roy³⁰, Fernand Harvey et Gérard Beaulieu³¹, Ronnie-Gilles Leblanc³², Patrick Clarke³³, Yves Frenette³⁴ font état de cette identité acadienne qui émerge d'une certaine manière en réaction au traumatisme de la Déportation. B. Arsenault et P. Alain de même que R.-G. Leblanc offrent des ouvrages qui abordent l'importance de la Déportation en tant que mythe fondateur dans la construction identitaire acadienne. Ils montrent en quoi cet épisode traumatique, de même que l'épopée d'*Évangéline*, se trouvent au cœur de l'identité acadienne émergente, qui se retrouve largement dans les récits livrés par les historiens des XIX^e et XX^e siècles. J. M. Faragher, M. Landry, J. Y. Thériault et G. Chiasson analysent d'ailleurs la construction de la conscience collective et du récit identitaire acadiens sous l'impulsion d'une production littéraire marquée entre autres par les écrits d'H. W. Longfellow, F.-E. Rameau de Saint-Père et P. Lemay. Ils soulignent que la mémoire collective acadienne, qu'Y. Frenette qualifie d'« omniprésente, simplificatrice et mythificatrice³⁵ », s'éveille avec le rayonnement majeur d'*Évangéline* parmi les nombreuses communautés acadiennes. Cette approche nous permet d'ailleurs de mieux comprendre les représentations ultérieures des Acadiens vivant sous le Régime britannique. Ces représentations sont fortement teintées par ce récit qui place en son cœur le mythe fondateur de la Déportation.

²³ Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, 2003, 560 pages.

²⁴ Bona Arsenault et Pascal Alain, *Histoire des Acadiens*, Les Éditions Fides, Nouvelle édition revue et augmentée, 2004, 502 pages.

²⁵ Nicolas Landry et Nicole Lang, *Histoire de l'Acadie*, Sillery, Septentrion, 2001, 342 pages.

²⁶ Michelle Landry, *L'Acadie politique : histoire sociopolitique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2015, 158 pages.

²⁷ Joseph Yvon Thériault, *Évangéline : contes d'Amérique*, Montréal, Québec Amérique, 2013, 399 pages.

²⁸ Guy Chiasson et Joseph Yvon Thériault, « La construction d'un sujet acadien : résistance et marginalité », *Revue internationale d'études canadiennes*, vol. 20, 1999, p. 81-99.

²⁹ Léon Thériault, *La question du pouvoir en Acadie*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1982, 256 pages.

³⁰ Michel Roy, *L'Acadie perdue*, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 1978, 204 pages.

³¹ Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dirs), *Les Relations entre le Québec et l'Acadie de la tradition à la modernité*, Sainte-Foy et Moncton, Éditions de l'IQRC et Éditions d'Acadie, 2000, 297 pages.

³² Ronnie-Gilles LeBlanc (dir.), *Du Grand Dérangement à la Déportation : nouvelles perspectives historiques*, Moncton, Chaire d'Études Acadiennes, 2005, 465 pages.

³³ Patrick Clarke (dir.), *Clio en Acadie*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, 255 pages.

³⁴ Yves Frenette, « Mémoire et historiographie acadiennes : autour de deux livres », *Acadiensis*, vol. XLVI, no 2, 2017, p. 205-212.

³⁵ *Ibid.*, p. 212.

Plusieurs études menées au cours des dernières décennies en histoire acadienne soulignent l'importance du regard critique de l'historien face aux différents récits livrés tant par des contemporains des Acadiens vivant entre 1763 et 1867, tant par des historiens du tournant du XX^e siècle. Il va sans dire que cette prudence s'inscrit totalement dans notre approche méthodologique considérant que notre objet d'étude se concentre notamment autour des écarts entre les représentations des Acadiens et leur réalité empirique dans la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique. L'historienne Naomi Griffith souligne d'ailleurs que « [p]uisqu'une version particulière de l'histoire sous-tend le sens qu'ont les Acadiens d'aujourd'hui de leur propre valeur, toute remise en question de cette lecture de l'histoire doit être particulièrement méticuleuse³⁶ », notamment en ce qui touche au « mythe historique de l'Acadien comme victime impuissante³⁷ ». Ainsi, notre étude tient compte de cette mise en garde en prenant soin d'asseoir notre présentation de la réalité des colons acadiens de la Baie-des-Chaleurs sur une historiographie solide de même que sur des sources fiables et variées. De plus, en plus de mettre en lumière des aspects des réalités socioéconomique et socioculturelle avec lesquelles les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs doivent composer, l'ouvrage de Nicolas Landry et Nicole Lang³⁸, souligne la dissonance qui existe souvent entre les récits des contemporains des Acadiens du Régime britannique et leur réalité vécue. N. Landry et N. Lang prennent soin de nuancer fortement certains portraits à tendance misérabiliste. Ils soutiennent ainsi que le siècle suivant la Déportation est marqué par des conditions de vie souvent difficiles pour les Acadiens, mais également par une amélioration constante de ces dernières. Notre étude des Acadiens de la rive nord de la Baie-des-Chaleurs s'inscrit dans la même veine.

La Baie-des-Chaleurs aux XVIII^e et XIX^e siècles

En se penchant sur l'historiographie traitant de la Baie-des-Chaleurs aux XVIII^e et XIX^e siècles, force est de constater qu'il subsiste d'importantes zones d'ombre dans le portrait brossé de cette région, de même que certains aspects sont récurrents dans les

³⁶ Naomi Griffith, « L'école des Annales et l'histoire de l'Acadie », *Études canadiennes / Canadian Studies*, n° 13, 1982, p. 118.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Nicolas Landry et Nicole Lang, *op. cit.*

recherches menées sur ce terrain d'étude. Néanmoins, il existe des travaux de synthèse menés sur la Gaspésie qui cherchent à offrir une perspective d'ensemble, notamment pour la Baie-des-Chaleurs. Par exemple, les travaux de Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту³⁹, de David Lee⁴⁰ et de Mario Mimeault⁴¹ se penchent sur la réalité de la région et ne manquent pas d'en souligner le caractère singulier. Pour eux, la société de la Baie-des-Chaleurs aux XVIII^e et XIX^e siècles s'oriente vers la mer et les Maritimes, et s'en trouve ainsi relativement autonome. La mer joue un rôle essentiel dans le développement de la région et la pêche marque l'histoire de la Gaspésie de cette période. L'historiographie portant sur ce cadre spatiotemporel traite surtout de ce sujet, mais notre étude cherche à aller plus loin que l'histoire des pêcheries gaspésiennes. En fait, l'industrie de la pêche ou les compagnies de pêche, notamment les entreprises anglo-normandes, ont déjà largement été traitées dans l'historiographie et continuent de stimuler l'intérêt des chercheurs. On peut penser entre autres aux recherches de l'historien Martin Mimeault⁴², qui traitent des entreprises de pêche jersiaises et de leur monopole sur les pêcheries de la région. L'étude d'André Lepage⁴³ retrace pour sa part l'évolution de la conjoncture socioéconomique de la Baie-des-Chaleurs au lendemain de la Conquête, de manière à mettre en lumière la consolidation du rapport de domination établi par les compagnies de pêche sur les communautés locales. À terme, il ressort surtout que l'historiographie met en évidence que la présence, voire l'omniprésence de ces compagnies marque la région sur bien des dimensions.

Parmi les domaines dans lesquels l'influence des compagnies de pêche se fait ressentir, il y a la mosaïque culturelle singulière que ces entreprises participent à construire. Les travaux de synthèse historique de la Gaspésie font état des diverses communautés ethnoculturelles qui affluent dans la Baie-des-Chaleurs sous l'impulsion des compagnies de

³⁹ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *Histoire de la Gaspésie*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, deuxième édition, 1999, 795 pages.

⁴⁰ David Lee, « La Gaspésie, 1760-1867 », *Lieux historiques canadiens : cahier d'histoire et d'archéologie*, n° 23, 1980, p. 117-192.

⁴¹ Mario Mimeault, *La Gaspésie*, Québec, Presses de l'Université Laval, Les Éditions de l'IQRC, coll. Les régions du Québec... histoire en bref, 2004, 196 pages.

⁴² Martin Mimeault, « La diffusion du modèle d'exploitation des pêches de la Charles Robin and Company en Gaspésie au XIX^e siècle », *L'Estuaire*, vol. XXI, n° 1, 1998, p. 11-17.

⁴³ André Lepage, « Les crises de subsistance dans une économie régionale. Les communautés de pêcheurs de la baie des Chaleurs, 1815-1850 », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 16, n° 2, 1992, p. 37-54.

pêche, tout comme l'étude d'Yves Frenette portant sur le peuplement de la Gaspésie⁴⁴. La diversité ethnique, linguistique et religieuse de cette région rurale au XIX^e siècle est reconnue unique au Québec. Néanmoins, la coexistence de groupes ethnoculturels différents et leur influence mutuelle ont peu été traitées dans l'historiographie. Nous estimons que les contacts quotidiens entre ces groupes, de même que les causes et les conséquences de ces rapports interculturels, méritent que l'on explore davantage l'étude du sujet pour comprendre dans quelle mesure ces facteurs influent sur le quotidien des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs entre 1763 et 1867.

Peu d'études sont entièrement consacrées aux Acadiens de la Baie-des-Chaleurs. Il faut toutefois souligner l'apport de l'historien Christian Blais⁴⁵, qui permet de faire le pont entre les ouvrages sur l'histoire de la Baie-des-Chaleurs et ceux sur le parcours des Acadiens après la Déportation. Les premiers s'orientent souvent autour du sujet des pêcheries et les seconds mettent surtout de l'avant la situation des Acadiens des Maritimes. C. Blais revient également sur « le mythe de l'enracinement dans le silence », voulant que les Acadiens fassent preuve d'une certaine passivité, d'une résignation face à leur sort après la Déportation étant donné leur impuissance face à leur oppresseur britannique. Il s'agit là d'un point récurrent dans l'historiographie de la première moitié du XX^e siècle. Dans ses travaux, C. Blais appelle à la nuance. Il soutient que cette thèse ne s'applique pas aux Acadiens de la Baie-des-Chaleurs : ces derniers mènent un combat acharné pour recréer « une nouvelle parcelle d'Acadie » dans la région. À terme, les travaux de C. Blais nous permettent d'alimenter la réflexion au sujet des représentations des Acadiens dans l'historiographie du tournant du XX^e siècle, en lien avec ce que les sources nous indiquent sur leur réalité empirique dans la Baie-des-Chaleurs.

⁴⁴ Yves Frenette, « Le peuplement francophone de la Gaspésie, 1670-1940. Essai de synthèse historique », *op. cit.*

⁴⁵ Christian Blais, « Pérégrinations et conquête du sol (1755-1836) : l'implantation acadienne sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs », *op. cit.* ; Christian Blais, « L'émergence d'un établissement acadien à Tracadie depuis 1755 jusqu'à 1801 », mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 2001.

Histoire des représentations

Les travaux d'historiens comme Jacques Paul Couturier⁴⁶ et Martin Pâquet⁴⁷ permettent de saisir en quoi consistent les représentations et la manière dont elles prennent forme dans le contexte acadien. J.-P. Couturier souligne que les représentations véhiculées par l'historiographie de l'Acadie correspondent à la conception entretenue par ses contemporains. Ainsi, si des représentations misérabilistes sont mises de l'avant dans l'historiographie, elles sont dues notamment au fait que les écrits des contemporains, ou encore des récits tels qu'*Évangéline*, se représentent le peuple acadien de cette manière⁴⁸. Dans la même veine, M. Pâquet montre que l'historiographie est le résultat d'une conjugaison entre l'histoire factuelle et les représentations des contemporains. Les historiens étant dépendants de ces représentations pour interpréter l'histoire, leurs propres récits en sont eux-mêmes teints. Ce phénomène se remarque d'ailleurs dans le cas de l'historiographie portant sur les Acadiens vivant entre 1763 et 1867.

Les représentations des Acadiens dans l'historiographie de la première moitié du XX^e siècle et dans des récits fictifs comme *Évangéline* versent souvent dans le « mélodrame », comme l'historien Jean Daigle le souligne⁴⁹. Certes, dans le cas d'*Évangéline*, il s'agit d'une fiction. Néanmoins, elle témoigne bien d'une imbrication de l'histoire et de la fiction, phénomène que Dominique Goguey⁵⁰ relève dans son analyse de l'*Énéide* de Virgile. J. Daigle parle d'une « interprétation victimisante de l'histoire acadienne⁵¹ » présente dans l'historiographie, et plus particulièrement dans les œuvres d'historiens comme Émile Lauvrière, Antoine Bernard et Robert Rumilly. Il soutient que leur discours plutôt narratif met l'accent notamment sur le destin douloureux du peuple acadien. Selon J. Daigle, vu les

⁴⁶ Jacques Paul Couturier, « "L'Acadie, c'est un détail" : Les représentations de l'Acadie dans le récit national canadien », *Acadiensis*, vol. XXIX, n° 2, printemps 2000, p. 102-119.

⁴⁷ Martin Pâquet, *Tracer les marges de la cité. Étranger, immigrant et État au Québec 1627-1981*, Montréal, Boréal, 2005, 328 pages.

⁴⁸ Voir aussi Joseph Yvon Thériault, *Évangéline : contes d'Amérique*, Montréal, Québec Amérique, 2013, 399 pages.

⁴⁹ Jean Daigle, « L'historiographie et l'identité acadienne aux XIX^e et XX^e siècles », dans Simon Langlois (dir.), *Identité et cultures nationales : l'Amérique française en mutation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 85-107.

⁵⁰ Dominique Goguey, « Fiction et Histoire dans l'*Énéide* de Virgile », dans Michael Kohlhauser (dir.), *Fictions de l'histoire : écritures et représentations de l'histoire dans la littérature et les arts*, Chambéry, Université de Savoie, Laboratoire langages, littératures, sociétés, 2011, p. 101-107.

⁵¹ Jean Daigle, *op. cit.*, p. 96.

descriptions mélodramatiques et les passages injurieux contre les Anglais, la crédibilité et la valeur scientifique de ces ouvrages sont fortement remises en question. Il nous faut ainsi garder à l'esprit que le regard critique est impératif en se penchant sur les récits de ces historiens.

Parfois très connotées, les représentations présentes dans l'historiographie sont étroitement liées à la définition identitaire des Acadiens, surtout à l'époque de la parution de ces ouvrages. Les professeurs en psychologie sociale Valérie Cohen-Scali et Pascal Moliner⁵² traitent de ce lien en posant les représentations comme des instruments identitaires. Ils soutiennent notamment que les représentations permettent aux groupes « d'affirmer [leur] spécificité et de justifier [leur] existence⁵³ ». Durant la première moitié du XX^e siècle, l'affirmation identitaire de la communauté acadienne passe notamment par la promotion du mythe fondateur de la Déportation ainsi que par celle de son destin tragique. Bien que le cadre temporel de notre étude ne s'étende pas à la « renaissance acadienne⁵⁴ » qui prend place à la fin du XIX^e siècle, il demeure particulièrement intéressant de constater à quel point ces représentations misérabilistes teintent la définition identitaire des Acadiens au début du XX^e siècle, et même au-delà.

II. Problématique du mémoire

L'historiographie traitant de la Baie-des-Chaleurs et des Acadiens au lendemain de la Déportation, de même que la théorie de l'histoire des représentations, permettent déjà de baliser notre objet d'étude et de circonscrire notre problématique. La présente étude porte sur les Acadiens établis sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs au cours du siècle suivant la Déportation. Le cadre géographique sur lequel notre analyse se porte est circonscrit aux

⁵² Valérie Cohen-Scali et Pascal Moliner, « Représentations sociales et identité : des relations complexes et multiples », *L'orientation scolaire et professionnelle*, [En ligne], 2008, <http://journals.openedition.org/osp/1770>, page consultée le 5 février 2020.

⁵³ *Ibid.*, p. 5.

⁵⁴ La renaissance acadienne constitue une période débutant au milieu du XIX^e siècle, au cours de laquelle le peuple acadien prend conscience de son histoire et de sa culture, et se constitue en tant que communauté identitaire. Au cours de cette période, les principaux symboles identitaires acadiens apparaissent, définis lors des grandes Conventions nationales acadiennes de la fin du XIX^e siècle. Ils sont toujours en vigueur aujourd'hui, notamment le drapeau acadien, la fête nationale, l'hymne, la devise, etc.

localités s'étendant entre Ristigouche et Paspébiac. Nous confrontons la réalité des colons acadiens qui y vivent entre 1763 et 1867, soit durant la période du Régime britannique, aux représentations véhiculées par leurs contemporains et leurs observateurs indirects ou ultérieurs. Il s'agira de mettre en évidence les points de rapprochement ou d'éloignement entre ces représentations et la réalité empirique des colons acadiens de la région, notamment en ce qui a trait à leurs niveaux de vie et d'éducation de même qu'à leurs réseaux de sociabilité. Nous nous employons entre autres à relativiser certains des sombres tableaux dépeints par des observateurs extérieurs à ces communautés acadiennes.

Les représentations des Acadiens vivant sous le Régime britannique véhiculées par leurs contemporains, et ensuite par les historiens, révèlent le processus par lequel l'appartenance identitaire du peuple acadien se constitue. À partir du milieu du XIX^e siècle, les Acadiens commencent à placer ces représentations au cœur de leur récit identitaire, ce qui leur confère un intérêt d'étude indéniable. Ainsi, les interrogations guidant notre recherche s'articulent autour de la grille de questionnements suivante : de quelle manière les Acadiens vivant sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs entre 1763 et 1867 sont-ils représentés par les observateurs directs que constituent leurs contemporains, de même que par leurs observateurs indirects ou ultérieurs ? En quoi ces représentations contemporaines et postérieures sont-elles fidèles à la réalité empirique des colons de la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique ?

Le choix de la rive nord de la Baie-des-Chaleurs comme cadre spatial de notre étude est particulièrement intéressant dans la mesure où il s'agit d'une région caractérisée par un pluralisme socioculturel entre 1763 et 1867. Terre d'accueil pour divers groupes ethnoculturels, cette région du Québec voit son tissu culturel se composer par la conjugaison de multiples héritages. En effet, Micmacs, Acadiens, Anglo-normands, Canadiens, Anglais, Écossais, Irlandais et Loyalistes américains y cohabitent. Puisque des rapports d'altérité et de complémentarité, voire d'hostilité et d'amitié, s'invitent à la fois au cœur des relations interculturelles dans la région, nous étudions la manière dont les Acadiens évoluent dans cette mosaïque culturelle des plus singulières. De plus, le contexte socioéconomique d'une région excentrée telle que la Gaspésie à cette époque contribue à placer les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs dans une réalité toute particulière.

Quant au cadre temporel balisant notre étude, la période du Régime britannique s'impose pour l'analyse des représentations à partir desquelles émerge l'appartenance identitaire acadienne. Les Acadiens de la rive nord de la Baie-des-Chaleurs tentent de reconstituer leur communauté sur un territoire qui appartient désormais aux Britanniques. Le thème du rapport de domination entre les Acadiens et les autorités coloniales britanniques étant au cœur des représentations, l'étude du siècle suivant la Déportation est tout indiquée pour cerner les écarts entre les représentations et la réalité empirique des Acadiens. Nous limitons notre cadre d'analyse à la période précédant la fondation de la Confédération canadienne en 1867, la province de Québec devenant dès lors l'instance étatique responsable du territoire gaspésien.

III. Corpus de sources

Afin de mener à bien cette recherche, nous nous appuyons sur un vaste corpus de sources, qui comprend à la fois des documents produits par les contemporains des Acadiens vivant sous le Régime britannique et des écrits leur étant ultérieurs, à partir desquels nous pouvons analyser les représentations des Acadiens dans l'historiographie. Nos sources se divisent en deux grands ensembles : d'une part, les documents produits sous le Régime britannique par les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs ou par des acteurs en contact direct avec eux puis, d'autre part, les récits livrés par des observateurs extérieurs ou ultérieurs aux communautés acadiennes de la région.

D'abord, en ce qui concerne les documents contemporains aux Acadiens vivant sous le Régime britannique, ceux-ci peuvent être répartis en deux catégories : les quantitatifs et les qualitatifs. L'essentiel de notre corpus de documents quantitatifs est surtout constitué des recensements effectués dans la Baie-des-Chaleurs entre 1763 et 1867. Les recensements contiennent des données sur l'appartenance ethnique et religieuse, les lieux de naissance, les professions, les possessions matérielles et immobilières, etc. de la population. Ils permettent ainsi de broser un portrait des habitants de la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique et de mieux cerner l'environnement pluraliste dans lequel les Acadiens de la région évoluent.

De plus, ils offrent une vitrine sur les mariages interethniques ou mixtes sur le plan religieux, ce qui nous permet de prendre la mesure des relations interculturelles et du métissage culturel.

En ce qui touche aux sources plus qualitatives, elles sont surtout constituées de correspondance. Nous avons dépouillé une grande quantité de lettres, écrites surtout par des missionnaires œuvrant dans la région ou par des fonctionnaires résidant en Gaspésie. Cette correspondance est issue en grande partie des Archives diocésaines de Gaspé, pour la correspondance religieuse, et des *Haldimand Papers* dans le cas des lettres des fonctionnaires. Cette vaste correspondance livre des récits permettant de brosser un portrait des relations entre les différentes communautés confessionnelles, des contacts interculturels ou encore des péripéties de la querelle des titres. La correspondance offre enfin la possibilité de cerner la manière dont les contemporains se représentaient les Acadiens, mais aussi de comprendre ce qui a alimenté les représentations véhiculées dans l'historiographie du tournant du XX^e siècle.

Les publications d'historiens ou d'observateurs extérieurs ou ultérieurs à la communauté acadienne de la Baie-des-Chaleurs renferment elles aussi des informations très riches en matière de représentations. En plus des ouvrages de l'historiographie de la seconde moitié du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle, ces sources comprennent également des récits de voyages et des rapports écrits par des observateurs extérieurs à la région, qui y voyagent au XIX^e siècle – parmi lesquels Joseph Bouchette⁵⁵, Joseph Hamel⁵⁶, Jean-Baptiste-Antoine Ferland⁵⁷. Par ailleurs, elles ne manquent pas de marquer et d'être marquées par le mouvement identitaire acadien de cette époque.

Enfin, précisons également que le poème *Évangéline*, plus spécifiquement sa traduction française, fait aussi partie intégrante de nos sources étant donné les fortes représentations du peuple acadien véhiculées par ce récit. Le poème *Évangéline* relate l'histoire acadienne pendant et après la Déportation en la personnifiant à travers les

⁵⁵ Joseph Bouchette, *Description topographique de la province du Bas Canada, avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique*, Québec, 1815, 664 pages.

⁵⁶ Joseph Hamel, *Exploration des parties inconnues des Comtés de Rimouski, Bonaventure et Gaspé*, Archives – Academic Policy Committee (APC), Lower Canada Land Papers and Petitions, RG L3L, vol. 27, MF 6949-6950, 1833.

⁵⁷ Jean-Baptiste-Antoine Ferland, *La Gaspésie*, Québec, Imprimerie A. Côté et cie, 1879, 300 pages.

personnages d'Évangéline et de Gabriel. Puisque ce récit a eu un rayonnement majeur parmi les communautés acadiennes, les représentations véhiculées ne manquent pas d'avoir une résonance dans les productions littéraires, mais aussi historiographiques, subséquentes. Cette source est l'exemple par excellence d'un enchevêtrement entre histoire et fiction, et demeure un incontournable pour une étude portant sur les représentations des Acadiens.

IV. Méthodologie de recherche

Le corpus de sources primaires pour mener à bien notre étude peut représenter un défi pour son traitement. Considérant que la majorité des sources primaires sur lesquelles repose notre recherche est constituée de correspondance, nous devons adopter une approche des plus souples en ce qui concerne l'analyse de cette dernière. Comme l'historien Mario Mimeault le montre dans sa thèse de doctorat⁵⁸, la disponibilité variable des sources historiques appelle impérativement à adapter sa méthodologie. La correspondance étant souvent incomplète, et la richesse des informations renfermées étant elle aussi des plus variables, il faut certes faire preuve de rigueur scientifique, mais également montrer une flexibilité quant au traitement des sources.

La correspondance des missionnaires et des fonctionnaires étant particulièrement abondante, nous en avons effectué le dépouillement en compilant les informations pertinentes qu'elle renfermait dans une base de données. Pour ce faire, nous avons utilisé le logiciel FileMaker, qui nous a permis de classer les documents consultés en fonction des données qualitatives contenues. Les paramètres du logiciel nous ont notamment offert la possibilité de rattacher certains mots-clés – mixité religieuse, pluralité ethnoculturelle, situation socioéconomique, relation avec les autorités coloniales, etc., par exemple – avec les lettres étudiées, ce qui en a facilité l'analyse et la mise à contribution dans la présentation des représentations contemporaines des Acadiens. Indiquant également des données qualitatives précieuses, les recensements ont aussi été enregistrés dans le logiciel FileMaker afin d'en dégager les principales statistiques qui nous intéressaient, dont celles concernant

⁵⁸ Mario Mimeault, « La correspondance de la famille de Théodore-Jean Lamontagne (1852-1925) : la lettre, véhicule d'une expérience migratoire », Thèse de doctorat, Université Laval, Québec, 2011.

l'appartenance ethnoculturelle ou confessionnelle et les mariages interethniques chez les habitants de la région. Notre base de données explore aussi le contenu des sources relatives aux représentations ultérieures ou indirectes des Acadiens, afin de favoriser leur regroupement autour de thèmes communs. Le logiciel nous a aussi entre autres permis de colliger plusieurs extraits particulièrement éloquentes qui se trouvaient dans ces documents, et de les organiser logiquement selon les aspects traités dans le troisième chapitre.

Au cours de notre recherche, nous avons mis un point d'honneur à confronter ce que nous tirions des sources à l'historiographie, surtout régionale, mais également paroissiale. En effet, il a fallu valider certaines informations recueillies dans l'historiographie à partir des archives. Il a aussi été nécessaire de se servir de l'historiographie pour rendre les données fournies par les sources intelligibles. En somme, étant complémentaires, il nous a fallu nous servir de l'une pour éclaircir les zones d'ombre laissées par l'autre, et vice-versa.

V. Hypothèse de recherche et plan du mémoire

À terme, cette étude présente la réalité des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs entre 1763 et 1867, notamment en regard de leur situation socioéconomique et de leur place dans cet environnement pluraliste que constitue cette région. Elle permet aussi de mettre en lumière les thèmes des représentations contemporaines et postérieures aux Acadiens vivant sous le Régime britannique. Les principaux thèmes des représentations s'articulent autour de la grande misère des Acadiens martyrs, de l'oppression et de la domination qu'ils subissent de la part des Britanniques, de l'errance et de la résignation du peuple acadien, du repli des communautés acadiennes sur elles-mêmes, de la religion et des prêtres catholiques sauveurs des Acadiens et de la résilience acadienne. Même si elles ne relèvent pas de la réalité empirique des Acadiens, ces représentations sont néanmoins en congruence avec leur sentiment d'appartenance identitaire. Notre hypothèse de recherche rejoint d'ailleurs l'une des grandes lignes directrices de la thèse de doctorat d'Adeline Vasquez-Parra, soit qu'un groupe contribue à façonner les représentations à son égard⁵⁹. Nous estimons en effet que ces

⁵⁹ Adeline Vasquez-Parra, « Le rôle de la bienfaisance dans les représentations identitaires des Acadiens à partir de la déportation en Nouvelle-Angleterre (1755-2005) », *op. cit.*, p. 10.

représentations puisent leurs origines dans des faits empiriques tirés du quotidien des Acadiens, de la Gaspésie ou d'ailleurs. Cependant, nous considérons également qu'elles mettent de l'avant un portrait des Acadiens qui, parfois, s'inscrit dans un discours à tendance misérabiliste, notamment en exacerbant les descriptions dramatiques de la réalité acadienne, comme Jean Daigle le relève. Dans cette perspective, notre recherche met en exergue ces écarts et ces rapprochements entre les représentations et la réalité empirique des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs entre 1763 et 1867.

Afin d'atteindre nos objectifs de recherche, notre étude se divise en trois grandes parties. Le premier chapitre du présent mémoire est consacré à la réalité empirique des colons acadiens vivant sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique. Nous nous employons notamment à comprendre la réalité socioéconomique dans laquelle les communautés acadiennes de la région vivent, principalement à partir de fonds de correspondance et des études ayant entre autres traité d'agriculture et de pêche. Nous nous penchons également ici sur l'environnement pluraliste dans lequel les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs évoluent au cours de cette période, et sur la manière dont cette pluralité culturelle est vécue au quotidien par les Acadiens. De plus, la fameuse querelle des titres fait aussi partie intégrante de l'analyse de la réalité des Acadiens de la région, considérant qu'elle marque leur histoire durant plusieurs décennies.

Le deuxième chapitre se consacre à un premier ordre de représentations des Acadiens, soit celui des représentations directes ou contemporaines. La correspondance se trouve ici au cœur de notre analyse. Nous abordons la manière dont la misère des Acadiens serait mise de l'avant. En mobilisant la correspondance des prêtres et des fonctionnaires, nous montrons comment les contemporains des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs se les représentent en tant que communauté, mais aussi en tant que colons et en tant que sujets. Il s'agit d'explorer l'évolution du portrait des Acadiens de la région au fil du siècle qui suit la Déportation, et d'en dégager les grandes tendances.

Puis, le troisième et dernier chapitre se penche sur les représentations véhiculées dans les écrits d'observateurs indirects ou extérieurs et d'historiens qui étudient ultérieurement l'histoire des Acadiens après la Déportation. Nous étudions le discours qui s'en dégage, sa nature, ses nuances, les thèmes qu'il met de l'avant. Nous analysons la manière dont les

représentations dépeignent ici les conditions de vie des Acadiens, leurs relations avec les autres communautés ethnoculturelles et leur attitude face à leur situation socioéconomique sous le Régime britannique, et ce, considérant que l'époque de la parution de la plupart de ces études se caractérise par un discours identitaire promouvant l'histoire tragique des Acadiens.

Chapitre 1 – Les Acadiens de la rive nord de la Baie-des-Chaleurs entre 1763 et 1867 : la réalité factuelle

Au lendemain de la Conquête, la colonie qui est désormais connue sous le nom de *Province of Quebec* connaît des bouleversements majeurs qui s'étendent à l'ensemble de la société. Se prolongeant sur un peu plus d'un siècle, le Régime britannique est marqué par l'émergence et le développement de plusieurs régions, notamment la Gaspésie. Au début de cette période, les enjeux de la colonisation d'une région excentrique exigent de la part de la nouvelle autorité coloniale des capacités d'adaptation. La Gaspésie connaît néanmoins un développement important au cours des décennies suivantes. Le peuplement de la région entre 1763 et 1867 est marqué par la croissance et la diversité, plusieurs groupes ethnoculturels s'établissant les uns après les autres sur le territoire. Les Acadiens étant au cœur de cette société pluraliste, nous nous penchons ici sur leur vie dans la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique.

1.1 Leur réalité socioéconomique

Non sans raison, les lieux communs sont nombreux au sujet des Acadiens vivant en Gaspésie au cours de la période 1763-1867 : leur vie est difficile, la colonisation engendre la misère, la pauvreté est endémique. Ils sont confrontés à plusieurs défis qui caractérisent leur quotidien. Les historiens spécialistes de l'histoire de la Gaspésie traitent ainsi de la misère des colons, de l'exploitation des pêcheurs, de la rareté des missionnaires, du manque d'instruction, de l'ivrognerie, des déficiences de l'administration, etc. Ils s'entendent pour juger que la vie dans la région à cette époque est parsemée d'embûches. Cependant, l'opiniâtreté des colons, notamment des Acadiens, et leur détermination à relever les défis auxquels ils sont confrontés, sont également au cœur de leur réalité quotidienne.

1.1.1 Le contexte socioéconomique de la région et de l'époque : des facteurs à prendre en considération

Le développement de la Baie-des-Chaleurs sur le plan socioéconomique entre 1763 et 1867 est caractérisé par différentes dynamiques. L'occupation et l'exploitation du territoire dans la Baie-des-Chaleurs sont caractérisées par des concessions seigneuriales souvent négligées, des ambitions commerciales relativement à la pêche et à la forêt, des velléités colonisatrices et des titres de propriété convoités, mais rarissimes. Entre magnanimité et pragmatisme, les autorités coloniales concèdent des terres dans la région, mais sont souvent critiquées par les colons. Dépourvus de titres légaux pour leurs terres, ces derniers sont confrontés à de nombreuses difficultés en cherchant à tirer leur épingle du jeu⁶⁰.

La réalité socioéconomique : entre pêche, agriculture et forêt

Toutes origines ethniques ou culturelles confondues, la grande majorité des colons de la Baie-des-Chaleurs partagent un cadre de vie rural marqué par la pêche, l'agriculture et la forêt. C'est néanmoins la pêche, principalement la pêche à la morue, qui constitue la première activité économique de la région, bien que la culture du sol et l'exploitation forestière progressent sous le Régime britannique. En fait, le développement de la société, sur pratiquement tous les plans, se fait en parallèle avec celui de l'industrie de la pêche en Gaspésie. Entre autres, le peuplement est rythmé en grande partie par la forte demande en main-d'œuvre de la part des prospères entreprises de pêche jersiaises qui s'installent dans la région dans le dernier tiers du XVIII^e siècle. Nous ne nous penchons pas ici sur l'histoire de ces entreprises, déjà traitée abondamment dans l'historiographie ; nous soulignons simplement l'omnipotence de ces dernières. Ces compagnies, notamment celles appartenant à la famille Robin, influencent considérablement la démographie et l'occupation du territoire. Ainsi, les familles de pêcheurs s'établissent sur le territoire de manière pragmatique, soit autour des anses ou près des établissements marchands. En ce qui concerne les Acadiens, ils

⁶⁰ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 191.

constituent une main-d'œuvre de premier choix pour ces entreprises de pêche qui connaissent un développement fulgurant au cours de la période du Régime britannique⁶¹.

Après la pêche morutière, la principale occupation des colons de la région est celle de l'agriculture. Les Acadiens ne sont pas les seuls à mettre la culture du sol au cœur de leurs occupations. Les colons d'origine écossaise ou irlandaise la pratiquent également. Les Loyalistes en font même leur première occupation⁶². L'exploitation du sol se limite toutefois à une agriculture de subsistance pour une majorité de colons, notamment les Acadiens. Plusieurs observateurs voyageant dans la région entre 1763 et 1867 soulignent la qualité des terres longeant la baie et les différentes rivières de la région. À partir de ce constat, plusieurs notables de la région, prêtres et fonctionnaires, encouragent les colons dans la voie de l'agriculture. Dès les dernières décennies du XVIII^e siècle, la qualité des sols de Paspébiac, de Bonaventure, de Cascapédia, de Ristigouche, pour ne nommer que ceux-là, fait l'objet d'une promotion active⁶³.

Mis à part les pêcheries et la culture du sol, la principale activité économique qui marque le paysage socioéconomique de la Baie-des-Chaleurs entre 1763 et 1867 est l'exploitation des ressources forestières. Après la Conquête, le contexte est propice au développement de cette industrie avec la Grande-Bretagne qui veut reconstruire sa flotte, le chemin de fer qui fait son apparition dans les décennies suivantes et les besoins en bois des usines textiles⁶⁴. À une petite échelle, le développement de l'industrie forestière contribue lui aussi, au même titre que celui de l'industrie halieutique, à attirer des colons dans la région étant donné la demande de main-d'œuvre. Le cas du premier entrepreneur forestier d'envergure de la région, William Cuthbert, présente un exemple convaincant des effets de cette industrie sur le peuplement. Arrivé à New Richmond en 1820, il attire entre autres plusieurs familles écossaises et irlandaises qui sont employées dans les chantiers forestiers, les scieries ou même les chantiers de construction navale⁶⁵. Les entrepreneurs forestiers

⁶¹ Nicolas Landry et Nicole Lang, *op. cit.*, p. 181-182.

⁶² Mario Mimeault, *La Gaspésie, op. cit.*, p. 115.

⁶³ Lettre de Justus Sherwood à Frederick Haldimand, Québec, 23 août 1783, lettre traduite et publiée dans Douglas Brymner, *Rapport sur les archives du Canada, 1891*, Ottawa, S.E. Dawson, 1892, p. 22-23 ; Louis Fromenteau, « Lettre à Jean-Antoine Panet contenant quelque description de Gaspé et avis sur ses cours de justice », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 39, 1933, p. 154-158.

⁶⁴ Mario Mimeault, *La Gaspésie, op. cit.*, p. 117.

⁶⁵ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 216.

d'importance comme Cuthbert ne sont toutefois pas si nombreux dans la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique. L'industrie forestière emploie peu de personnes, des bûcherons pour la plupart. Il s'agit le plus souvent d'une exploitation forestière de plus petite envergure, cherchant surtout à répondre aux besoins locaux⁶⁶.

Un développement déficient

Au lendemain de la guerre de la Conquête, les balbutiements de la colonisation de la Baie-des-Chaleurs s'accompagnent d'une certaine désorganisation. Toutefois, quelques décennies plus tard, la région connaît des enjeux majeurs quant à son développement. Lors des années d'activité de la Commission des terres de la Gaspésie⁶⁷ au tournant des années 1820, « [l]e portrait est assez sombre : en 1820, en Gaspésie, il n'y a pas de notaires, une confusion totale concernant la propriété foncière, aucune paroisse canoniquement érigée, une administration de la justice très défectueuse, pratiquement pas de routes, seulement deux écoles, pas de lois efficaces pour prévenir l'introduction des maladies contagieuses, de fréquents et fâcheux naufrages sur la côte, etc.⁶⁸ » Plusieurs facteurs contribuent à freiner ou à ralentir le développement de la région au tournant du XIX^e siècle. Parmi ces facteurs, la négligence de certains seigneurs et administrateurs joue un rôle important. Responsables de parts importantes du territoire, ils freinent le développement de la colonisation en n'occupant pas les terres, en n'en concédant pas aux colons, etc. C'est notamment le cas de la seigneurie de Shoolbred, actuelle municipalité de Nouvelle. Le seigneur, John Shoolbred, n'est pas présent sur le territoire. Il ne fait pas de concessions qui permettraient aux colons de s'établir dans le secteur et de le développer. De ce fait, même s'il s'agit d'un endroit propice au développement, l'émergence d'une communauté dans cette partie de la Baie-des-Chaleurs tarde entre autres à cause d'une négligence de la part du seigneur⁶⁹. Selon l'historien Mario Mimeault, les seigneurs délaissant leurs terres contribuent d'ailleurs à pousser les colons vers

⁶⁶ *Ibid.*, p. 214-215.

⁶⁷ La Commission des terres de la Gaspésie siège de 1819 à 1825 et a pour mandat de régler la question foncière dans la région. Nous y reviendrons plus en détail à la section 1.3.4.

⁶⁸ Michel Emard, « Le registre des adjudications des terres de la Gaspésie, 1819-1825. Historique et index », *Cahiers gaspésiens*, no 5, 1980, p. 12.

⁶⁹ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, op. cit., p. 190.

la pêche au détriment de l'agriculture, ce qui ralentit davantage le développement de la région⁷⁰. En plus de la négligence de certains administrateurs, l'absence de voies de communication terrestres⁷¹ contribue largement à limiter la colonisation. Lorsque le développement des routes s'intensifie au tournant des années 1860, la colonisation de la région connaît une croissance majeure. Plusieurs îlots de peuplement voient le jour et se consolident en quelques années. La croissance démographique dans la région est grandement favorisée par le développement de ces voies de communication terrestres, ce qui permet à la Gaspésie de connaître des progrès majeurs sur le plan socioéconomique⁷².

Une pauvreté généralisée

Les déficiences en matière de moyens de communication terrestres réduisent les contacts de la région avec le reste de la province. Dès lors, la société de la Baie-des-Chaleurs demeure longtemps dans une situation précaire et de graves problèmes de pauvreté subsistent. Une région éloignée s'ouvrant à la colonisation implique un lot de difficultés et de défis à surmonter pour les nouveaux arrivants, les conditions d'établissement étant particulièrement rudes. Le défrichage de nouvelles terres, leur mise en culture, la construction des premières habitations, etc., constituent le quotidien des colons qui s'installent dans les régions de colonisation, qu'il s'agisse de la Gaspésie ou d'ailleurs⁷³. L'essor de la région sur le plan socioéconomique, et l'amélioration des conditions de vie des colons par la même occasion, se font attendre pendant plusieurs décennies. Bien après l'établissement des premiers Acadiens dans la Baie-des-Chaleurs, les colons éprouvent toujours une pauvreté généralisée, caractéristique d'une économie de subsistance.

⁷⁰ Mario Mimeault, *La Gaspésie, op. cit.*, p. 110.

⁷¹ Notons toutefois que les communications maritimes sont passablement en usage à l'époque. Il s'agit du principal moyen de communication. Cet élément est d'ailleurs important pour comprendre la réalité des Acadiens de la rive nord de la Baie-des-Chaleurs : ils communiquent facilement avec les communautés vivant de l'autre côté de la baie. Ainsi, ils maintiennent aisément des liens de solidarité et des relations familiales avec les autres Acadiens résidant dans la Péninsule.

⁷² Mario Mimeault, *La Gaspésie, op. cit.*, p. 110-111.

⁷³ David Lee, *op. cit.*, p. 178.

La pauvreté dont les Acadiens souffrent ne manque pas de frapper les nouveaux venus dans la région, notamment les Loyalistes et Charles Robin lui-même⁷⁴. Lorsque Mgr Joseph-Octave Plessis visite la Baie-des-Chaleurs en 1811, il note que les colons peuvent être attirés par la qualité des sols et la « facilité de la pêche⁷⁵ », mais la pauvreté demeure leur lot. Le constat du prélat est partagé par d'autres observateurs de l'époque et il est repris par les études historiques actuelles : les entreprises de pêche, notamment celle des Robin pour la Baie-des-Chaleurs, contribuent au maintien des habitants dans un état de pauvreté. La pêche à la morue étant omniprésente dans la région, la mainmise de la Compagnie Robin sur les colons y est importante. Selon Mgr J.-O. Plessis, les habitants de Paspébiac sont en relation de dépendance envers les Robin. Le prélat les compare même à des serfs auxquels les Robin ont concédé des terres trop petites pour subsister, les incitant ainsi à recourir à la pêche et à s'endetter auprès de la compagnie⁷⁶. La misère des habitants de la Baie-des-Chaleurs serait principalement attribuable à leur dépendance à l'endroit de la pêche et aux entreprises œuvrant dans ce domaine. Les membres du clergé catholique et les autres observateurs de l'époque jugent aussi que les colons ont une part importante de responsabilité dans leur condition. En effet, l'entêtement des colons à privilégier la pêche au détriment de l'agriculture serait l'une des principales causes de la pauvreté généralisée qui sévit au sein de la communauté. Vu cette préférence, les membres du clergé incitent ardemment les habitants à se tourner vers la culture du sol, de manière à ce qu'ils soient plus autosuffisants et moins dépendants des entreprises de pêche⁷⁷.

Après la Conquête, jusqu'à la fin du Régime britannique, plusieurs colons de diverses origines s'installent sur le territoire de la Baie-des-Chaleurs. En dépit de la colonisation continue de la région, cette dernière demeure dans une situation socioéconomique assez précaire, notamment en regard de son éloignement, du désintérêt de certains administrateurs, des lacunes de ses voies de communication terrestres et de la relation de dépendance des

⁷⁴ *Ibid.*, p. 164

⁷⁵ Joseph-Octave Plessis, « Journal de la mission de 1811 et 1812 », dans *Le Foyer canadien*, vol. 3, 1865, p. 119.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 128 ; Nicolas Landry et Nicole Lang, *op. cit.*, p. 153-154.

⁷⁷ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 164 et 317.

colons à l'endroit des entreprises de pêche. À la suite de son voyage dans la Baie-des-Chaleurs en 1783, le Loyaliste Justus Sherwood témoigne d'ailleurs de cette réalité dans son journal. Il souligne le potentiel majeur de la région en soutenant qu'elle pourrait devenir un domaine très riche selon lui. Il soutient cependant qu'il ne pense pas qu'elle pourra prospérer autant qu'elle le pourrait tant qu'elle demeurera dans un état d'assujettissement envers les entreprises de pêche. Ces dernières détournent les colons de l'agriculture : elles les tiennent endettés pour les forcer à pêcher tout l'été⁷⁸. Enfin, les conditions de vie des habitants s'établissant dans la région au lendemain de la Conquête sont parfois assez difficiles. Toutefois, la Baie-des-Chaleurs offre néanmoins aux colons, notamment des Acadiens, un potentiel indéniable, ce qui contribue à les attirer en grand nombre tout au long du Régime britannique.

1.1.2 Ni plus pauvres ni plus riches que les autres colons de la région

La pauvreté dans laquelle vivent les communautés acadiennes de la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique est aussi le lot des autres groupes ethnoculturels, qui sont également soumis aux rigueurs de la région et de l'époque. En effet, en dépit de différences ethniques, religieuses ou linguistiques, les colons de la Baie-des-Chaleurs partagent beaucoup d'éléments au quotidien, notamment en ce qui concerne les conditions de vie. Tous ne se trouvent évidemment pas dans des situations aussi précaires. Certains arrivent même à bien tirer leur épingle du jeu avec la colonisation de la région. Nous en avons déjà évoqué quelques-uns, dont le Jersiais Charles Robin et l'Écossais William Cuthbert. Relevons également le cas de Raymond Bourdages, un marchand acadien qui s'installe dans la Baie-des-Chaleurs dès 1757 et qui devient rapidement un leader de sa communauté. Ce dernier ouvre d'ailleurs un magasin en 1762 alors que la colonisation de la région en est encore à ses balbutiements⁷⁹.

Bien qu'ils soient très riches en informations concernant l'origine et l'appartenance des colons, les recensements effectués dans la région au cours du Régime britannique, plus

⁷⁸ Lettre de Justus Sherwood à Frederick Haldimand, Québec, 23 août 1783, lettre traduite et publiée dans *Rapport sur les Archives publiques du Canada*, 1888, p. 23.

⁷⁹ Mario Mimeault, *La Gaspésie*, op. cit., p. 87.

particulièrement ceux effectués au cours du XIX^e siècle, ne permettent pas de bien évaluer les possessions des familles qui s'installent sur le territoire, comme les animaux de ferme ou les embarcations, par exemple. Nous devons nous en remettre aux recensements effectués au cours des premières décennies de colonisation de la région, notamment ceux de 1774 et de 1777. Les données socioéconomiques ne sont pas assez nombreuses pour brosser un portrait comparatif empirique des différentes communautés de la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique. Toutefois, il est possible de constater que la grande majorité des premiers Acadiens possèdent des animaux de ferme sur leurs terres et que les habitants de Bonaventure et de Carleton disposent de quelques embarcations pour la pêche⁸⁰. Les sections suivantes permettront néanmoins de voir que les Acadiens s'y développent en tant que communauté dans le rude contexte de la colonisation, tout comme c'est le cas pour les arrivants issus d'autres communautés ethnoculturelles.

1.1.3 Les Acadiens s'établissent sur le territoire et fondent de nouvelles localités

Les Acadiens arrivent dans les Baie-des-Chaleurs dans la foulée de la Déportation et un groupe de pionniers s'établit à Bonaventure au tournant des années 1760. Bonaventure s'impose très vite comme un emplacement judicieux pour les premiers Acadiens de la région. La petite localité est desservie par un prêtre résident, elle est dotée d'une rivière riche en poissons et qui pénètre vers l'intérieur des terres, son havre naturel permet de protéger les établissements des colons et elle est riche d'un sol fertile⁸¹. Ce premier foyer de peuplement acadien dans la Baie-des-Chaleurs est vite suivi par d'autres petites localités qui émergent sous l'impulsion de la colonisation acadienne. Dès 1766, un groupe d'Acadiens de Bonaventure convergent vers Tracadieche afin d'y cultiver de nouvelles terres. La petite communauté croît rapidement et ne tarde pas à devenir plus peuplée que celle de Bonaventure. En effet, le recensement de 1777 dénombre 257 personnes à Carleton, alors

⁸⁰ Pierre-Georges Roy, *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1936-1937*, Imprimeur de Sa Majesté le roi, 1937, p. 113-115 ; Recensement de Carleton 1777, dans Patrice Gallant, *Les registres de la Gaspésie, 1752-1850*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 1961, appendice IX, p. XXII-XXIV ; Recensement de Bonaventure 1774, dans Patrice Gallant, *op. cit.*, p. XVII-XVIII ; Recensement de Bonaventure 1777, dans Patrice Gallant, *op. cit.*, p. XVIII-XIX ; Recensement de Paspébiac 1777, dans Patrice Gallant, *op. cit.*, p. XIX.

⁸¹ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 163.

que la population de Bonaventure en compte 104, et qu'un nouveau noyau de peuplement, Paspébiac, comprend 47 personnes⁸². Ce recensement est le premier à dénombrer les 81 Acadiens ramenés de France par Charles Robin en 1774. Pour la plupart, ces derniers avaient été déportés en Nouvelle-Angleterre puis gardés prisonniers en Angleterre avant d'être renvoyés en Bretagne. Ils ont été recrutés par Charles Robin. À leur arrivée dans la Baie-des-Chaleurs, ils reçoivent l'aval du Conseil de Québec qui les autorise à s'établir sur le territoire à condition de prêter le serment d'allégeance à la Couronne britannique. Ils essaient ensuite à Paspébiac, Bonaventure, Carleton et un peu partout dans la région⁸³.

Les défis de la colonisation sont variés aux XVIII^e et XIX^e siècles. Lorsque les colons s'étendent sur le territoire en développant de nouvelles localités, l'encadrement de la communauté devient nécessaire. Cet encadrement est administratif, mais aussi spirituel. Les premiers Acadiens à s'établir dans la Baie-des-Chaleurs sont aussi confrontés au manque criant de missionnaires, tout comme les Acadiens vivant dans les Maritimes d'ailleurs⁸⁴. Comme eux, les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs s'établissent sur le territoire, développent plusieurs localités et envoient de nombreuses requêtes à l'archevêché de Québec pour avoir des prêtres résidents au sein de leurs communautés⁸⁵. Au fil des décennies, les autorités britanniques deviennent de plus en plus favorables au rôle joué par les prêtres catholiques auprès des habitants puisqu'ils répondent notamment aux besoins des Acadiens, des Canadiens, des Irlandais et des Micmacs⁸⁶.

Dans la Baie-des-Chaleurs, la population est de plus en plus diversifiée et nombreuse sous le Régime britannique. Durant les vingt premières années qui suivent la Conquête, les Acadiens constituent l'essentiel des habitants de la région. Ils sont ensuite rejoints par les membres de nombreuses autres communautés ethnoculturelles. Aux côtés de ces derniers, les Acadiens essaient un peu partout dans la Baie-des-Chaleurs, et défrichent de nouvelles

⁸² Christian Blais, « Pérégrinations et conquête du sol (1755-1836) : l'implantation acadienne sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs », *op. cit.*, p. 11 ; Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 163-164.

⁸³ Bona Arsenault et Pascal Alain, *op.cit.*, p. 287 ; Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, Fonds Placide-Gaudet, 1.17-16, « Acadiens exilés en France et revenus à la baie des Chaleurs, 1774 », Québec, 30 mai 1774.

⁸⁴ Nicolas Landry et Nicole Lang, *op. cit.*, p. 139.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 139.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 138.

terres pour répondre aux besoins d'une communauté en constante croissance. Au fil des décennies, les Acadiens peuplent Bonaventure, Carleton, Paspébiac, Maria, New Richmond, Caplan, Nouvelle, Saint-Omer, Escuminac et Saint-Siméon⁸⁷.

La population gaspésienne entre 1765 et 1870⁸⁸

Comté	1765	1777	1825	1831	1844	1850	1860	1870
Gaspé	112	220	2 111	2 567	5 408	8 702	11 426	15 557
Bonaventure	257	405	4 317	5 110	8 246	10 844	13 092	15 923
Total	369	625	6 428	7 677	13 654	19 546	24 518	31 480

Ce qui incite les Acadiens à s'établir sur le territoire est assez simple : ils doivent cultiver de nouvelles terres pour subvenir à leurs besoins, notamment lorsque la pêche connaît un déclin ou lorsque les terres arables commencent à se faire plus rares dans une localité⁸⁹. Les terres offrant un bon rendement sont convoitées par les colons. De nouvelles sections du territoire s'ouvrent alors à la colonisation les unes après les autres sous le Régime britannique, le phénomène se prolongeant d'ailleurs sous la Confédération canadienne. Jusqu'à la toute fin du Régime britannique, les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs poursuivent leur occupation du territoire en fondant de nouvelles localités, en s'établissant aux côtés de groupes déjà présents ou en dépassant même les limites physiques de la région⁹⁰.

1.1.4 L'agriculture garante d'une certaine qualité de vie

L'agriculture constitue une activité importante pour les habitants de la Baie-des-Chaleurs tout au long du Régime britannique. Pratiquée à la fois par les Acadiens, les Loyalistes, les Anglais, les Écossais, les Irlandais et les Micmacs, la culture du sol marque

⁸⁷ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 164.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 172.

⁸⁹ Joseph-Octave Plessis, *op. cit.*, p. 123.

⁹⁰ C'est le cas lorsque la localité de Matapédia se peuple avec des Acadiens au tournant des années 1860. Le secteur est déjà colonisé par des Loyalistes depuis le tournant du XIX^e siècle, puis par des Irlandais autour de 1850. Les Acadiens arrivent vers 1860 et défrichent de nouvelles terres. Ils sont d'ailleurs rejoints par des Canadiens français qui viennent s'établir à leurs côtés quelques années plus tard. (ADEG, III, 7, 3, paroisse de Bonaventure, tiroir(s) 9, 1766-1870, Lettre d'Alexis Mailloux à Mgr Pierre-Flavien Turgeon, Bonaventure, 30 novembre 1863.)

l'émergence des communautés de la région dès les premières décennies suivant la Conquête⁹¹. Les premières générations d'Acadiens qui s'établissent dans la Baie-des-Chaleurs s'adonnent à l'agriculture et possèdent même des moulins à grains dès la décennie 1760. Ils défrichent et ensemencent leurs terres. Si plusieurs mènent une vie alliant pêche et culture du sol, des colons de certaines localités, notamment de Bonaventure et de Carleton, se reposent de plus en plus sur la pratique de l'agriculture et constatent l'amélioration de leur situation⁹². En effet, les colons ayant l'agriculture au cœur de leurs activités quotidiennes peuvent ainsi acquérir une relative indépendance économique en étant moins tributaires des compagnies, mais également en se protégeant des aléas de la pêche⁹³.

Pour plusieurs observateurs, notamment des prêtres ou des administrateurs de la région, la grande pauvreté qui caractérise si longtemps les habitants de la Gaspésie est entre autres attribuable à la trop grande dépendance des colons à l'endroit de la pêche. Tout au long du Régime britannique, les nombreux prêtres encouragent régulièrement les colons à la culture des terres. S'ils arrivent parfois à convaincre certains habitants de délaisser la pêche au profit de la culture du sol, ils ont bien du mal à imposer leur point de vue aux autres, notamment ceux qui dépendent des grandes entreprises de pêche et qui sont endettés auprès de ces dernières⁹⁴. Des laïcs joignent aussi leur voix aux prêtres dans leur promotion de la culture des terres. Felix O'Hara est l'un des ardents défenseurs des bienfaits de l'agriculture pour les colons de la région. Il souligne également que la pêche contribue grandement à détourner les habitants de l'agriculture. Pourtant, cette pratique leur serait plus profitable selon lui⁹⁵.

Bien que la culture du sol ait des avantages non négligeables pour les colons tentant de sortir de la misère, elle ne constitue pas une solution à tous leurs problèmes. Elle s'avère une source complémentaire pour assurer une meilleure subsistance. Dans certaines localités, comme Carleton, où la pêche s'avère parfois plus mauvaise, l'agriculture permet aux colons

⁹¹ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 205.

⁹² *Ibid.*, p. 205 ; Lettre de Louis Bourdages à Guy Carleton, Bonaventure, 17 décembre 1787, dans Patrice Gallant, *op. cit.*, p. IX-X.

⁹³ Nicolas Landry et Nicole Lang, *op. cit.*, p. 148.

⁹⁴ David Lee, *op. cit.*, p. 164 ; Mario Mimeault, *La Gaspésie, op. cit.*, p. 108.

⁹⁵ David Lee, *op. cit.*, p. 167 ; Archives de l'Université Laval, Collection Haldimand, MF FC 411 H159 A4 105, Lettre de Felix O'Hara à Frederick Haldimand, Gaspé, 14 août 1781.

de mieux s'en sortir. De même, lorsque la pêche connaît un certain déclin auprès des colons de la Baie-des-Chaleurs au début du XIX^e siècle, la culture du sol gagne du terrain, ce qui permet à des localités agricoles de se développer et même de prospérer⁹⁶. Cependant, l'agriculture possède aussi ses aléas. Étant donné que les colons pratiquent une agriculture de subsistance, ils sont vulnérables et dépendent des récoltes pour subvenir aux besoins de leur famille. Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de mauvaises récoltes, dont plusieurs sont totalement hors du contrôle des habitants. Ces facteurs engendrent des épisodes de famines et de grande misère, qui reviennent de temps à autre. Les famines de 1816, 1833, 1839 et 1849 sont particulièrement rudes⁹⁷. En dépit de ces aléas, les colons, et les Acadiens au premier chef, voient somme toute leur sort s'améliorer lorsqu'ils s'adonnent à la culture du sol. Ce constat les encourage à persévérer malgré les défis de la colonisation, et à défricher de nouvelles terres où ils peuvent se développer en tant que communauté.

1.2 Les contacts interculturels entre les Acadiens et les autres communautés de la Baie-des-Chaleurs

Durant tout le Régime britannique, la Gaspésie connaît une croissance démographique importante. Elle est d'abord une terre de refuge pour les Acadiens puis pour les Loyalistes. Son peuplement est ensuite caractérisé par la présence de nombreux et divers autres groupes qui font de la région une mosaïque culturelle, ethnique et religieuse⁹⁸. S'il est vrai que les différences culturelles entre les communautés peuvent parfois être à l'origine de certaines tensions ou divisions, les groupes partagent néanmoins beaucoup de points communs qui les rapprochent. Par ailleurs, l'action des entreprises de pêche contribue à atténuer les différences entre les communautés. À cet égard, l'historien Mario Mimeault souligne d'ailleurs que « [l']ensemble des communautés issues de ce nouveau paysage démographique forme une mosaïque culturelle qui se partage en deux collectivités, l'une francophone et l'autre anglophone. Transcendant les différences, un nouvel ordre économique contribue au rapprochement des parties. C'est le règne des grandes compagnies

⁹⁶ David Lee, *op. cit.*, p. 164 ; Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 205.

⁹⁷ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 208.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 161.

de pêche pour qui l'appartenance culturelle et religieuse de sa clientèle ou de sa main-d'œuvre importe peu⁹⁹. »

1.2.1 Les différentes origines ethniques des colons de la Baie-des-Chaleurs

Les Acadiens et les Canadiens

Après l'arrivée et l'établissement des Acadiens dans la Baie-des-Chaleurs au tournant des années 1760, leur présence marque de manière importante le paysage ethnoculturel tout au long du Régime britannique. Dès 1765, ils constituent l'essentiel de la population recensée dans la Baie-des-Chaleurs. Ce sont alors 40 chefs de famille qui sont dénombrés : 32 sont d'origine acadienne¹⁰⁰. Une dizaine d'années plus tard, lorsque 81 Acadiens sont recrutés en Bretagne par Charles Robin en 1774, ils constituent la majorité des habitants de la région. Le recensement de 1777 effectué à Bonaventure, Carleton et Paspébiac en fait d'ailleurs état. Pour Bonaventure, chacune des 28 familles est d'origine acadienne¹⁰¹. Pour Carleton, ce sont 49 des 54 familles¹⁰². Pour Paspébiac, seulement 2 familles sur les 16 identifiées par le recensement n'ont pas au moins un parent acadien¹⁰³. Plus tard, la proportion d'Acadiens au sein de la population diminue avec l'arrivée des Loyalistes dans la région, mais ils constituent néanmoins toujours le groupe le plus nombreux. Le recensement de Carleton effectué en 1784 témoigne d'ailleurs de cette réalité. Si les Acadiens représentent environ 91 % de la population de Carleton en 1777, ils forment 76 % des habitants en 1784¹⁰⁴. Les décennies suivantes sont entre autres marquées par l'arrivée de nombreux immigrants d'origine diverse dans la région, ce qui fait diminuer la proportion d'Acadiens. Le recensement de 1825 le montre bien. S'ils sont toujours majoritaires à Bonaventure et Carleton, où ils représentent respectivement 61 % et 57 % des chefs de famille recensés¹⁰⁵, ils sont par contre minoritaires

⁹⁹ Mario Mimeault, *La Gaspésie*, *op. cit.*, p. 86-87.

¹⁰⁰ Pierre-Georges Roy, *op. cit.*

¹⁰¹ Recensement de Bonaventure 1774, dans Patrice Gallant, *op. cit.*, p. XVII-XVIII.

¹⁰² Recensement de Carleton 1777, dans Patrice Gallant, *op. cit.*, p. XXII-XXIV.

¹⁰³ Recensement de Paspébiac 1777, dans Patrice Gallant, *op. cit.*, p. XIX.

¹⁰⁴ Recensement de Carleton 1784, dans Patrice Gallant, *op. cit.*, p. XXVI-XXVII.

¹⁰⁵ Seuls les chefs de famille sont recensés dans le recensement de 1825. Il faut faire preuve de prudence dans l'établissement des statistiques sur l'origine de la population. Les épouses n'étant pas identifiées, il est difficile de dresser un portrait fiable de l'appartenance ethnoculturelle de l'ensemble de la population.

à Maria, New Carlisle, New Richmond et Paspébiac, où 39 %, 8 %, 23 % et 40 % des chefs de famille ont des patronymes d'origine acadienne¹⁰⁶. Au cours du XIX^e siècle, la proportion de population d'origine acadienne augmente avec les nouvelles localités qui apparaissent et les anciennes qui sont redéfinies, avec la descendance acadienne de plus en plus nombreuse et avec l'émigration des anglophones. Les Acadiens constituent parfois jusqu'à la quasi-totalité de la population d'une paroisse, à l'instar de Bonaventure où ils représentent 95 % des familles en 1867¹⁰⁷.

Bien que leur établissement soit plus tardif dans la Baie-des-Chaleurs, en s'installant surtout dans le dernier quart du XVIII^e siècle et le premier du XIX^e, les Canadiens constituent néanmoins une part non négligeable de la population. Il est souvent difficile de les départager des Acadiens dans les recensements puisqu'ils sont souvent tous rangés dans la catégorie « d'origine française ». Il n'est pas rare de voir des mariages entre Acadiens et Canadiens, ce qui complique davantage la tâche de les distinguer nettement. Les Canadiens qui migrent dans la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique sont la plupart du temps issus de communautés de Charlevoix, de la Côte-du-Sud ou du Bas-Saint-Laurent, où leurs paroisses d'origine sont souvent surpeuplées et offrent peu de perspectives d'avenir. Ces Canadiens se laissent attirer par les agents de recrutement des compagnies de pêche de la Gaspésie, qui recherchent de la main-d'œuvre. La perspective d'une vie de pêcheur ou celle des terres s'ouvrant à la colonisation en convainquent plusieurs de s'établir dans la Baie-des-Chaleurs¹⁰⁸.

¹⁰⁶ Bibliothèque et Archives nationales du Canada (BAC) – collection numérique, recensement de 1825, district de Gaspé, Bonaventure, p. 2239-2240, consulté le 10 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1825, district de Gaspé, Carleton, p. 2249-2252, consulté le 10 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1825, district de Gaspé, Maria, p. 2245-2248, consulté le 10 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1825, district de Gaspé, New Carlisle, p. 2233-2236, consulté le 10 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1825, district de Gaspé, New Richmond, p. 2233-2236, consulté le 10 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1825, district de Gaspé, Paspébiac, p. 2229-2232, consulté le 10 octobre 2017.

¹⁰⁷ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Bonaventure, tiroir(s) 9, 1766-1870, Lettre de Joseph-Omer Normandin à Mgr Pierre Flavien Turgeon, Bonaventure, 15 août 1867.

¹⁰⁸ Yves Frenette, « Le peuplement francophone de la Gaspésie, 1670-1940. Essai de synthèse historique », *op. cit.*, p. 39 ; Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 167.

Les Anglais, les Écossais et les Irlandais

Comprenant à la fois des Anglais, des Écossais et des Irlandais, les colons d'origine britannique font partie des pionniers de la région. Ils ne tardent pas à rejoindre les Acadiens déjà présents sur le territoire puisqu'ils arrivent dès le lendemain de la Conquête. Une fois la guerre terminée, le gouverneur James Murray proclame que des terres gratuites sont offertes pour les soldats licenciés, notamment dans la Baie-des-Chaleurs. L'objectif est celui d'attirer des colons d'origine britannique pour investir le territoire récemment acquis par la Couronne. Ainsi, le recensement de 1765 relève déjà quelques noms d'origine britannique dans la Baie-des-Chaleurs. Ils sont peu nombreux au départ, mais leur présence devient de plus en plus importante au fil des décennies¹⁰⁹. Ils continuent d'affluer vers le Canada jusqu'à fin du Régime britannique. Dans le cas précis des Anglais, pour la région s'étendant de Ristigouche à Paspébiac, le recensement de 1861 dénombre 61 personnes déclarant être nées en Angleterre¹¹⁰. Le même recensement identifie 218 individus nés en Écosse et 186 provenant d'Irlande¹¹¹.

Les premiers Écossais arrivent dans la région au cours des années 1760. Ce sont alors plutôt des motifs commerciaux qui les attirent, notamment dans le secteur de Ristigouche. L'afflux plus important d'Écossais dans la Baie-des-Chaleurs se produit surtout dans les années 1810-1820, avec l'arrivée d'hommes d'affaires qui s'établissent à New Richmond, Carleton ou Cascapédia¹¹². C'est le cas du fameux William Cuthbert, qui s'établit à New

¹⁰⁹ Mario Mimeault, *La Gaspésie, op. cit.*, p. 83 ; Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 165.

¹¹⁰ Le recensement de 1861 comprend des données concernant le lieu de naissance et non pas l'origine des habitants. Il ne faut donc pas oublier qu'une part des habitants peut être née au Canada, mais être d'origine diverse.

¹¹¹ BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Carleton, p. 1-20, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Cox, p. 21-65, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Hamilton, p. 90-117, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Mann, p. 138-153, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Maria, p. 154-190, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton New Richmond, p. 198-228, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Nouvelle, p. 230-244, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Restigouche, p. 262-272, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, seigneurie Shoolbred, p. 245-261, consulté le 11 octobre 2017.

¹¹² Mario Mimeault, *La Gaspésie, op. cit.*, p. 85.

Richmond, aux abords de la rivière Cascapédia, au tournant des années 1820. Il ne tarde pas à se lancer dans l'industrie forestière. Ayant besoin de main-d'œuvre, il attire de nombreux compatriotes, qui s'enracinent dans la région à leur tour. Ces derniers colonisent entre autres les secteurs de New Richmond, de Caplan, de Nouvelle et de Ristigouche¹¹³. Le recensement de 1861 relève leur présence dans chacun des comtés recensés. C'est surtout à New Richmond, où ils dominent, puis à Ristigouche, que les Écossais sont les plus nombreux¹¹⁴.

Les Irlandais arrivent dans la région à la même époque que les Écossais mais, tout comme ces derniers, c'est surtout au cours du XIX^e siècle que s'intensifie leur immigration sur le territoire. Leur présence est principalement significative à Caplan, à New Richmond, à Maria, à Miguasha, où ils sont parmi les premiers colons et des pionniers, et à Ristigouche. Ils sont néanmoins recensés partout dans la région durant le Régime britannique¹¹⁵. Ils constituent une communauté qui se trouve au cœur de la mosaïque ethnoculturelle de la Baie-des-Chaleurs. Ils sont en effet d'origine britannique comme les Anglais et les Écossais. Ils sont anglophones comme les Anglais, les Écossais, les Loyalistes et les Anglo-normands – bien que ces derniers parlent souvent français également. Ils sont catholiques comme les Acadiens, les Canadiens et les Micmacs. Autrement dit, ils possèdent des points communs avec chacun des groupes qui les entourent, tout en demeurant une communauté distincte. D'ailleurs, le partage de la confession catholique avec les Acadiens les place dans une situation délicate par rapport aux autorités, les communautés catholiques n'étant pas favorisées dans les colonies britanniques à la fin du XVIII^e siècle¹¹⁶.

¹¹³ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 166.

¹¹⁴ BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Carleton, p. 1-20, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Cox, p. 21-65, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Hamilton, p. 90-117, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Mann, p. 138-153, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Maria, p. 154-190, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton New Richmond, p. 198-228, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Nouvelle, p. 230-244, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Ristigouche, p. 262-272, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, seigneurie Shoolbred, p. 245-261, consulté le 11 octobre 2017.

¹¹⁵ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 166.

¹¹⁶ Nicolas Landry et Nicole Lang, *op. cit.*, p. 132.

Les Loyalistes

Quant à eux, les Loyalistes américains suivent de près les soldats licenciés que James Murray attire dans la région. Au cours de la guerre d'Indépendance américaine, fidèles à la Couronne britannique, les Loyalistes sont des réfugiés qui sont incités à s'établir dans les colonies britanniques du Canada, où les autorités civiles prévoient leur offrir de bonnes terres. Au nombre de 315 personnes, les premiers pionniers loyalistes arrivent en juin 1784 dans la Baie-des-Chaleurs. Ils débarquent alors à Paspébiac, mais essaient par la suite en divers endroits de la région¹¹⁷. À leur arrivée, ils reçoivent de bonnes terres, mais certains réclament aussi des terres déjà occupées par des Acadiens ou des Micmacs, ce qui engendre des tensions entre les groupes. Des terrains d'entente sont trouvés dans un contexte où la pacification prévaut désormais, afin de ne pas déposséder les Acadiens. Les Loyalistes qui demeurent dans la région investissent massivement New Carlisle et New Richmond en 1784, et s'établissent également dans les secteurs de Paspébiac, Carleton, Maria, Miguasha et Escuminac. Détenteurs des billets de location pour des terres dans la Baie-des-Chaleurs, plusieurs Loyalistes ainsi que leur descendance restent dans la région. Plusieurs autres quittent néanmoins, estimant n'avoir aucun avenir sur place¹¹⁸.

Les Anglo-normands

Bien que les Anglo-normands aient profondément marqué l'histoire de la Gaspésie grâce aux célèbres entreprises de pêche jersiaises, les colons de cette origine ne sont pas parmi les plus nombreux et ils n'occupent pas non plus les plus vastes étendues sur le territoire de la Baie-des-Chaleurs. Dans la région s'étendant de Ristigouche à Paspébiac, le terrain d'enquête de notre étude, les Anglo-normands ne sont pas présents en très grand nombre. Ils sont surtout localisés dans le secteur de Paspébiac, au plus près du centre des opérations de l'entreprise des Robin. À l'échelle de la Gaspésie, les Jersiais et les Guernesiais représentent un apport important à la population puisque, en quête d'une main-d'œuvre abondante, les compagnies de pêche font venir beaucoup de travailleurs des îles anglo-

¹¹⁷ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 165.

¹¹⁸ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 192.

normandes. Si certains sont de passage dans la région durant la période estivale pour participer aux activités commerciales des entreprises de pêche, d'autres s'établissent dans la région et y demeurent¹¹⁹.

Les Micmacs

Parmi tous les groupes ethnoculturels, les Micmacs sont les premiers à occuper le territoire. Lorsque les Acadiens ou les Loyalistes arrivent dans la région, ils doivent d'ores et déjà cohabiter avec les Micmacs présents dans la région. Avec l'arrivée massive d'Acadiens et de Loyalistes, la population d'origine « européenne » supprime assez rapidement celle des Amérindiens. Il est difficile d'être précis pour quantifier la présence micmaque sur le territoire, les recensements offrant la plupart du temps des données inférieures à la réalité. Les secteurs qui ne sont pas couverts par des paroisses, des seigneuries, des cantons ou des municipalités sont en partie occupés par les Micmacs. Le recensement de 1765 dénombre 87 Micmacs dans le secteur de Ristigouche. En 1820, ils seraient 194 à Ristigouche et 41 à Cascapédia puis, en 1858, vers la fin du Régime britannique, ils seraient 473 à Ristigouche et 83 à Cascapédia¹²⁰.

Les colons d'origine européenne qui arrivent en grand nombre dans la Baie-des-Chaleurs doivent apprendre à cohabiter avec les Micmacs, mais cette coexistence est parfois traversée par certaines tensions et difficultés. À ce sujet, les sources, notamment celles de la correspondance des prêtres de la région, sont nombreuses. Le traitement des Amérindiens par les autorités coloniales est parfois source de discorde. Selon la correspondance religieuse, ce sont le plus souvent les problèmes liés à la consommation d'alcool chez les Micmacs qui suscitent le plus d'inquiétude. Parmi ceux-ci, les membres du clergé constatent des accidents mortels et des meurtres. Ces problèmes les incitent à prôner l'interdiction du commerce de ce produit aux Amérindiens. Selon les échanges de correspondance des prêtres, la cohabitation avec les Micmacs est nettement plus difficile lorsqu'ils ont accès à l'alcool.

¹¹⁹ Mario Mimeault, *La Gaspésie, op. cit.*, p. 82-83.

¹²⁰ David Lee, *op. cit.*, p. 170.

Comme le souligne le curé Joseph-Marie Bellanger en 1815, lorsqu'ils sont sobres, ils sont plutôt de bons colons, qui chassent, pêchent et cultivent leurs terres¹²¹.

La présence d'autres groupes ethnoculturels

Les Acadiens, les Canadiens, les Anglais, les Écossais, les Irlandais, les Loyalistes américains, les Anglo-normands et les Micmacs représentent les principaux groupes ayant participé à la colonisation et au développement de la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique. Cependant, des gens issus d'autres groupes sont présents dans la région. Il faut néanmoins prendre en considération que certaines personnes dénombrées dans les recensements ne font pas pour autant partie des habitants de la région. En effet, quelques individus y séjournent pendant de très courtes périodes. Le recensement de 1765 mentionne ainsi quelques noms étrangers, qui ne sont finalement que des commerçants ou des représentants de sociétés uniquement de passage pour acheter des ressources dans la région¹²².

À la fin du Régime britannique, des colons d'ascendance acadienne, canadienne-française, anglaise, écossaise, irlandaise, loyaliste, anglo-normande, micmaque, mais aussi française, basque, canadienne-anglaise, américaine, sud-américaine, sont recensés dans la Baie-des-Chaleurs, ce qui témoigne du pluralisme de la région¹²³.

¹²¹ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Carleton, tiroir(s) 26-27, 1784-1870, Lettre de Joseph-Marie Bellanger à Mgr Joseph-Octave Plessis, Carleton, 5 août 1815 ; ADEG, III, 7, 3, paroisse de Carleton, tiroir(s) 26-27, 1784-1870, Lettre de Joseph-Marie Bellanger à Mgr Joseph-Octave Plessis, Carleton, 30 décembre 1815.

¹²² Bona Arsenault et Pascal Alain, *op. cit.*, p. 276.

¹²³ BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Carleton, p. 1-20, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Cox, p. 21-65, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Hamilton, p. 90-117, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Mann, p. 138-153, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Maria, p. 154-190, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton New Richmond, p. 198-228, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Nouvelle, p. 230-244, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Restigouche, p. 262-272, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, seigneurie Shoolbred, p. 245-261, consulté le 11 octobre 2017.

Deux communautés linguistiques

À l'époque du Régime britannique, il est assez exceptionnel de voir coexister autant de groupes ethniques dans une région rurale telle que celle de la Baie-des-Chaleurs. De plus, la présence d'autant de communautés engendre également une situation unique sur le plan linguistique. S'il est alors bien plus commun de voir les francophones dominer largement en termes de nombre en région rurale, et de voir les anglophones regroupés dans de petits secteurs précis, la Gaspésie offre une réalité différente étant donné l'importance numérique des anglophones. Ces derniers représentent 40 % de la population gaspésienne au tournant du XIX^e siècle puis la moitié de la population au milieu du siècle. La langue anglaise ne manque pas de s'imposer en Gaspésie comme celle des affaires, de la loi, du pouvoir¹²⁴. La seconde moitié du XIX^e siècle voit néanmoins les francophones dépasser les anglophones sur le plan démographique, ce qui est notamment attribuable au plus fort taux de natalité des premiers et à l'émigration des seconds. Ainsi, 55 % de la population est désormais francophone en 1861¹²⁵.

Bien qu'elles ne soient pas souvent à l'origine de tensions entre les groupes ethnoculturels, les différences linguistiques peuvent entraver des rapprochements entre certaines communautés. L'exemple le plus éloquent de cette réalité est certainement celui des Acadiens et des Canadiens à l'égard des Irlandais. L'appartenance des gens étant d'abord religieuse avant d'être ethnique ou linguistique¹²⁶, les Acadiens, les Canadiens et les Irlandais pourraient être portés à se rapprocher puisqu'ils sont tous de confession catholique. Cependant, les prêtres catholiques étant uniquement francophones pendant longtemps, les Irlandais s'éloignent des autres catholiques. Les Irlandais demandent d'ailleurs à ce que les prêtres envoyés dans la région parlent à la fois anglais et français de manière à pouvoir desservir l'ensemble des catholiques. La mixité ethnique et la diversité linguistique au sein de la confession catholique rendent plus ardu l'encadrement spirituel de chacun des groupes

¹²⁴ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 170.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 173 ; Yves Frenette, « Le peuplement francophone de la Gaspésie, 1670-1940. Essai de synthèse historique », *op. cit.*, p. 39.

¹²⁶ Voir Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 305-318.

de fidèles, notamment dans les secteurs de Maria et de New Richmond, où les Irlandais sont présents en plus grand nombre¹²⁷.

1.2.2 Diverses confessions religieuses cohabitent sur le territoire

La Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique abrite plusieurs communautés ethniques, mais elle est également caractérisée par la diversité religieuse. En effet, les Acadiens, les Canadiens, les Irlandais et les Micmacs sont catholiques, les Anglais sont principalement anglicans, les Écossais surtout presbytériens, puis les Jersiais et les Guernesiais sont pour la plupart anglicans ou méthodistes¹²⁸.

Débutons par la religion catholique. Bien que plusieurs groupes en présence dans la région soient de confession catholique, force est de constater qu'ils sont confrontés à de nombreux défis relatifs à leur foi. Déjà, au XVIII^e siècle, les catholiques ne sont pas favorisés par les autorités dans les colonies britanniques, qu'il s'agisse de celles de l'Irlande, du Massachusetts ou du Canada. Dans l'Empire britannique, le développement des communautés catholiques, notamment celle des Acadiens, est entravé par une certaine ségrégation religieuse, éducationnelle et politique. L'accès à la propriété terrienne ou la possibilité d'établir des écoles leur sont souvent interdits ou grandement limités¹²⁹. Au fil du temps, des liens se tissent entre catholiques et protestants, de même qu'il se dessine une plus grande ouverture de la part des autorités coloniales à l'égard des catholiques, les valeurs de l'époque leur laissant entrevoir une conciliation possible avec ceux-ci¹³⁰. Ainsi, la relative réticence de la part des autorités civiles à l'idée du recrutement de prêtres francophones peut justifier le manque criant de missionnaires dans la Baie-des-Chaleurs. Jusqu'à la toute fin du Régime britannique, les lacunes du recrutement demeurent d'ailleurs un problème constant pour les catholiques de la région. Toutefois, l'attitude des autorités n'en constitue pas la seule raison. Bien qu'ils désirent ardemment la construction d'églises et l'établissement de prêtres

¹²⁷ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Maria, tiroir(s) 55, 1836-1870, Lettre des habitants de Maria à Mgr Pierre-Flavien Turgeon, Maria, 13 avril 1857 ; ADEG, III, 7, 3, paroisse de Maria, tiroir(s) 55, 1836-1870, Lettre des habitants de Maria à Charles-François Baillargeon, Maria, 28 juin 1858.

¹²⁸ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 170.

¹²⁹ Nicolas Landry et Nicole Lang, *op. cit.*, p. 132 et 155.

¹³⁰ Adeline Vasquez-Parra, *Aider les Acadiens ? Bienfaisance et déportation 1755-1776*, *op. cit.*, p. 23.

résidents sur le territoire, les habitants de la Baie-des-Chaleurs n'ont pas les moyens d'assumer de tels frais. L'organisation religieuse se met lentement en place dans la région, les premières et principales églises se trouvant à Bonaventure et à Carleton. Puis, au fur et à mesure que les fidèles augmentent, le nombre de missions et de dessertes suit le même mouvement, et les premières paroisses sont créées au tournant des années 1860¹³¹.

Dans les cas des Églises protestantes dans la région, elles se révèlent plus difficiles à organiser que chez les catholiques puisque les différentes confessions sont souvent en compétition les unes avec les autres. Les autorités coloniales sont plus favorables au protestantisme, mais dans la mesure où il se décline en plusieurs confessions, son établissement demeure complexe dans une région telle que la Baie-des-Chaleurs : excentrique, peu peuplée, très diversifiée sur le plan confessionnel et mal desservie par un réseau de communication terrestre. Si les catholiques bénéficient déjà de la présence de prêtres sur le territoire dès les années 1760, les protestants doivent attendre le tournant du XIX^e siècle pour jouir du même privilège, le premier missionnaire anglican étant dépêché sur place seulement en 1819¹³². Ce sont les presbytériens qui constituent la dénomination protestante la plus nombreuse dans la région. Enfin, les différents cultes protestants sont pratiqués par une part non négligeable de la population. Toutes dénominations confondues, les protestants représentent 46 % de la population dans le comté de Bonaventure vers 1830. Cette proportion décroît par la suite au fur et à mesure que les catholiques francophones deviennent plus nombreux¹³³.

Dans un contexte de grande mixité religieuse, certaines localités sont à majorité catholique, d'autres sont majoritairement protestantes et d'autres encore sont fortement mixtes, les deux Églises ayant pratiquement le même nombre de fidèles. Il arrive également qu'une communauté catholique se retrouve enclavée entre des communautés protestantes, ou l'inverse¹³⁴. Tout comme les ministres protestants, les prêtres catholiques sont confrontés dans ce contexte à plusieurs enjeux et défis comme les mariages mixtes, la fragilité de la foi

¹³¹ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 308.

¹³² *Ibid.*, p. 309 ; David Lee, *op. cit.*, p. 169.

¹³³ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 311.

¹³⁴ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Paspébiac, tiroir(s) 77-78, 1802-1870, Lettre d'Épiphane Lapointe à Mgr Pierre-Flavien Turgeon, Paspébiac, 1852.

de certains fidèles, les conversions et les abjurations, etc.¹³⁵ Selon le recensement de 1861, les catholiques représentent 73 % de la population de la Baie-des-Chaleurs et les protestants seulement 27 %¹³⁶.

1.2.3 Entre altérité et similarité au quotidien : les différentes communautés et le métissage culturel

Bien que leurs origines ethniques soient variées, qu'ils pratiquent des religions diverses et qu'ils parlent différentes langues, les nombreux groupes habitant la Baie-des-Chaleurs doivent apprendre à vivre les uns aux côtés des autres et à coexister aussi paisiblement que possible. Quoique des différences culturelles les distinguent au quotidien, force est de constater qu'ils partagent beaucoup de traits communs. La plupart ont des modes de vie similaires alliant notamment pêche, agriculture et élevage, et sont confrontés aux mêmes défis, dont les graves problèmes de pauvreté, les exigences de la pêche et les moyens de communication précaires¹³⁷. De prime abord, les colons se sentent différents les uns des autres en regard de leur appartenance ethnoculturelle ou religieuse, lorsqu'ils se retrouvent dans des localités où plusieurs groupes cohabitent ou lorsque les individus d'un groupe ne sont pas assez nombreux pour se regrouper en communauté. Avec le temps et la proximité, ils développent une certaine solidarité les uns avec les autres. Avec le voisinage et les échanges, ils réalisent que les fossés culturels sont surtout des particularités communautaires conciliables la plupart du temps¹³⁸. Il arrive que des tensions entre les groupes subsistent :

¹³⁵ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Bonaventure, tiroir(s) 9, 1766-1870, Lettre de Jean-Louis Alain à Mgr Joseph Signay, Bonaventure, 8 mai 1845 ; ADEG, III, 7, 3, paroisse de New Richmond, tiroir(s) 68-69, 1853-1870, Lettre de François-Xavier Bossé à Mgr Charles-François Baillargeon, New Richmond, 6 octobre 1867.

¹³⁶ BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Carleton, p. 1-20, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Cox, p. 21-65, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Hamilton, p. 90-117, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Mann, p. 138-153, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Maria, p. 154-190, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton New Richmond, p. 198-228, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Nouvelle, p. 230-244, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Restigouche, p. 262-272, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, seigneurie Shoolbred, p. 245-261, consulté le 11 octobre 2017.

¹³⁷ David Lee, *op. cit.*, p. 178.

¹³⁸ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 171.

elles se produisent parfois au sein d'une même communauté culturelle comme c'est le cas entre les Acadiens de Bonaventure et ceux de Paspébiac. Toutefois, le style de vie commun de la plupart des habitants amenuise considérablement les différends qui les divisent¹³⁹.

Les différentes communautés ethnoculturelles se côtoient à travers le simple voisinage ou dans le cadre de leur métier de pêcheur, par exemple. Toutefois, l'un des contextes les plus propices aux interrelations entre les groupes demeure celui de l'éducation. Il est en effet très fréquent de voir des écoles mixtes où des enfants issus de différentes communautés ethniques ou appartenant à diverses confessions religieuses se côtoient. Cependant, ces écoles mixtes au plan confessionnel déplaisent généralement beaucoup au clergé. Selon la correspondance religieuse, bien que les écoles soient favorisées par le clergé, ardent défenseur de la lutte à l'ignorance, elles font l'objet de vives critiques lorsqu'elles deviennent des terrains de contacts trop étroits entre catholiques et protestants¹⁴⁰. Il n'est pas aisé de trouver des maîtres d'école. Les membres des communautés et du clergé doivent s'accommoder de ceux présents, qu'ils soient catholiques, protestants, francophones ou anglophones. Les enfants issus de différents groupes confessionnels ou linguistiques se côtoient dans les écoles, ce qui ne manque pas alors d'ouvrir la voie à la mixité et au métissage culturel¹⁴¹.

Si les écoles sont des lieux par excellence où les membres des diverses communautés ethniques et religieuses se rencontrent, l'indice le plus éloquent de cette mixité est certainement le nombre élevé de mariages interethniques et/ou mixtes sur le plan confessionnel. Ces unions sont plus ou moins nombreuses d'une localité à l'autre. Par exemple, selon le recensement de 1861, ces mariages représentent 3.88 % des couples dénombrés dans le canton de Carleton, 9.05 % dans celui de Maria et 20.41 % dans celui de Cox¹⁴². Bien que ces unions soient fréquentes, elles sont néanmoins dénoncées par le clergé,

¹³⁹ *Ibid.*, p. 171-172.

¹⁴⁰ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Paspébiac, tiroir(s) 77-78, 1802-1870, Lettre des habitants de Paspébiac à Mgr Pierre-Flavien Turgeon, Paspébiac, 12 avril 1864 ; ADEG, III, 7, 3, paroisse de Paspébiac, tiroir(s) 77-78, 1802-1870, Lettre de Charles-Godfroid Fournier à Mgr Jean Langevin, Paspébiac, 20 août 1867.

¹⁴¹ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Bonaventure, tiroir(s) 9, 1766-1870, Lettre de Joseph-Philippe Lefrançois à Mgr Joseph-Octave Plessis, Bonaventure, 9 août 1824.

¹⁴² BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Carleton, p. 1-20, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Cox, p. 21-65, consulté le 11 octobre 2017 ; BAC - collection numérique, recensement de 1861, district de Bonaventure, canton Maria, p. 154-190, consulté le 11 octobre 2017.

déplorant ainsi qu'elles mènent le plus souvent à l'abjuration puis la conversion de l'un des deux époux¹⁴³. Qui plus est, ces mariages mixtes peuvent s'avérer bénéfiques pour le clergé catholique, dans la mesure où ils permettent qu'une partie des enfants qui en sont issus soient baptisés. À l'inverse, ces unions ouvrent également la voie à une possible génération de non-croyants¹⁴⁴. Si les craintes des membres du clergé se révèlent finalement infondées à ce propos, les mariages mixtes changent cependant le visage des communautés ethnoculturelles au fil des générations. Avec ces mariages et leur descendance, les communautés se fondent les unes aux autres et les différences s'atténuent. Dans le cas de la communauté catholique et francophone, à laquelle appartiennent les Acadiens, elle connaît une croissance à travers ces unions avec des Irlandais ou des Loyalistes. En effet, les enfants qui en sont issus sont souvent élevés dans le catholicisme et deviennent parfois francophones¹⁴⁵. Ce métissage suscite parfois des oppositions. Ainsi, il arrive que cette descendance aux appartenances multiples fasse l'objet d'une certaine stigmatisation au sein de la communauté. Ce phénomène s'observe d'ailleurs à la fois du côté de l'appartenance religieuse, lorsque des gens sont accusés d'être de mauvais catholiques parce qu'ils ont un parent protestant¹⁴⁶, et de l'appartenance ethnoculturelle, lorsque des habitants de Paspébiac sont rejetés sous prétexte que leurs ancêtres se seraient « alliés à des sauvagesses »¹⁴⁷.

En somme, les diverses communautés composant la société de la Baie-des-Chaleurs se caractérisent par leurs maillages à travers les nombreux contacts qu'elles ont entre elles. Qu'il s'agisse des activités quotidiennes des colons, des relations commerciales, des écoles ou des mariages mixtes, les motifs de contacts, d'échanges ou de métissage entre les différents groupes sont nombreux. Un syncrétisme peut même être relevé dans certaines communautés ethnoculturelles qui empruntent aux différents héritages culturels les caractérisant, créant ainsi des référents culturels uniques.

¹⁴³ Mario Mimeault, *La Gaspésie, op. cit.*, p. 107.

¹⁴⁴ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Paspébiac, tiroir(s) 77-78, 1802-1870, Lettre d'Épiphan Lapointe à Mgr Pierre-Flavien Turgeon, Paspébiac, 9 mai 1853.

¹⁴⁵ David Lee, *op. cit.*, p. 165 et 168.

¹⁴⁶ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Bonaventure, tiroir(s) 9, 1766-1870, Lettre de Pierre-Flavien Leclerc à Mgr Joseph-Octave Plessis, Bonaventure, 17 janvier 1820.

¹⁴⁷ Joseph-Octave Plessis, *op. cit.*, p. 129.

1.3 Les Acadiens et la querelle des titres dans la Baie-des-Chaleurs

Connue sous le nom de querelle des titres, la lutte acharnée sous le Régime britannique pour obtenir des titres de propriété pour les terres occupées et exploitées caractérise l'histoire des Acadiens dans le siècle suivant leur arrivée sur le territoire. À partir du moment où la colonie passe aux mains des Britanniques, les colons peuvent devenir propriétaires de leurs terres à condition de détenir les lettres patentes qui le confirment légalement. En théorie, les terres doivent être concédées à ceux qui paraissent le plus en mesure de les exploiter judicieusement. Toutefois, des abus et du favoritisme sont déplorés dans ce domaine¹⁴⁸. Ainsi, l'occupation, le défrichement puis la culture de terres sans le moindre titre de propriété sont très répandus dans la Baie-des-Chaleurs. Lorsque les Loyalistes arrivent à leur tour dans la région, ils sont confrontés à la même réalité, ce qui se traduit notamment par de nombreuses lettres, réclamations et pétitions envoyées à Québec, sur plusieurs décennies, pour presser les autorités coloniales de régler la situation¹⁴⁹.

1.3.1 Proclamations et engagements officieux auprès des Acadiens

Ce sont notamment les proclamations et les engagements officieux qui lancent la querelle des titres dans la Baie-des-Chaleurs. Dès le lendemain de la Conquête, le gouverneur James Murray proclame en 1765 que quiconque en fait la demande se voit concéder des terres dans la Baie-des-Chaleurs et peut s'y établir¹⁵⁰. En regard de cette proclamation, les Acadiens déjà présents sur le territoire s'y réfèrent pour tenter d'attirer des compatriotes déportés. Ces promesses ont un écho important auprès des Acadiens vivant désormais en Nouvelle-Angleterre, et plusieurs entreprennent le voyage vers le Canada. Bien qu'ils croient les obtenir en échange d'un serment d'allégeance à la Couronne britannique, ces terres s'avèrent toutefois plus difficiles à acquérir¹⁵¹.

¹⁴⁸ Michel Emard, *op. cit.*, p. 7.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 8.

¹⁵⁰ Extrait de la Proclamation faite par le Gouverneur du Canada pour encourager les Peuples à s'y établir, dans Patrice Gallant, *op. cit.*, p. IX.

¹⁵¹ John Mack Faragher, *op. cit.*, p. 436-437.

Les autorités coloniales s'engagent à de nombreuses reprises auprès des Acadiens au sujet de leurs droits de propriété. Dès le début des années 1760, elles garantissent aux premiers colons acadiens que les travaux effectués sur les terres occupées constitueraient des titres. De ce fait, les Acadiens sont encouragés à venir s'établir sur des terres et à les cultiver. Ainsi, lorsqu'il est question de déposséder les Acadiens et d'attribuer leurs terres à d'autres, la tension monte. Des colons acadiens acheminent des pétitions et requêtes diverses en grand nombre¹⁵². Le cas du huguenot Henry Mounier, de Tracadieche, témoigne de ces tensions qui se concluent au préjudice des Acadiens établis sur ces terres. À la suite de sa demande, Mounier se voit octroyer en 1767 une concession de 10 000 acres à Tracadieche, qu'il doit coloniser majoritairement avec des protestants. Il dispose de 10 ans pour remplir son mandat de colonisation, à raison d'un colon par lot de 100 acres. S'il y parvient, les autorités civiles lui promettent le titre de seigneur de Tracadieche. Il échoue et ne devient jamais seigneur. Ce faisant, son échec l'empêche de concéder à son tour les titres de propriété réclamés par les Acadiens établis sur ses terres¹⁵³.

Les années 1780 sont elles aussi marquées par de nouvelles promesses de la part des autorités coloniales. En dépit de leurs accents de sincérité, ces dernières ne parviennent pas à accorder aux Acadiens les titres réclamés dans des délais raisonnables. L'administrateur colonial Henry Hope reçoit en 1785 les confidences des Acadiens. Ceux-ci lui disent vivre dans une angoisse constante à l'idée de perdre leurs établissements qu'ils ont acquis en travaillant leurs terres durant de nombreuses années. H. Hope proclame alors que tant qu'ils seraient pacifiques et demeureraient de bons sujets loyaux au roi, les Acadiens recevraient la protection et les encouragements du gouvernement. Les Acadiens doivent donner d'abord des preuves de leur occupation de leur terre et du travail effectué. Puis, ils doivent prêter un serment d'allégeance à la Couronne britannique et signer une déclaration à cet effet. Ainsi, ils devraient pouvoir obtenir les actes de concession qu'ils réclament¹⁵⁴. À la suite de cette proclamation, l'arpenteur John Collins et le lieutenant-gouverneur Nicholas Cox font le tour

¹⁵² Mémoire de Louis Bourdages, dans Patrice Gallant, *op. cit.*, p. XI-XIII ; Rapport du *Land Committee* à Guy Carleton, dans Patrice Gallant, *op. cit.*, p. XIV-XV.

¹⁵³ Mandamus accordé à Henry Mounier, « At the Court at St James » , 26 août 1767, BAC, RG1, L3L, Lower Canada Land Records, vol. 147, MF C-2550.

¹⁵⁴ Proclamation de Henry Hope, 9 mai 1786, publiée dans Arthur G. Doughty, *Rapport des archives publiques pour l'année 1918*, Ottawa, Thomas Mulvey, 1920, p. 275-276.

de la région et reçoivent les réclamations des colons établis sur le territoire. Ils ne font néanmoins aucun relevé des terres qu'ils occupent. À terme, des certificats de droit de propriété sont émis en 1787, mais il ne s'agit pas de titres de propriété officiels. De nombreuses décennies ponctuées d'échanges, de requêtes, de pétitions, de contestations, etc. s'ensuivent, et cette dispute marque les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs¹⁵⁵.

1.3.2 Remises en question et contestations territoriales

Les contestations et les revendications territoriales par plusieurs groupes caractérisent la querelle des titres dans la Baie-des-Chaleurs. Le partage du territoire est plus d'une fois remis en question étant donné les groupes qui s'établissent d'eux-mêmes dans la région et ceux dont les autorités civiles souhaitent l'établissement. Si la cohabitation se déroule assez bien au départ puisque les colons sont somme toute peu nombreux, des tensions s'accroissent au fur et à mesure que la population augmente. Elles se manifestent lorsque les autorités civiles préparent l'arrivée des Loyalistes. Le gouverneur Guy Carleton mandate en 1783 le lieutenant-gouverneur Nicholas Cox et le juge Felix O'Hara de tout mettre en place pour l'arrivée des Loyalistes. F. O'Hara se charge alors de l'arpentage et N. Cox de la distribution des terres aux nouveaux arrivants¹⁵⁶. Lorsque les Loyalistes arrivent, leur accès à la terre est facilité, mais ils lorgnent certaines des terres déjà occupées et cultivées par des Acadiens, notamment dans le secteur de Bonaventure. Nicholas Cox et Charles Robin font pression auprès des Loyalistes pour qu'ils s'établissent sur des terres vacantes et que les Acadiens ne soient pas lésés par leur arrivée. Ils se laissent finalement convaincre de s'installer dans le village de Petit Paspébiac, qui devient New Carlisle, un noyau de peuplement loyaliste¹⁵⁷.

Les premières années de cohabitation entre Acadiens et Micmacs se déroulent assez bien, mais lorsque la communauté acadienne s'accroît et s'étend davantage sur le territoire en quête de nouvelles terres à cultiver, les contestations territoriales se multiplient. Les Micmacs revendiquent déjà en 1765 toutes les terres entre Cascapédia et Ristigouche, arguant

¹⁵⁵ Michel Emard, *op. cit.*, p. 9.

¹⁵⁶ Mario Mimeault, *La Gaspésie, op. cit.*, p. 102-103.

¹⁵⁷ Christian Blais, « Pérégrinations et conquête du sol (1755-1836) : l'implantation acadienne sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs », *op. cit.*, p. 16.

qu'ils ne veulent pas que les Acadiens pêchent et chassent sur ces terres¹⁵⁸. Cependant, lorsque la guerre d'Indépendance américaine fait rage et que la pêche décline dans la Baie-des-Chaleurs à cause de l'absence d'exportateurs de poisson dans la région, les Acadiens doivent se tourner vers l'agriculture et la chasse pour subvenir à leurs besoins. Cette situation les incite à s'établir sur les terres revendiquées par les Micmacs. Les Amérindiens sont mécontents que les Acadiens pénètrent sur leurs terres et les Acadiens se plaignent que les Micmacs cherchent à les en empêcher¹⁵⁹. L'un des principaux points de litige entre les deux groupes concerne le fauchage du foin des prairies qui longent les cours d'eau, entre autres dans le secteur de Ristigouche. Une entente est alors conclue entre Acadiens et Micmacs de manière à ce que les premiers paient des redevances aux seconds pour avoir accès au foin des prairies. La mésentente sur le partage du territoire se poursuit tout de même et, avec l'arrivée de colons de plus en plus nombreux dans la région, la situation risque de s'envenimer. Un comité composé du lieutenant-gouverneur Nicholas Cox, de l'abbé Joseph Mathurin Bourg et de l'arpenteur John Collins est mis sur pied en 1786 afin que la colonisation et la cohabitation se déroulent sans heurt. À la suite de tractations, les délimitations territoriales sont définies et acceptées. Les Micmacs finissent par abandonner certaines de leurs prétentions territoriales, dont notamment la rivière Nouvelle et la pointe de Miguasha¹⁶⁰.

Un autre point de contestation territoriale est relatif aux concessions territoriales faites à certains hauts fonctionnaires, dont les terres qui sont occupées et cultivées par des Acadiens. Bien que les terres leur aient été concédées, plusieurs ne cherchent pas à les exploiter et finissent par renoncer à leurs prétentions territoriales au profit des habitants qui occupent bel et bien ces terres. Ce sont les cas de John Collins, de Samuel Holland ou de Hugh Finlay¹⁶¹. Par contre, d'autres sont au cœur de différents conflits et tensions avec les Acadiens. Possédant le canton éponyme, la famille Mann en est un cas notable. Les membres de cette famille occupent des postes tels que juge de paix, chef de police ou membre du Conseil des terres de la Gaspésie, ce qui leur confère un certain ascendant dans la région. Étant en position de force, les Mann se querellent couramment avec les Acadiens et les

¹⁵⁸ David Lee, *op. cit.*, p. 172.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 172.

¹⁶⁰ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 192-195.

¹⁶¹ Michel Emard, *op. cit.*, p. 9 ; Lettre de Samuel Holland à Hugh Finlay, 29 mars 1796, dans Patrice Gallant, *op. cit.*, p. XLII ; Lettre de Hugh Finlay à Samuel Holland, 1^{er} avril 1796, dans Patrice Gallant, *op. cit.*, p. XLII.

Micmacs au sujet du territoire dès les années 1780¹⁶². Cet avantage se maintient avec la génération suivante : les Acadiens dénoncent la toute-puissance et la tyrannie d'Isaac Mann fils à leur égard¹⁶³.

1.3.3 La persévérance des Acadiens : pétitions et correspondance soutenue

La persévérance des Acadiens dans le cadre de la querelle des titres dans la Baie-des-Chaleurs est digne de mention. Déjà, dans les années 1760, de nombreuses pétitions sont envoyées aux autorités britanniques par des Acadiens qui cherchent à améliorer leurs conditions de vie. Ces pétitions sont caractérisées par plusieurs requêtes, ouvrant ainsi un dialogue entre les Acadiens et l'administration britannique, que ce soit dans la Baie-des-Chaleurs ou dans les autres colonies britanniques, notamment dans les Maritimes ou en Nouvelle-Angleterre¹⁶⁴. Dans le cas des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs, ils signifient aux autorités coloniales dès les premières années qui suivent la Conquête qu'ils souhaitent demeurer dans la région. Ils demandent alors des titres de propriété pour les terres sur lesquelles ils s'installent. À l'origine, les autorités coloniales espèrent rapprocher les Acadiens de Québec afin de les avoir à l'œil. Refusant cette offre, les Acadiens font valoir qu'ils ont déjà des engagements auprès des marchands de la région et qu'ils sont accoutumés à l'endroit, qui leur permet, avec la pêche et la culture du sol, de vivre « gracieusement ». Enfin, ils jugent que leur présence contribue au développement économique de la région¹⁶⁵.

Par la suite, si leur présence est tolérée sur le territoire, l'attribution de titres de propriété pour les terres qu'ils occupent se fait attendre très longtemps. Les décennies 1760 et 1770 sont marquées par plusieurs échanges entre les Acadiens et les autorités britanniques pour l'obtention de titres légaux. Le nombre de pétitions et de requêtes envoyées à Québec croît de manière exponentielle au cours des années 1780. Les requêtes sont très nombreuses, qu'il s'agisse de demandes de reconnaissance de droits de propriété pour des terres déjà

¹⁶² David Lee, *op. cit.*, p. 168.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 175.

¹⁶⁴ Adeline Vasquez-Parra, *Aider les Acadiens ? Bienfaisance et déportation 1755-1776*, *op. cit.*, p. 132.

¹⁶⁵ BAC, Lower Canada Land Petitions, MF 6986, Lettre des Acadiens de Bonaventure à Guy Carleton, 28 août 1766.

occupées et cultivées depuis les années 1760, comme c'est le cas à Bonaventure ou à Carleton, ou de nouvelles concessions à accorder sur des terres que les colons commencent à défricher, comme dans les secteurs de Cascapédia ou de Nouvelle. Lorsque les Loyalistes arrivent dans la région, ils ne détiennent pas non plus de titres légaux. Les réclamations auprès des autorités coloniales s'accroissent dès lors. Les Acadiens remarquent d'ailleurs que les responsables politiques prêtent davantage oreille aux Loyalistes. Ils dénoncent alors le favoritisme à l'endroit des colons anglophones et réitèrent leurs propres demandes de titres. S'ils sont entendus, ils n'obtiennent alors que des billets de location pour leurs terres et non pas les titres officiels réclamés¹⁶⁶. Du coup, de pair avec les Loyalistes, les Acadiens font pression sur les autorités civiles pour obtenir leurs titres de propriété, afin de ne pas être dépossédés de leurs terres.

Les tribulations des Acadiens se poursuivent ensuite au cours des années 1790. Au tournant de cette décennie, plusieurs en viennent même à quitter la région, notamment pour le Nouveau-Brunswick, où les titres de propriété seraient plus faciles à obtenir¹⁶⁷. Quant à eux, ceux qui restent continuent d'enchaîner les pétitions à l'endroit du Conseil exécutif de Québec. Par le biais de la Commission des terres de la Gaspésie, ils plaident leur cause sans relâche. Une fois de plus, des certificats sont émis, mais aucun titre légal¹⁶⁸. Les Acadiens font valoir leurs droits, mais aussi et surtout leur volonté de pouvoir léguer leurs terres à leur descendance, ce qu'ils ne peuvent pas faire légalement jusqu'alors. Ce sont notamment cette insécurité et cette incertitude quant à l'héritage de leurs enfants qui poussent les Acadiens à continuer de se battre pour posséder légalement leurs terres¹⁶⁹. Enfin, les mêmes débats se poursuivent jusqu'aux années 1830, jusqu'à ce que les autorités civiles concèdent finalement les titres tant attendus.

¹⁶⁶ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 198.

¹⁶⁷ Bona Arsenault et Pascal Alain, *op. cit.*, p. 287.

¹⁶⁸ Christian Blais, « Pérégrinations et conquête du sol (1755-1836) : l'implantation acadienne sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs », *op. cit.*, p. 18.

¹⁶⁹ Lettre des habitants de Bonaventure à François LeMaistre, 20 juin 1795, dans Patrice Gallant, *op. cit.*, p. XXXVIII-XXXIX.

1.3.4 Flou et insécurité autour des titres : des instances administratives pour régler la question

Dès les premières années qui suivent la Conquête, la question des titres de propriété pour les terres occupées et cultivées par les Acadiens est un enjeu important dans la région. Déjà, au cours des années 1760, les autorités coloniales commencent à prendre des mesures pour régulariser la situation foncière en Gaspésie. Elles mandatent John Collins, l'arpenteur général de la province, pour faire l'arpentage de la région en 1766. Un constat s'impose : les Acadiens sont nombreux à occuper, défricher, ensemercer des terres bien qu'ils ne détiennent aucun titre légal. Après ce premier arpentage, les réclamations des Acadiens ne font pas l'objet d'un règlement. Au contraire, ce sont plutôt des fonctionnaires britanniques qui se voient concéder des terres, dont J. Collins lui-même, bien qu'ils ne s'établissent jamais sur le territoire¹⁷⁰. Puis, avec l'arrivée des Loyalistes au cours des années 1780, les inquiétudes entourant l'attribution et la possession des terres augmentent fortement. Les autorités coloniales mettent en place une instance administrative pour se pencher sur la question. Le Conseil des terres de la Gaspésie, dont la vocation principale est de régler les problèmes fonciers dans la région, est créé en 1789. Le conseil est composé de Nicholas Cox, de Felix O'Hara, de Charles Robin, d'un Loyaliste et de deux Canadiens, mais aucun Acadien n'y siège. Les Acadiens se tournent vers cette institution pour régler leurs problèmes de propriété foncière, mais ils ont de la difficulté à se faire entendre, d'où leurs nombreuses pétitions¹⁷¹.

Au bout de maintes requêtes de la part des Acadiens entre autres, la Chambre d'assemblée du Bas-Canada adopte, le 16 février 1818, une résolution visant à doter les Gaspésiens des titres de propriété qu'ils réclament. Un projet de loi est adopté le 24 avril 1819 et conduit à la création de la Commission des terres de la Gaspésie¹⁷². Ce sont alors les Acadiens, mais également les Micmacs, les Loyalistes et les autres immigrants qui revendiquent des titres de propriété. Avec la population qui croît sans cesse et les bonnes terres qui deviennent de plus en plus rares, les problèmes de délimitation surgissent les uns après les autres. Ils se révèlent complexes puisqu'aucun titre officiel ne délimite clairement

¹⁷⁰ Christian Blais, « Pérégrinations et conquête du sol (1755-1836) : l'implantation acadienne sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs », *op. cit.*, p. 10.

¹⁷¹ Michel Emard, *op. cit.*, p. 10.

¹⁷² Christian Blais, « Pérégrinations et conquête du sol (1755-1836) : l'implantation acadienne sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs », *op. cit.*, p. 19.

les propriétés de chacun¹⁷³. La commission met six ans pour remplir son mandat, notamment à cause du manque de notaires et d'arpenteurs, de l'éloignement de la région, des difficultés de communication et des contestations autour de certaines réclamations. Son mandat arrive à échéance en 1825 : ce sont alors 631 réclamations, émanant d'environ 1000 individus, qui ont pu être traitées¹⁷⁴. Des billets de location sont attribués aux colons, qui doivent les faire remplacer par des lettres patentes pour obtenir des titres en bonne et due forme¹⁷⁵.

À l'issue de la commission, les colons disposent de trois ans pour faire enregistrer leurs billets de location au greffe de la Cour provinciale du district inférieur de Gaspé afin de régulariser leur situation. La plupart d'entre eux négligent de le faire. Trois années supplémentaires leur sont accordées de manière à ce qu'ils puissent mener ces démarches à bien. Encore une fois, la plupart des colons ne complètent pas le processus. Sur les 631 billets de location émis au terme de la commission, à peine une soixantaine sont enregistrés selon les critères exigés par la procédure en 1835. Dans la Baie-des-Chaleurs, au début des années 1830, ce sont plus de la moitié des gens qui n'ont aucun titre pour leurs terres, pas même de billets de location. Les historiens ignorent la ou les raisons pour lesquelles les habitants ont omis de compléter ces démarches administratives qui leur auraient permis d'obtenir leurs titres de propriété. C. Blais soulève toutefois l'hypothèse selon laquelle la distance entre les villages des colons et Gaspé, ou encore les frais administratifs, auraient pu être à l'origine de cette négligence¹⁷⁶. Une loi est finalement adoptée le 21 mars 1836, stipulant que les détenteurs des billets de location octroyés par la Commission des terres de la Gaspésie obtiennent la propriété absolue pour leur terre, et ce, même s'ils ne détiennent pas les fameuses lettres patentes avec le sceau de la province¹⁷⁷.

En définitive, en dépit de cette querelle des titres qui perdure et qui marque l'histoire des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique, ces derniers s'enracinent sur le territoire. Ils luttent avec acharnement pour leur place en Gaspésie et pour posséder

¹⁷³ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 199.

¹⁷⁴ Michel Emar, *op. cit.*, p. 14.

¹⁷⁵ Christian Blais, « Pérégrinations et conquête du sol (1755-1836) : l'implantation acadienne sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs », *op. cit.*, p. 20.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 20.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 21.

légalement leurs terres. Leur persévérance les conduit finalement à obtenir gain de cause après plus de 70 ans de requêtes pour la reconnaissance de leurs droits.

En somme, la réalité des colons acadiens dans la Baie-des-Chaleurs entre 1763 et 1867 se manifeste avec des caractéristiques typiques de cette région et de cette époque. Tout au long du XIX^e siècle, la Gaspésie progresse à plusieurs points de vue. La population est en hausse constante, un encadrement social et politique prend forme, des investisseurs s'intéressent aux richesses de la région, les habitants développent un sentiment d'appartenance à l'endroit de la région, etc. Cependant, des problèmes, des défis et des enjeux marquent également cette période. La dépendance envers les compagnies de pêche et les capitaux étrangers, les voies de communication déficientes, le casse-tête foncier, etc. représentent des difficultés majeures auxquelles les habitants de la région doivent faire face. Tout bien considéré, la Gaspésie fait néanmoins partie avant 1880 des régions les plus dynamiques sur le plan économique et ouvertes sur le monde¹⁷⁸.

¹⁷⁸ Mario Mimeault, *La Gaspésie, op. cit.*, p. 122.

Chapitre 2 – Représentations contemporaines des Acadiens de la rive nord de la Baie-des-Chaleurs dans le siècle suivant la Déportation

Les Acadiens de la rive nord de la Baie-des-Chaleurs connaissent une réalité singulière entre 1763 et 1867. Comment leurs contemporains se les représentent-ils ? S'ils sont parfois dépeints de manière positive, sous le jour de bons colons et de sujets loyaux, ils sont aussi au cœur de portraits moins élogieux. Qu'il s'agisse des membres du clergé, d'autres habitants de la région ou des autorités locales ou coloniales, les contemporains contribuent à véhiculer diverses représentations des Acadiens. Ces représentations sont souvent assez fidèles à la réalité empirique des colons acadiens de la Baie-des-Chaleurs. Il arrive aussi qu'elles s'en éloignent, teintées tantôt par des préjugés entretenus contre eux tantôt par une magnification de leur communauté. Aussi subjectives qu'elles puissent être, ces représentations font partie intégrante du processus de définition de la communauté acadienne, notamment sur le plan de l'appartenance identitaire.

2.1 Les représentations entretenues par le clergé catholique

Les diverses représentations du peuple acadien pour la période s'échelonnant de 1763 à 1867 se recoupent sur plusieurs points. De grandes tendances se dessinent, peu importe qu'il s'agisse d'une communauté vivant dans les Maritimes, au Québec ou en Nouvelle-Angleterre. Cependant, chacune de ces communautés se développe à travers plusieurs particularités identitaires, ce qui est également le cas pour les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs. Les sources provenant des membres du clergé catholique dans la région sous le Régime britannique offrent une vitrine des plus riches sur cette communauté. Connaissant intimement le quotidien des Acadiens de la région, les prêtres se les représentent de différentes manières, parfois flatteuses, parfois plus sévères. L'historienne Adeline Vasquez-Parra souligne que « [l]e rôle de l'Église catholique dans la production de représentations

particulières sur le groupe va alors jouer un rôle essentiel dans la structuration d'une identité collective¹⁷⁹. »

2.1.1 Une volonté de s'établir et de se développer en tant que communauté

L'historien Gregory M. W. Kennedy soutient que l'appartenance des Acadiens transite d'abord par la famille et la paroisse¹⁸⁰. Il n'est pas surprenant alors de constater que les Acadiens cherchent à ancrer et développer leurs unités familiales et leurs paroisses en s'établissant dans une nouvelle région comme la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique. La correspondance religieuse de l'époque insiste sur cette représentation de l'Acadien cherchant à s'établir sur le territoire, à en repousser les limites et à développer sa communauté qu'il cherche à reconstruire au lendemain de la Déportation. Dès les premières années suivant la Conquête, les Acadiens communiquent avec l'évêque Jean-Olivier Briand en 1768 pour demander l'envoi d'un missionnaire dans la Baie-des-Chaleurs. Ils entendent s'établir de manière permanente sur le territoire et leurs familles ont besoin de l'encadrement spirituel d'un missionnaire¹⁸¹. Il s'agit là de la première d'une longue série de requêtes du genre dans la correspondance religieuse. Dans celle-ci, les prêtres présentent les Acadiens de la région comme des pionniers de plusieurs localités qui se déploient avec la colonisation. La correspondance cerne souvent leurs caractéristiques : en colonisant le sol, les Acadiens manifestent une forte volonté de se développer en tant que communauté ; ils cherchent à s'étendre sur le territoire en dépit de l'âpreté de la colonisation ; ils désirent établir la foi catholique, qu'ils souhaitent voir se répandre¹⁸². Les propos reflètent la réalité sur le terrain

¹⁷⁹ Adeline Vasquez-Parra, *Aider les Acadiens ? Bienfaisance et déportation 1755-1776*, *op. cit.*, p. 135.

¹⁸⁰ Gregory M. W. Kennedy, *op. cit.*, p. 210.

¹⁸¹ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Bonaventure, tiroir(s) 9, 1766-1870, Lettre des habitants de la Baie-des-Chaleurs à Mgr Jean-Olivier Briand, Bonaventure, 6 août 1768.

¹⁸² ADEG, III, 7, 3, paroisse de Nouvelle, tiroir(s) 71-72, 1789-1870, Lettre de Joseph Mathurin Bourg à Mgr Jean-François Hubert, Nouvelle, 12 mai 1789 ; ADEG, III, 7, 3, paroisse de Caplan, tiroir(s) 23, 1835-1870, Lettre des habitants de Caplan à Antoine Gosselin, Caplan, octobre 1835 ; ADEG, III, 7, 3, paroisse de Maria, tiroir(s) 55, 1836-1870, Lettre des habitants de Maria à Mgr Pierre-Flavien Turgeon, Maria, 20 août 1850.

jusqu'à la fin du Régime britannique, l'excédent de population d'anciennes localités essaimant vers de nouvelles terres à défricher et coloniser¹⁸³.

Une figure prédomine parmi les représentations ultérieures à la période : celle de l'Acadien opiniâtre qui doit faire face aux innombrables épreuves de la colonisation et, notamment pour ceux de la Baie-des-Chaleurs, à la misère qui caractérise leur destin. Cette prédominance n'est pas sans raison¹⁸⁴. À plusieurs reprises, la correspondance religieuse fait référence aux nombreuses difficultés auxquelles les colons acadiens de la Baie-des-Chaleurs sont confrontés. Elle les juge persévérants dans l'adversité, déterminés à établir et développer leur communauté malgré les obstacles qui se dressent devant eux. L'une des premières difficultés auxquelles ils doivent faire face est la pauvreté qui règne parmi les habitants. Bien réelle, la pauvreté des habitants de la région se reflète dans leurs représentations. Bien que les Acadiens aient une volonté de développer leurs communautés, entre autres en y construisant des églises pour accueillir des missionnaires, les écrits soulignent souvent que les habitants n'en ont pas les moyens. Connu surtout sous le nom de « père Bonaventure », le prêtre Étienne Carpentier correspond d'ailleurs à ce sujet avec l'évêque Jean-Olivier Briand en 1766. Il écrit : « Je crois être obligé de vous prévenir que La mission de Bonaventure n'est pas capable de soutenir un missionnaire Le revenu de Laditte mission peu monter a 150⁰⁰ il faut un suplement assez considerable pour y entretenir un prêtre amoins quil ne veuille faire le metié de Reolet¹⁸⁵ ». Les épisodes de famines et de misère prévalent au chapitre des difficultés des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs. Le climat rigoureux et l'infertilité de certaines des terres colonisées par les Acadiens provoquent parfois de mauvaises récoltes qui engendrent famines et misère. Malgré cette réalité, les Acadiens s'entêtent à demeurer dans la région, et la correspondance religieuse relate cet entêtement. Le prêtre de Carleton, Joseph-Marie Bellanger, en fait état à Mgr J.-O. Plessis : « Nos pauvres paroisses sont réduites a une misère a peine imaginable : depuis trois ans les gelées detruisent tous; mais principalement cette année dernière non seulement les patates ont manqué; mais

¹⁸³ ADEG, III, 7, 3, paroisse de New Richmond, tiroir(s) 68-69, 1853-1870, Lettre de François-Xavier Bossé à Mgr Charles-François Baillargeon, New Richmond, 9 octobre 1867.

¹⁸⁴ Antoine Bernard, « Vue plongeante : Baie-des-Chaleurs, 1800 », *Revue d'histoire de la Gaspésie*, vol. 4, n° 4, 1966, p. 180.

¹⁸⁵ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Bonaventure, tiroir(s) 9, 1766-1870, Lettre du Père Bonaventure à Mgr Jean-Olivier Briand, Bonaventure, 28 septembre 1766.

le peu qu'on a récolté n'a point plutôt été renfermé dans les caves qu'elles ont aussitôt commencé à pourrir. Les habitants obligés de les cueillir à la main n'avoient pas plutôt fini cette pénible tâche qu'ils étoient obligés de recommencer¹⁸⁶. » Ce passage est d'ailleurs assez éloquent quant à la situation des colons acadiens dans la Baie-des-Chaleurs en ces temps difficiles.

La correspondance des membres du clergé catholique signale la principale représentation véhiculée sur les Acadiens : celle de leur foi inébranlable. Dotés de celle-ci, ces colons ont besoin alors de la bienveillance et des bonnes grâces du clergé pour développer leur communauté. Les Acadiens sont présentés comme des artisans de l'établissement du culte catholique dans la Baie-des-Chaleurs. Ils construisent des chapelles et des églises pour attirer des prêtres résidents au sein de leurs communautés, qui s'épanouissent dans la foi catholique¹⁸⁷. Dans une lettre à l'évêque Bernard-Claude Panet en 1827, les habitants de la région, notamment ceux de Bonaventure, s'affirment comme des fervents catholiques et cherchent à faire envoyer plus de prêtres dans la Baie-des-Chaleurs. Longtemps, ces prêtres missionnaires se voient confier de vastes étendues de territoire sur lesquels ils doivent desservir l'ensemble des fidèles. Cependant, avec la croissance constante de la population, les habitants ne croient plus au maintien d'un tel service, bien qu'ils aient accepté cette solution jugée nécessaire auparavant. Ils soulignent en 1827 que la population a doublé en peu de temps et que les enfants à instruire sont quatre fois plus nombreux. Ils requièrent la nomination d'un prêtre pour desservir les fidèles de Bonaventure à Port-Daniel, plutôt que ceux résidant entre Bonaventure et Rivière-au-Renard. Les fidèles insistent alors sur la force de leur foi et leur désir d'un encadrement spirituel¹⁸⁸. Leur foi est également présentée comme une barrière à l'expansion protestante dans la Baie-des-Chaleurs. Ces fervents défenseurs du catholicisme deviennent dès lors des outils de la colonisation du territoire. La présence et l'influence de cette communauté de fidèles sont d'ailleurs renforcées par les établissements acadiens dans différents secteurs de la région, établissements se déployant au

¹⁸⁶ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Carleton, tiroir(s) 26-27, 1784-1870, Lettre de Joseph-Marie Bellanger à Mgr Joseph-Octave Plessis, Carleton, 8 janvier 1817.

¹⁸⁷ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Bonaventure, tiroir(s) 9, 1766-1870, Lettre des habitants de Bonaventure à Mgr Jean-François Hubert, Bonaventure, 7 mai 1795 ; ADEG, III, 7, 3, paroisse de Bonaventure, tiroir(s) 9, 1766-1870, Lettre de Louis-Joseph Desjardins à Mgr Jean-François Hubert, Bonaventure, 30 septembre 1795.

¹⁸⁸ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Bonaventure, tiroir(s) 9, 1766-1870, Lettre des habitants de Bonaventure à Mgr Bernard-Claude Panet, Bonaventure, 4 septembre 1827.

fur et à mesure de l'occupation de nouvelles terres, de la construction des églises et de l'arrivée de prêtres résidents. Datant de 1864, une lettre du prêtre Alexis Mailloux en fait d'ailleurs état. Selon lui, la colonisation de l'arrière-pays de Caplan s'impose comme une belle occasion de freiner l'expansion du protestantisme qui croît de manière importante dans la région. Le prêtre suggère ainsi à l'évêque Pierre-Flavien Turgeon d'ériger une chapelle à desserte de manière à favoriser la colonisation du territoire par les catholiques, ce à quoi les Acadiens tiennent résolument¹⁸⁹.

2.1.2 Une part de responsabilité dans leur propre misère

La correspondance religieuse fait souvent état de plusieurs qualités des colons acadiens, mais il arrive aussi que les prêtres et les évêques posent sur eux un regard bien plus sévère. Les historiens sont nombreux à soulever cette réalité. Nicolas Landry et Nicole Lang soulignent que, surtout pour la période s'étendant de 1766 à 1825, les évêques ont souvent tendance à avoir une mauvaise opinion des Acadiens. Mgr J.-O. Plessis est l'un de ceux dont le jugement est le plus dur. Certains évêques sous-entendent que les Acadiens seraient responsables de leur sort et les blâment pour la Déportation. Ils soutiennent également que les Acadiens seraient un peuple ignorant, et que cet état de fait les maintiendrait aux seconds rangs de la société¹⁹⁰.

Certains membres du clergé ne manquent pas de relever des défauts et des comportements répréhensibles chez les Acadiens. Une lettre de Charles-François Painchaud, prêtre de Carleton, les évoque implicitement en 1807. Ce dernier insiste sur ses difficultés avec les Amérindiens de la région. Il se déclare parfois découragé par leur conduite, ce qui le force à leur consacrer la grande majorité de son temps. Bien que ses principales critiques soient dirigées contre les Micmacs, l'abbé C.-P. Painchaud souligne également que les Acadiens suscitent bien de l'indignation. Il note le désordre régnant parmi eux, situation qui

¹⁸⁹ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Bonaventure, tiroir(s) 9, 1766-1870, Lettre d'Alexis Mailloux à Mgr Pierre-Flavien Turgeon, Bonaventure, 3 février 1864.

¹⁹⁰ Nicolas Landry et Nicole Lang, *op. cit.*, p. 138.

le préoccupe beaucoup¹⁹¹. Si l'abbé C.-P. Painchaud n'identifie pas nettement les causes du « désordre » chez les Acadiens, plusieurs autres prêtres ne manquent pas de vivement critiquer « l'ivrognerie » parmi les colons. La correspondance religieuse mentionne que, peuplées presque entièrement par des Acadiens, les localités plus homogènes causent souvent moins de problèmes aux missionnaires. Ces derniers obtiennent généralement une assez bonne coopération de la part des habitants des villages comme Bonaventure ou Carleton, bien que ceux-ci connaissent des cas d'ivrognerie¹⁹². Ces abus d'alcool sont assez courants dans la région. Les membres du clergé tentent vigoureusement de combattre ce fléau qu'ils assimilent à l'une des causes de la misère des fidèles. Selon les missionnaires de la région, ceux qui cèdent à la tentation de l'alcool sont responsables de leurs déboires et négligent leurs obligations de colons. Pour eux, les ivrognes qui tombent dans divers vices ne peuvent espérer bien s'en sortir¹⁹³.

La négligence des fidèles fait d'ailleurs l'objet de vives critiques de la part des missionnaires. Ils jugent néfastes certains comportements des colons, comportements qui engendreraient leur propre misère. La négligence de la culture du sol fait partie de ces comportements flétris. Pour les membres du clergé, les habitants qui sont endettés auprès des compagnies de pêche auraient tout intérêt à préférer l'agriculture, ce choix leur assurant une relative autosuffisance et leur permettant de rompre avec la misère. Les missionnaires soulignent qu'il ne leur est pas aisé de convaincre les colons de faire ce choix. La correspondance mentionne que les Acadiens seraient parmi ceux qui adhèreraient plus facilement à cette conception, bien qu'ils s'adonnent à une agriculture de subsistance¹⁹⁴. D'autres observateurs de la région partagent les mêmes convictions que celles des membres du clergé au sujet des Acadiens et de la culture du sol. Dès les premières décennies suivant la Conquête, des fonctionnaires tels l'arpenteur John Collins ou le lieutenant-gouverneur Nicholas Cox ne manquent pas de souligner que les terres de la Baie-des-Chaleurs sont tout à fait propres à la culture et qu'elles offrent un rendement permettant aux colons de subvenir

¹⁹¹ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Carleton, tiroir(s) 26-27, 1784-1870, Lettre de Charles François Painchaud à Mgr Joseph-Octave Plessis, Carleton, 5 août 1807.

¹⁹² David Lee, *op. cit.*, p. 166.

¹⁹³ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 315 ; ADEG, III, 7, 3, paroisse de Paspébiac, tiroir(s) 77-78, 1802-1870, Lettre de Joseph-Alexandre Boisvert à Mgr Bernard-Claude Panet, Paspébiac, 1829.

¹⁹⁴ Mario Mimeault, *La Gaspésie, op. cit.*, p. 108.

à leurs besoins. Ils mentionnent également que les Acadiens sont des agriculteurs habiles. Selon ces observateurs, il ne devrait ainsi pas y avoir d'obstacles à ce que les colons acadiens prospèrent comme communauté sur d'aussi bonnes terres¹⁹⁵. Le lieutenant-gouverneur N. Cox signale d'ailleurs la qualité des terres du secteur de Bonaventure en soulignant : « The land is the best I have seen, a fine River and every advantage Settlers can desire¹⁹⁶. » Plus tard, le rapport de Joseph Bouchette comporte des remarques du même genre : « il y a dans plusieurs endroits des portions de terre où l'on pourrait avec succès porter l'agriculture à un plus haut point qu'elle ne l'est à présent¹⁹⁷. » J. Bouchette renchérit en soutenant que « [l']agriculture n'est qu'un objet d'attention secondaire, et le produit ne surpasse guère et peut-être n'égale pas la consommation¹⁹⁸ ». Au sujet du secteur de Bonaventure, il ajoute que les terres sont de bonne qualité, mais que les habitants s'adonnent seulement à la pêche¹⁹⁹.

2.1.3 La cohabitation entre les différentes confessions religieuses : source de certaines tensions

Au fur et à mesure que le peuplement de la Baie-des-Chaleurs s'intensifie, la diversité confessionnelle devient une réalité avec laquelle les autorités civiles comme religieuses et les colons doivent apprendre à composer. Pour les membres du clergé catholique, les contacts constants entre protestants et catholiques sont un problème en regard de l'influence jugée nocive des premiers sur les seconds. La correspondance déplore cette influence surtout dans les localités où la présence protestante est plus importante autour des catholiques, comme à Paspébiac ou à Cascapédia, par exemple. En effet, le prêtre desservant Cascapédia, Paul Pouliot, affirme en 1838 à l'évêque Joseph Signay que les bonnes mœurs des habitants sont constamment menacées face à la présumée perversion protestante. L'influence protestante sur les catholiques de Cascapédia est vivement dénoncée dans cette lettre²⁰⁰. Quant au prêtre de Paspébiac, Maximin Fortin, il communique en 1858 avec l'évêque Pierre-Flavien Turgeon

¹⁹⁵ Lise Drolet, « La Baie-des-Chaleurs : un peu l'Acadie », *Continuité*, no 47, 1990, p. 37.

¹⁹⁶ Archives de l'Université Laval, Collection Haldimand, MF FC 411 H159 A4 105, Notes prises par Nicholas Cox lors de son premier voyage en Gaspésie, Bonaventure, 14 octobre 1777.

¹⁹⁷ Joseph Bouchette, *op. cit.*, p. 601-602.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 604.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 607.

²⁰⁰ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Bonaventure, tiroir(s) 9, 1766-1870, Lettre de Paul Pouliot à Mgr Joseph Signay, Bonaventure, 3 août 1838.

pour signifier le besoin urgent de dépêcher un prêtre « fort » sur place afin de défendre les catholiques contre les nombreux protestants qui les entourent. Pour l'abbé M. Fortin, les gens doivent connaître leur catéchisme et être de bons fidèles afin de ne pas se laisser entraîner dans la foi protestante. L'apostasie constitue une crainte constante du clergé catholique de la Baie-des-Chaleurs²⁰¹.

Dans le même ordre d'idée, le clergé catholique dénonce vigoureusement le fait que les jeunes catholiques fréquentent trop les protestants, surtout lorsque ces contacts conduisent à des conversions religieuses. Les ministres des cultes catholique et protestants s'accordent d'ailleurs sur un point : les jeunes qui changent de confession religieuse pour se trouver un époux sont un problème majeur. Il est difficile de régler ce problème pour les membres des clergés, ces derniers étant trop peu nombreux dans la région pour offrir une présence au quotidien auprès de chaque communauté et les visites pastorales étant espacées. Dès lors, les rapprochements entre les jeunes de différentes confessions sont facilités²⁰². Les unions mixtes, les abjurations de la foi, les conversions qui en résultent et les enfants issus de ces mariages suscitent ainsi de véhémentes critiques de la part des membres du clergé catholique. La correspondance religieuse dénonçant ces unions est considérable et témoigne de l'aversion du clergé catholique envers cet état de fait se manifestant dans la région.

Au sujet des tensions suscitées par la coexistence des confessions catholique et protestantes dans la Baie-des-Chaleurs, celles découlant de la position avantageuse des protestants sont importantes. En effet, les protestants sont privilégiés par les autorités civiles ou occupent des postes d'importance dans l'administration coloniale et locale. Cette situation est parfois déplorée par les prêtres catholiques qui dénoncent la relation de domination entre protestants et catholiques. À titre d'exemple, le prêtre de Paspébiac, Charles-Godfroid Fournier, signale en 1867 à l'évêque Jean Langevin l'influence grandissante de la famille Hamilton de New Carlisle dans la région. Pour l'abbé C.-G. Fournier, cette famille anglaise, protestante de surcroît, acquiert trop de puissance grâce à ses positions avantageuses au sein de différentes institutions. Le prêtre estime que, soumis à l'influence des protestants, les

²⁰¹ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Paspébiac, tiroir(s) 77-78, 1802-1870, Lettre de Maximin Fortin à Mgr Pierre-Flavien Turgeon, Paspébiac, 2 février 1858.

²⁰² Mario Mimeault, *La Gaspésie, op. cit.*, p. 107.

catholiques de la région seraient dans une situation délicate²⁰³. La même année, le prêtre officiant à New Richmond, François-Xavier Bossé, abonde dans le même sens en soulignant que les protestants instruits s'accaparent le pouvoir dans les affaires publiques de la région. Ses critiques se dirigent toutefois également contre les catholiques francophones, auxquels il reproche de ne pas s'intéresser suffisamment aux affaires publiques. Selon lui, il est déjà difficile de faire élire des catholiques aux postes électifs, encore faudrait-il que ces derniers montrent de l'intérêt et une volonté de s'y impliquer : « Si la population française était moins insouciant pour les affaires publiques, plus unie et plus énergique, tout espoir ne serait pas perdu. Mais ces qualités ne se rencontrent guère. La situation est donc des plus critiques, et demande une main habile et expérimentée²⁰⁴. »

Enfin, de simples rivalités ou divergences d'opinions sont parfois à l'origine des tensions entre catholiques et protestants. D'ailleurs, s'il est vrai que la correspondance religieuse catholique comprend des critiques fréquentes à l'encontre des positions des protestants, il arrive aussi en réciproque que les catholiques fassent l'objet des plus vifs reproches. Par exemple, l'abbé Joseph Mathurin Bourg se plaint en 1795 de l'attitude des fidèles à son égard alors qu'il était malade et n'était pas en mesure de s'acquitter de ses devoirs de prêtre. Il critique le fait qu'ils aient cherché à ternir sa réputation en son absence en le calomniant. Il souligne toutefois que, au contraire, les protestants de la région ont fait preuve de compassion à son égard et se sont indignés de la conduite des catholiques à son endroit. Il mentionne d'ailleurs le respect et l'estime que les protestants lui témoignent²⁰⁵. Lorsque les fidèles des différentes confessions religieuses se côtoient en parallèle, la coexistence entre catholiques et protestants se déroule sans heurts la plupart du temps. Toutefois, lorsque l'un des membres d'une confession cherche à s'ingérer dans les affaires de l'autre, des tensions sont presque inévitables. La correspondance catholique fait état d'ailleurs de ces cas de figure à quelques reprises, notamment lorsqu'un pasteur protestant œuvre auprès de catholiques pour les convertir ou pour les inciter à se retourner contre leur

²⁰³ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Paspébiac, tiroir(s) 77-78, 1802-1870, Lettre de Charles-Godfroid Fournier à Mgr Jean Langevin, Paspébiac, 1^{er} octobre 1867.

²⁰⁴ ADEG, III, 7, 3, paroisse de New Richmond, tiroir(s) 68-69, 1853-1870, Lettre de François-Xavier Bossé à Mgr Jean Langevin, New Richmond, 6 octobre 1867.

²⁰⁵ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Carleton, tiroir(s) 26-27, 1784-1870, Lettre de Joseph Mathurin Bourg à Mgr Jean-François Hubert, Carleton, 28 mars 1795.

prêtre. Selon le prêtre Joseph-Alexandre Boisvert, en 1831, les habitants de Paspébiac seraient influencés par un protestant qui calomnierait leur prêtre²⁰⁶. L'inverse se produit également. Il arrive que les prêtres catholiques s'ingèrent dans les affaires des protestants ou cherchent à influencer les habitants au détriment de ces derniers. Ces cas d'ingérences entre les diverses confessions religieuses ne sont pas appréciés par les membres des clergés catholique et protestants. Ils s'y opposent vivement lorsqu'ils en sont victimes.

2.1.4 Une coexistence relativement amicale entre les divers groupes

Sous le Régime britannique, des tensions tenaces surgissent entre les catholiques et les protestants de la Baie-des-Chaleurs. Bien que les divisions entre les groupes religieux soient une réalité, il n'est pas question de graves conflits entre ces communautés la plupart du temps. Les différends qui les opposent finissent par trouver un règlement au fur et à mesure que les protestants apprennent à vivre aux côtés des catholiques au sein de l'Empire britannique²⁰⁷. La correspondance catholique fait également état de cette cohabitation relativement paisible, sinon amicale, entre les communautés religieuses. Par exemple, le prêtre Paul Pouliot souligne en 1840 que la rivalité appréhendée entre les catholiques et les protestants serait souvent assez faible à Bonaventure. Pour lui, les habitants de la région, toutes confessions religieuses confondues, vivent au quotidien des réalités similaires. Ils s'entendraient plutôt bien et apprendraient à se respecter les uns les autres à travers leur cohabitation et leurs échanges. L'abbé P. Pouliot salue d'ailleurs le respect dont les protestants de Bonaventure feraient preuve à son égard²⁰⁸. Les protestants n'y sont pas très nombreux, mais cette coexistence paisible entre les communautés religieuses est aussi relevée pour des localités où la population est plus diversifiée sur le plan religieux. À Paspébiac, un lieu qui incarne la diversité démographique de la Baie-des-Chaleurs sur le plan religieux, le prêtre Charles-Godfroid Fournier témoigne de cette réalité en 1867. Il écrit que les protestants sont pratiquement aussi nombreux que les catholiques, mais qu'il ne connaît

²⁰⁶ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Bonaventure, tiroir(s) 9, 1766-1870, Lettre de Joseph-Alexandre Boisvert à Mgr Bernard-Claude Panet, Bonaventure, 21 août 1831.

²⁰⁷ Adeline Vasquez-Parra, *Aider les Acadiens ? Bienfaisance et déportation 1755-1776*, op. cit., p. 23.

²⁰⁸ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Bonaventure, tiroir(s) 9, 1766-1870, Lettre de Paul Pouliot à Mgr Joseph Signay, Bonaventure 12 mai 1840.

jamais de problèmes avec eux. Selon les écrits de l'abbé Fournier, les communautés religieuses cohabiteraient sereinement et pacifiquement dans la région, y compris dans les localités où la coexistence est forte²⁰⁹.

Cependant, mis à part le cas des diverses communautés religieuses, la coexistence entre les différents groupes ethniques et linguistiques se déroule plutôt bien selon les récits des prêtres œuvrant dans la région à l'époque du Régime britannique. Les relations avec les Micmacs constituent une relative exception à la règle. Il survient parfois de la discorde ou de la tension avec eux, notamment au sujet de la question territoriale qui est à l'origine de plusieurs conflits, dont ceux entourant les droits de pêche et de chasse ou encore les empiètements sur les terres des uns et des autres. Toutefois, les contacts entre les Amérindiens de la Baie-des-Chaleurs et les colons d'origine européenne ne sont pas constamment des rapports tendus. Les prêtres de la région, en particulier ceux œuvrant directement auprès des Amérindiens à Ristigouche, témoignent des contacts réguliers entre les Micmacs et les autres colons installés sur le territoire. Ils mentionnent que tous font généralement affaire les uns avec les autres sans tensions notables²¹⁰.

Enfin, au-delà de la constitution de plusieurs petites communautés, qui se regroupent en fonction de leur appartenance ethnique, de leur langue ou de leur confession religieuse, c'est progressivement une seule et grande communauté qui prend forme dans la région. Elles partagent au quotidien bien plus de points communs que de divergences. Ainsi, elles apprennent progressivement à se côtoyer, à échanger et à se respecter. Dès lors, il se met en place une vie communautaire au sein de laquelle les différents groupes sont interreliés en dépit de leurs différences culturelles. Cela se vérifie notamment en temps de grande misère, quand tous sont confrontés à l'âpreté des conditions de vie en contexte de colonisation. Le prêtre de Carleton, Joseph-Marie Bellanger, traite d'ailleurs de ce sujet dans une lettre à Mgr J.-O. Plessis en 1817, année au cours de laquelle les mauvaises récoltes et les mauvaises pêches plongent les habitants de la Baie-des-Chaleurs dans une famine et une misère presque sans précédent. L'abbé J.-M. Bellanger mentionne l'entraide qui prévaut au sein des

²⁰⁹ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Paspébiac, tiroir(s) 77-78, 1802-1870, Lettre de Charles-Godfroid Fournier à Mgr Jean Langevin, Paspébiac, 8 octobre 1867.

²¹⁰ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Carleton, tiroir(s) 26-27, 1784-1870, Lettre de Joseph-Marie Bellanger à Mgr Joseph-Octave Plessis, Carleton, 7 août 1817.

communautés, où ceux possédant le plus donnent à ceux dans le besoin. Le prêtre est assez élogieux à l'égard des Acadiens, les considérant comme faisant preuve de grande générosité en des temps aussi troubles. Selon ce dernier, ils donneraient comme ils le peuvent à la communauté. Il salue le soutien qu'ils apporteraient aux autres dans les moments plus difficiles. Il écrit d'ailleurs : « quantité de familles réduites à la dernière misère, ceux qui ont le plus donnent suivant leurs facultés ; à leur louange les Acadiens sont très charitables²¹¹. »

2.2 Méfiance et reproches envers les Acadiens

Au début du Régime britannique, les relations entre les autorités coloniales et régionales, certains autres colons de la Baie-des-Chaleurs et les Acadiens sont souvent tendues. Au cours des années suivant la Conquête, les autorités coloniales cherchent même à déplacer les Acadiens de la région vers Québec. Ainsi, elles pourraient les avoir à l'œil, mais les Acadiens refusent. Les relations entre les Acadiens et les autorités civiles sont marquées alors par des tensions et de la méfiance. En fait, les colons acadiens ne font pas toujours l'unanimité, ni auprès des autorités coloniales, ni auprès des autres groupes présents sur le territoire, ni même parfois au sein même de la communauté acadienne, et ce, parfois même encore plusieurs années après la Conquête. D'origine acadienne, l'abbé Joseph Mathurin Bourg brosse à l'occasion un portrait assez sombre des Acadiens de la région. Dans une lettre à l'évêque Jean-François Hubert en 1795, il les qualifie de « pauvres ignorants » et même de « fourbes d'accadiens hipocrates »²¹². Bref, les Acadiens font de temps à autre l'objet de différents reproches, parfois justifiés, parfois douteux, qui contribuent à colorer les représentations contemporaines des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique.

²¹¹ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Carleton, tiroir(s) 26-27, 1784-1870, Lettre de Joseph-Marie Bellanger à Mgr Joseph-Octave Plessis, Carleton, 19 mars 1817.

²¹² ADEG, III, 7, 3, paroisse de Carleton, tiroir(s) 26-27, 1784-1870, Lettre de Joseph Mathurin Bourg à Mgr Jean-François Hubert, Carleton, 28 mars 1795.

2.2.1 Un climat de méfiance à l'égard des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs : le contexte de la guerre d'Indépendance américaine

Au cours de la période de la Révolution américaine et de la guerre d'Indépendance, des corsaires américains font quelques incursions dans la Baie-des-Chaleurs, ces dernières se soldant notamment par la destruction et le pillage d'établissements sur les côtes. Ces attaques sont surtout dirigées contre des marchands d'origine britannique et ne visent pas ou presque les établissements acadiens. Cependant, plusieurs soupçonnent les Acadiens, épargnés par les pillages, d'être de connivence avec les Américains. Des rumeurs circulent à l'effet que les Acadiens prendraient part, aux côtés des corsaires, aux attaques perpétrées dans la Baie-des-Chaleurs. Un climat de méfiance s'installe insidieusement dans la région²¹³.

Les sources de cette période comprennent plusieurs représentations négatives des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs. Robert Adams les accuse le 10 juin 1778 de se livrer à la piraterie dans la baie. En les jugeant coupables de rébellion, il n'hésite d'ailleurs pas à les condamner autant, sinon plus, que les corsaires américains eux-mêmes. En plus des siens, il déplore notamment les pillages des établissements d'Henry Mounier, de William Smith et de Charles Robin²¹⁴. Un mois plus tard, le 8 juillet 1778, William Smith dénonce les lourds dommages et pertes que les marchands de la Baie-des-Chaleurs doivent essuyer. Il soutient que ces derniers n'ont pu se défendre contre les nombreux corsaires, qui se sont vu opposer « no resistance from the French and Accadian inhabitants, but are rather favored by them because the Americans declare they esteem them as friends & not as foes²¹⁵ ». Il trouve suspect que les Acadiens aient été épargnés par les attaques des Américains. Dès lors, il ne manque pas de les accuser d'être favorables à leur cause, voire d'être des alliés des corsaires. W. Smith en vient même à déclarer qu'il préfère quitter la région, considérant que « [t]he whole inhabitants of this country are become Enemies to Englishmen and [he is] determined to leave the Bay as easily as [he] can²¹⁶ ».

²¹³ Christian Blais, « Pérégrinations et conquête du sol (1755-1836) : l'implantation acadienne sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs », *op. cit.*, p. 14.

²¹⁴ Archives de l'Université Laval, Collection Haldimand, MF FC 411 H159 A4 105, Lettre de Robert Adams à John Shoolbred, Bonaventure, 10 juin 1778.

²¹⁵ Archives de l'Université Laval, Collection Haldimand, MF FC 411 H159 A4 105, Lettre de William Smith à Frederick Haldimand, Bonaventure, 8 juillet 1778.

²¹⁶ Archives de l'Université Laval, Collection Haldimand, MF FC 411 H159 A4 105, Lettre de William Smith à John Shoolbred, Bonaventure, 8 juillet 1778.

Vu les rumeurs circulant à propos des Acadiens et le portrait assez sombre que certains brossent d'eux, une relative méfiance se développe à leur rencontre dans la région. Les Acadiens tentent tant bien que mal de démentir ces rumeurs. Espérant faire taire leurs détracteurs, ils prêtent à nouveau en 1778 le serment d'allégeance à la Couronne britannique. Croyant en l'innocence des Acadiens, des hauts fonctionnaires de la région et de la colonie, dont Nicholas Cox, Frederick Haldimand et Felix O'Hara, intercèdent en leur faveur²¹⁷. Certains d'entre eux se rangent rapidement du côté des Acadiens qu'ils considèrent comme loyaux. D'autres, au contraire, sont plus sceptiques et se montrent hésitants quant à l'attitude à adopter envers eux. C'est entre autres le cas du juge Felix O'Hara. Bien qu'il ne se range pas du côté des détracteurs des Acadiens, ce dernier fait preuve d'une confiance prudente. À l'automne 1779, il suggère d'ailleurs l'envoi d'un message aux Amérindiens et aux Acadiens leur indiquant que les relations entre eux et les autorités coloniales seraient marquées soit par l'amitié, soit par l'hostilité, en fonction de la conduite qu'ils adopteraient et de la loyauté dont ils feraient preuve à l'endroit de la Couronne britannique. Il soutient également qu'il examinerait avec soin les cas des Acadiens accusés d'avoir aidé et assisté personnellement les corsaires américains lors des pillages dans la Baie-des-Chaleurs. Il y a une certaine réticence de la part de F. O'Hara à l'idée d'accorder sa pleine confiance aux Acadiens au cours de cette période²¹⁸.

2.2.2 Tensions avec les Micmacs au sujet de la question territoriale

Bien que l'ensemble du territoire passe aux mains des Britanniques au lendemain de la Conquête, les Micmacs de la Baie-des-Chaleurs revendiquent certaines portions du territoire. Ces revendications provoquent différentes tensions entre eux et les Britanniques, mais aussi et surtout avec les Acadiens, composant alors le groupe de colons le plus nombreux dans la région. Les relations avec les Amérindiens de la Baie-des-Chaleurs sont parfois empreintes d'une certaine hostilité puisque les désaccords sont nombreux au sujet du

²¹⁷ Christian Blais, « Pérégrinations et conquête du sol (1755-1836) : l'implantation acadienne sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs », *op. cit.*, p. 14-15.

²¹⁸ Archives de l'Université Laval, Collection Haldimand, MF FC 411 H159 A4 105, Lettre de Felix O'Hara, Gaspé, 1^{er} octobre 1779 ; Archives de l'Université Laval, Collection Haldimand, MF FC 411 H159 A4 105, Lettre de Felix O'Hara à Frederick Haldimand, Gaspé, novembre 1779.

partage du territoire. À l'origine, les Micmacs revendiquent toutes les terres entre Cascapédia et Ristigouche en refusant que d'autres viennent y pêcher ou y chasser. Lorsque les colons deviennent plus nombreux et se répartissent sur le territoire, la discorde est inévitable²¹⁹. Les autorités civiles doivent parfois intervenir afin de calmer le jeu. Jouant un rôle de conciliation, elles aident les différentes parties à trouver des terrains d'entente pour que la cohabitation entre Amérindiens et colons se fasse dans les meilleures conditions.

Une certaine part des représentations des Acadiens de la région relève des disputes territoriales les opposant aux Micmacs. Relayé principalement dans la correspondance entre les hauts fonctionnaires de la région ou entre les missionnaires et les évêques, le portrait de la situation est surtout favorable aux Acadiens ou, à tout le moins, se veut compréhensif à leur égard. Toutefois, la correspondance les présente aussi comme ne respectant pas toujours les prétentions territoriales des autres communautés vivant autour d'eux. Dans une lettre datée du 27 mai 1783, le gouverneur Frederick Haldimand mentionne à Felix O'Hara que les Amérindiens de Ristigouche se plaignent de l'empiètement des colons sur leurs terres, et que la tension s'accroît à ce sujet²²⁰. Prenant partie pour les colons dans cette situation, Felix O'Hara ne comprend pas pourquoi le fauchage du foin des prairies de la rivière Ristigouche par les Acadiens pose problème aux Micmacs, dans la mesure où ces derniers n'exploitent eux-mêmes pas cette ressource²²¹. Pour sa part, Joseph Mathurin Bourg dénonce les différentes ententes conclues entre Acadiens et Amérindiens concernant l'exploitation de certaines ressources ou des délimitations territoriales puisqu'elles ne sont pas honorées. Il concède que les Acadiens ne respectent pas toujours leurs parts des marchés – ce qu'il condamne –, mais il souligne que les Micmacs sont nombreux à faire du tort aux colons, notamment en volant leurs collets ou les prises s'y trouvant²²².

Aussi, puisque les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs connaissent une hausse importante de leurs effectifs dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, les autorités civiles

²¹⁹ David Lee, *op. cit.*, p. 172.

²²⁰ Archives de l'Université Laval, Collection Haldimand, MF FC 411 H159 A4 105, Lettre de Frederick Haldimand à Felix O'Hara, Bonaventure, 27 mai 1783.

²²¹ Archives de l'Université Laval, Collection Haldimand, MF FC 411 H159 A4 105, Lettre de Felix O'Hara, Gaspé, 17 juillet 1783.

²²² Archives de l'Université Laval, Collection Haldimand, MF FC 411 H159 A4 105, Lettre de Joseph Mathurin Bourg au gouverneur, Carleton, 29 juillet 1784.

comprennent leurs intentions à l'effet d'occuper le territoire, de défricher de nouvelles terres, de repousser les limites de leurs secteurs de chasse et de pêche, etc. N. Cox écrit en 1784 que les Acadiens sont désormais plus nombreux et plus puissants que les Micmacs. En dépit de la résistance de ces derniers, les colons acadiens sont en mesure d'imposer leurs établissements dans des secteurs sur lesquels les Amérindiens ont des prétentions territoriales²²³. Felix O'Hara abonde dans le même sens en 1785 en soulignant la croissance démographique des Acadiens au cours des vingt dernières années. Étant donné cette situation, il juge légitime qu'ils cherchent à s'établir sur des terres revendiquées par les Micmacs²²⁴. Enfin, les Acadiens bénéficient en bonne partie de l'appui des autorités coloniales en ce qui concerne leur expansion sur le territoire. Cependant, les autorités civiles prônent le respect des différentes ententes de partage du territoire, tant par les Acadiens que par les Amérindiens.

2.3 Évolution positive du portrait des Acadiens

Sous le Régime britannique, les représentations des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs par les autorités coloniales changent. Au lendemain de la Conquête, ces dernières se montrent parfois méfiantes à l'égard des Acadiens. Cependant, leur considération des Acadiens évolue de manière positive au cours des décennies suivantes. La méfiance et l'hostilité font alors place au dialogue et au développement d'une confiance mutuelle qui caractérisent ensuite les rapports entre les Acadiens et les autorités coloniales. Les Acadiens réaffirment leur loyauté envers la Couronne britannique pendant la période de la guerre d'Indépendance américaine. Les années 1780 et les décennies ultérieures voient ainsi de nombreux hauts fonctionnaires de la région se ranger aux côtés des Acadiens et prendre parti pour eux dans différents dossiers, notamment celui des contestations territoriales entre eux et les Micmacs ou celui de la querelle des titres qui perdure pendant plusieurs années.

²²³ Archives de l'Université Laval, Collection Haldimand, MF FC 411 H159 A4 105, Lettre de Nicholas Cox, Gaspé, 16 août 1784.

²²⁴ Archives de l'Université Laval, Collection Haldimand, MF FC 411 H159 A4 105, Lettre de Felix O'Hara, Gaspé, 12 septembre 1785.

2.3.1 Gagner la confiance des autorités coloniales : les Acadiens, des sujets loyaux

Bien qu'il distille la méfiance contre les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs, le contexte de la guerre d'Indépendance américaine finit paradoxalement par favoriser un climat de confiance à leur égard. Un événement change la donne : les Acadiens acceptent de prêter à nouveau un serment d'allégeance et de réitérer leur loyauté à l'endroit de la Couronne britannique en 1778. Dès lors, plusieurs hauts fonctionnaires ne prêtent pas attention aux rumeurs qui circulent contre les Acadiens. Ils témoignent alors des bons sentiments que ces derniers leur inspirent.

Convaincu de la bonne foi des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs lors de son premier voyage dans la région en 1777²²⁵, le lieutenant-gouverneur Nicholas Cox n'hésite pas à les soutenir lorsqu'ils font l'objet de plusieurs accusations. Il est notamment de ceux qui mettent de l'avant la bonne volonté des Acadiens de la région. N'hésitant pas à affirmer leur loyauté envers la Couronne britannique, ces derniers assurent également au gouvernement colonial leur volonté de l'aider et de le soutenir face aux révolutionnaires américains. N. Cox écrit en effet : « The inhabitants here are Acadians expressed great loyalty and willingness to serve his Majesty s and support his Government against the Rebels²²⁶. » Le gouverneur général Frederick Haldimand, qui est également seigneur de Pabos, offre aussi son appui en encourageant la présence de communautés acadiennes dans la région²²⁷. Jusqu'alors plus indécis ou plus sceptiques, d'autres finissent par se laisser convaincre et se ranger aux côtés des Acadiens.

Ainsi, lorsque la guerre arrive à son terme, les Acadiens de la région sont forts d'appuis importants tels que Nicholas Cox, Frederick Haldimand ou Felix O'Hara, sans oublier les membres du clergé catholique qui plaident leur cause. Dès lors, ils peuvent entreprendre et poursuivre des démarches pour l'octroi de titres de propriété, qu'ils ont néanmoins bien du mal à obtenir malgré le soutien de tous ces notables²²⁸.

²²⁵ Archives de l'Université Laval, Collection Haldimand, MF FC 411 H159 A4 105, Notes prises par Nicholas Cox lors de son premier voyage en Gaspésie, Bonaventure, 14 octobre 1777.

²²⁶ *Ibid.*

²²⁷ Christian Blais, « Pérégrinations et conquête du sol (1755-1836) : l'implantation acadienne sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs », *op. cit.*, p. 14-15.

²²⁸ *Ibid.*, p. 15.

La correspondance entre ces hommes influents dans la région fait état à de nombreuses reprises de l'estime qu'ils développent pour les Acadiens. Elle s'est affirmée avec insistance dans la foulée de l'arrivée de colons loyalistes dans la Baie-des-Chaleurs. Les autorités locales doivent prendre position, étant donné les nouveaux colons qui désirent obtenir de bonnes terres sur le territoire en dépossédant les Acadiens des leurs, et les Acadiens qui craignent leur éventuelle expulsion des terres occupées depuis le début des années 1760. Les autorités civiles souhaitent attribuer de bonnes terres aux Loyalistes américains, qu'elles espèrent voir nombreux à s'établir et demeurer dans la région. Toutefois, elles ne cherchent pas pour autant à spolier les colons acadiens qui sont déjà installés dans la Baie-des-Chaleurs depuis une vingtaine d'années. Ce sont le gouverneur F. Haldimand et le lieutenant-gouverneur N. Cox qui mettent de l'avant dès 1784 une représentation plutôt positive des Acadiens de la région. Frederick Haldimand écrit à Nicholas Cox le 30 mai 1784 qu'il souhaite voir des familles acadiennes s'installer sur les terres de sa seigneurie en Gaspésie. Il souligne qu'il les considère fiables et attachés à leurs terres, ce qui témoigne de la confiance qu'il leur accorde²²⁹. En remplacement du gouverneur F. Haldimand durant son séjour en Grande-Bretagne, le lieutenant-gouverneur Henry Hope abonde dans le même sens en 1785. Il assure aux Acadiens qu'ils n'ont aucune raison de s'inquiéter de perdre leurs terres. Selon H. Hope, s'ils demeurent loyaux à la Couronne britannique, les autorités coloniales se montreraient elles aussi loyales envers eux. Si les Acadiens sont de bons sujets, le gouvernement veille à ce qu'ils puissent conserver leurs terres et œuvre pour les doter des titres de propriété officiels. Pour H. Hope, il s'agit d'une relation de réciprocité : les Acadiens ont tout à gagner en demeurant fidèles à leur serment d'allégeance et en coopérant avec les autorités coloniales²³⁰.

En somme, les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs arrivent à gagner la confiance des autorités coloniales au cours des premières décennies du Régime britannique. Ils bénéficient progressivement d'appuis de la part des notables de la région. Leurs inquiétudes et leurs incertitudes au lendemain de la Conquête s'estompent peu à peu et les Acadiens parviennent à se faire leur place en Gaspésie aux côtés des autres communautés. La correspondance entre

²²⁹ Archives de l'Université Laval, Collection Haldimand, MF FC 411 H159 A4 105, Lettre de Frederick Haldimand à Nicholas Cox, Québec, 30 mai 1784.

²³⁰ Proclamation de Henry Hope, 9 mai 1786, publiée dans Arthur G. Doughty, *Rapport des archives publiques pour l'année 1918*, Ottawa, Thomas Mulvey, 1920, p. 275.

les représentants de l'autorité coloniale dans la région offre une vitrine sur certaines représentations des Acadiens qui justifient partiellement leurs progrès sur le plan social sous le Régime britannique. En plus des appuis prestigieux à leurs demandes de titres, les Acadiens gagnent aussi en notoriété, notamment en accédant à certaines fonctions publiques desquelles ils étaient auparavant exclus. Leur accession à ces fonctions ne témoigne pas pour autant d'un rapport d'égalité entre Acadiens et colons d'origine britannique. L'historien David Lee souligne que des Acadiens sont régulièrement nommés juges à des cours locales des plaids communs, mais ces nominations ne correspondent pas à leur importance numérique. Les Acadiens remarquent eux-mêmes cet état de fait. Leurs remontrances insistent sur ce point : en 1829, ils représentent près de 90 % de la population de la Baie-des-Chaleurs alors que seuls trois des vingt-quatre juges de paix de la région sont d'origine française²³¹. Enfin, la situation des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs connaît une amélioration significative au cours du Régime britannique, mais il serait exagéré de prétendre qu'ils sont les égaux des Britanniques.

2.3.2 Des colons aux qualités multiples

Outre leur loyauté, la correspondance du clergé catholique ou celle des autorités coloniales attribue plusieurs autres qualités aux Acadiens. Ce sont d'abord leurs aptitudes de colons, plus particulièrement de cultivateurs, qui sont relevées par plusieurs. De ce lot, l'arpenteur John Collins souligne dès 1765 que les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs sont des agriculteurs et des éleveurs habiles²³². Cet argument est évoqué lorsque les autorités civiles disent souhaiter la présence de familles acadiennes sur diverses portions du territoire. Les Acadiens sont rapidement réputés pour être de bons colons, certes loyaux, mais aussi et surtout habiles et opiniâtres dans le défrichage de nouvelles terres. Puisque la colonisation de la Baie-des-Chaleurs bat son plein et que les nouvelles terres sont nombreuses, les Acadiens apparaissent alors comme des colons de premier ordre pour développer la région. D'ailleurs, les Acadiens ont tendance à être représentés ainsi par les autorités civiles non seulement dans la province de Québec, mais également ailleurs dans l'Empire britannique, y

²³¹ David Lee, *op. cit.*, p. 165.

²³² Lise Drolet, *op. cit.*, p. 37.

compris en des lieux où leur présence suscite davantage de mécontentement ou de réticence. L'historienne Adeline Vasquez-Parra souligne que, dès 1762, le lieutenant-général Jeffrey Amherst, alors commandant en chef des troupes britanniques en Amérique, présente les Acadiens comme de bons cultivateurs. J. Amherst signale qu'ils constituent à ce titre une force de travail non négligeable et qu'ils peuvent ainsi être utiles à la Nouvelle-Écosse en regard de leurs aptitudes comme agriculteurs²³³. Ce n'est pas sans rappeler les interventions de Felix O'Hara, Nicholas Cox ou Frederick Haldimand. Ces derniers tiennent des propos similaires sur les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs en vantant les bienfaits de leur présence dans la région.

Au tournant des années 1780, les autorités civiles sont convaincues de la loyauté des Acadiens. Ils présentent les qualités dont ces derniers font preuve en colonisant la région. Dans une lettre adressée à Frederick Haldimand en 1781, Felix O'Hara fait état de l'opinion positive qu'il a développée à l'égard des Acadiens. Il les juge vaillants et faisant preuve d'une persévérance à toute épreuve. Il écrit : « I highly approve of your encouraging The Acadiens Provides they be equally Industrious with those their Countrymen of the Bay de Chaleurs, whose indifaticable perseverance amost enumerable discouragements, has converted Wilds & Forest, into fruitfull Fields²³⁴. » Dès le début des années 1780, F. O'Hara et F. Haldimand encouragent la présence acadienne dans la Baie-des-Chaleurs en mettant de l'avant leurs qualités nombreuses. De plus, lorsque les Loyalistes sont sur le point d'arriver massivement dans la région en 1784, F. Haldimand continue d'afficher clairement sa satisfaction vis-à-vis de la présence acadienne sur le territoire. Il souhaite qu'ils soient nombreux dans sa seigneurie de Pabos. Dans une lettre datée du 30 mai 1784, il signifie d'ailleurs à Nicholas Cox que « [i]t is not [his] Intention to settle the Seigneurie of Pabeau this year least it might in any respect interfere with the Establiment of the Loyalists, but as there are a number of Accadians in the Neighbourhood of Bonaventure, [he] could wish to procure some good

²³³ Adeline Vasquez-Parra, *Aider les Acadiens ? Bienfaisance et déportation 1755-1776*, op. cit., p. 124-125.

²³⁴ Archives de l'Université Laval, Collection Haldimand, MF FC 411 H159 A4 105, Lettre de Felix O'Hara à Frederick Haldimand, Gaspé, 14 août 1781.

families of them to settle there, having observed tant, in general, they are steadies and more attached to their Settlements than any People in this Country²³⁵ ».

En somme, nombreux dans la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique, les Acadiens suscitent différents sentiments de la part des autorités civiles et des autres communautés. Un consensus se forme autour de la conception selon laquelle les Acadiens seraient des colons aux qualités multiples, notamment lorsqu'il est question de coloniser de nouvelles terres, de les défricher et de les mettre en culture. Ils s'imposent aux yeux des hauts fonctionnaires présents dans la région comme des sujets loyaux, des cultivateurs hors pair et des membres d'une communauté pacifique aux nombreuses qualités. De manière paradoxale, les autorités civiles brossent un portrait assez élogieux des Acadiens, alors qu'elles s'en méfiaient au départ. Malgré leur préférence initiale, elles sont parfois déçues d'autres groupes de colons. Ainsi, certains Loyalistes font l'objet de critiques de la part de notables comme Felix O'Hara ou Nicholas Cox qui, en dépit de leurs attentes, ne constituent pas de bons exemples pour la communauté. Ils leur reprochent différents méfaits, dont leur attitude belliqueuse et la criminalité à laquelle ils se livrent²³⁶.

2.3.3 Les autorités civiles locales soutiennent la cause des Acadiens de la région

Étant donné l'évolution positive de l'opinion des différents représentants de l'autorité civile dans la région, la cause des Acadiens au sujet de leur accès à la propriété foncière bénéficie d'appuis non négligeables. L'acquisition du territoire par les Acadiens dépend ainsi en partie de la qualité de leurs rapports sociopolitiques avec les autorités civiles locales. Plus leurs relations sont bonnes, plus la cause acadienne est entendue et prise en main par les hauts fonctionnaires. Après la guerre d'Indépendance américaine, le contexte semble favorable pour l'obtention rapide des titres légaux pour leurs terres : les Acadiens ont réaffirmé leur loyauté, des gens comme Felix O'Hara, Frederick Haldimand et Nicholas Cox se rangent à leurs côtés, un climat de confiance s'instaure. Cependant, il faut compter des années avant que des démarches concrètes ne soient mises en branle par les autorités civiles pour doter les

²³⁵ Archives de l'Université Laval, Collection Haldimand, MF FC 411 H159 A4 105, Lettre de Frederick Haldimand à Nicholas Cox, Québec, 30 mai 1784.

²³⁶ *Ibid.*, p. 168.

Acadiens de la région de titres de propriété. Au cours des années 1780, les Acadiens et les Loyalistes font pression sur le lieutenant-gouverneur N. Cox afin qu'il plaide leur cause auprès du gouvernement provincial. Ce dernier parvient seulement à leur obtenir des titres provisoires puisque le gouvernement ne voit alors pas l'urgence ou le bienfondé de régulariser la situation de ces colons²³⁷. Pour sa part, Felix O'Hara soutient que les Acadiens sont très vaillants sur leurs terres. Il espère que le gouvernement puisse intervenir afin de leur garantir leurs possessions foncières : « They wish to know if Government will grant them their improvements, took the liberty to assure them that government would secure them in their possessions, I could not but admire their precedence in not asking more land than just sufficiently Convenient to improve²³⁸ ».

Aussi, l'appui des autorités locales à l'endroit des Acadiens ne se manifeste pas uniquement lorsqu'ils réitèrent leurs demandes de titres de propriété, mais aussi lorsque des groupes ou des individus voulant s'établir sur le territoire menacent leur prétention à conserver leurs terres. Le premier cas est celui des Loyalistes qui, à leur arrivée dans la Baie-des-Chaleurs, convoitent les terres déjà occupées et cultivées par les Acadiens. En réaction, Nicholas Cox et Charles Robin prennent parti pour les Acadiens et font pression sur les Loyalistes afin qu'ils s'établissent plutôt dans le secteur de Petit Paspébiac, l'actuel New Carlisle. Ainsi, ils font d'une pierre deux coups : ils s'assurent que les Acadiens conservent leurs terres et que les Loyalistes puissent s'installer sur le territoire en toute quiétude. N. Cox écrit d'ailleurs : « My coming here has open'd the Eyes of the loyalists, & they are now convinced this land is not so good as at Paspébiac and the beach taking up by the Accadians. I believe they would have been glad to have taken possession of their improvements_ but after my convincing them, of the impossibility of interfering with the Inhabitants or their land, they have agreed to return to little Paspébiac River²³⁹. » N. Cox intervient à plusieurs reprises pour que les droits de propriété des habitants occupant des terres de la Baie-des-Chaleurs, pas seulement des Acadiens, soient reconnus et respectés. Il s'interpose au besoin

²³⁷ Christian Blais, « Pérégrinations et conquête du sol (1755-1836) : l'implantation acadienne sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs », *op. cit.*, p. 16.

²³⁸ Archives de l'Université Laval, Collection Haldimand, MF FC 411 H159 A4 105, Lettre de Felix O'Hara, Gaspé, 17 juillet 1783.

²³⁹ Archives de l'Université Laval, Collection Haldimand, MF FC 411 H159 A4 105, Lettre de Nicholas Cox à Frederick Haldimand, Bonaventure, 3 juillet 1784.

lorsque certains cherchent à outrepasser ces droits. Le successeur de Nicholas Cox, le lieutenant-gouverneur Francis Le Maistre, poursuit la même politique en veillant à ce que les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs ne se voient pas dépossédés de leurs terres. Il intervient d'ailleurs auprès de John Collins et des autres hauts fonctionnaires afin qu'ils renoncent à leur concession de terres et laissent ainsi les Acadiens jouir paisiblement des leurs. À force de conviction, il parvient à son but en 1796²⁴⁰.

En somme, grâce à la connotation assez élogieuse se dégageant des représentations des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs par leurs contemporains sous le Régime britannique, les colons acadiens acquièrent des relations, du soutien, de la valeur aux yeux de plusieurs et une bonne réputation. Les principaux artisans de ces représentations positives sont les membres du clergé catholique œuvrant auprès d'eux et les représentants de l'autorité britannique vivant dans la région. La période de la guerre d'Indépendance américaine marque un tournant majeur dans les relations entre les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs et les autorités britanniques. Elle permet aux premiers de réaffirmer leur loyauté et de gagner la confiance des autorités locales. Au lendemain de ces événements qui transforment la méfiance en confiance, la situation des Acadiens s'améliore, ne serait-ce grâce à l'appui de leurs alliés puissants. Ces notables plaident leur cause auprès du gouvernement colonial, ce qui contribue encore à renforcer davantage les représentations positives sur les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs.

²⁴⁰ Michel Emard, *op. cit.*, p. 10.

Chapitre 3 – Représentations des Acadiens dans l'historiographie des XIX^e et XX^e siècles : récit et interprétations

S'il est vrai que les représentations contemporaines des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique ne témoignent pas d'un décalage important avec la réalité empirique des colons, celles qui sont ultérieures appellent à davantage de nuances. L'un des points les plus intéressants à souligner est leur influence majeure sur la manière dont la communauté acadienne se définit elle-même sur le plan identitaire. Ces représentations se trouvent au cœur de récits qui sont écrits, publiés et diffusés dans l'espace public. À cet égard, ils disposent d'une autorité sur les autres versions véhiculant des représentations. Les lecteurs de ces récits les considèrent comme valides, et les reprennent ensuite dans leur conception de l'appartenance identitaire. L'exemple emblématique de cette influence est certainement le poème *Évangéline*. Il est publié en 1847 par Henry Wadsworth Longfellow, puis traduit en français en 1865 par Pamphile Le May. Il devient très populaire auprès des Acadiens, qui s'en approprient l'histoire. Comme l'historien John Mack Faragher le souligne, la mémoire collective des Acadiens s'éveille avec ce poème qui connaît un rayonnement important au sein des diverses communautés acadiennes disséminées dans les Maritimes, au Québec, aux États-Unis, en Louisiane, etc.²⁴¹ Joseph Yvon Thériault va même plus loin en soutenant : « Une société comme articulation de différents éléments sociaux [...] n'existe pas chez les Acadiens avant la diffusion d'*Évangéline*. La mise en sens de la société – le récit – précédera sa mise en forme – l'Acadie. [...] *Évangéline* et le récit de la Déportation fourniront le premier lien articulatoire de la société qui se construira après coup²⁴². » Puis, près d'un siècle après la parution de la traduction française du poème, l'historien Robert Rumilly traite du rapport existant entre les Acadiens et *Évangéline* en affirmant que « [l]es Acadiens adoptent, comme leur épopée nationale, l'œuvre d'un étranger qui ne les a jamais vus, jamais approchés ailleurs que dans quelques archives. [...] *Évangéline*, pour eux, n'est pas une héroïne créée par l'imagination d'un artiste. Ce n'est pas une légende, et c'est autre chose qu'un symbole. C'est un personnage historique, qui a

²⁴¹ John Mack Faragher, *op. cit.*, p. 459-461.

²⁴² Joseph Yvon Thériault, *op. cit.*, p. 152-153.

vraiment vécu, qui a vraiment souffert et qui incarne l'Acadie. Évangéline devient l'héroïne nationale et non seulement la plus touchante, mais la plus vivante des filles de sa race²⁴³ ».

L'œuvre de Longfellow n'est pas la seule à véhiculer des représentations des Acadiens vivant sous le Régime britannique. L'historiographie de la seconde moitié du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle est riche en représentations du peuple acadien. Les historiens de cette période dépeignent souvent le siècle suivant la Déportation sous de sombres tableaux, dont l'un des exemples les plus éloquents provient de cet extrait de *La France aux colonies* de François-Edmé Rameau de Saint-Père :

[La communauté acadienne] n'est point riche et toutes les positions sociales élevées, tout le commerce, toute l'instruction, tous les capitaux sont aux mains des Anglais. Les Acadiens ont toujours conservé la mémoire de leur origine, de leur nationalité et des spoliations cruelles dont ils ont été les victimes; et cependant, malgré l'antipathie qu'ils ressentent contre les Anglais, il se glisse à leur insu dans leur langage, dans leurs habitudes, jusque dans leurs vêtements, dont l'ancienne mode acadienne se perd, des expressions et des manières d'être tout anglaises, tant est puissante l'influence de la domination et de la supériorité de l'instruction et de la fortune²⁴⁴.

3.1 Un peuple condamné à la misère

Plusieurs historiens du tournant du XX^e siècle se représentent les Acadiens de la période entre 1763 et 1867 comme un peuple condamné à la misère. Ce siècle est décrit comme une période au cours de laquelle les Acadiens reviennent à un état presque primitif, où la pêche et la chasse constituent l'essentiel de leur existence puisqu'ils n'ont ni terres, ni argent, ni statut social²⁴⁵. Le cas plus spécifique des Acadiens de la Gaspésie ne fait pas exception. Ils apparaissent sous un jour sombre : ne disposant que de très peu de ressources, soumis et désespérés, ils sont à la fois dominés et opprimés par les autorités britanniques et par les compagnies de pêche comme celle des Robin. L'historien Antoine Bernard mentionne en 1925 le « sombre tableau de la misère de la population soumise au régime des nouveaux

²⁴³ Robert Rumilly, *op. cit.*, p. 715.

²⁴⁴ François-Edmé Rameau de Saint-Père, *La France aux colonies : études sur le développement de la race française hors de l'Europe*, Paris, A. Jouby, 1859, p. 68.

²⁴⁵ Émile Lauvrière, *La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*, *op. cit.*, tome 2, p. 535-536.

despotes²⁴⁶ ». L'historiographie acadienne dite « misérabiliste » ne manque pas d'insister sur la réalité dramatique du peuple acadien dans le siècle suivant la Déportation. Toutefois, il faut faire preuve de prudence avec ce genre de discours considérant que les Acadiens de cette période colonisent de nouvelles terres, acquièrent une meilleure éducation, etc. En effet, les représentations véhiculées notamment par les historiens du tournant du XX^e siècle sont aujourd'hui nuancées par les travaux de la communauté historique.

3.1.1 La pauvreté des communautés acadiennes

Les représentations misérabilistes des Acadiens vivant sous le Régime britannique insistent lourdement sur leur pauvreté. Elle est traitée à travers diverses dimensions, dont la première relève des inégalités et des maigres possessions des Acadiens sur le plan foncier. La question foncière est centrale dans l'histoire des Acadiens de la rive nord de la Baie-des-Chaleurs pour le siècle suivant la Déportation. Les observateurs indirects tels que les historiens du tournant du XX^e siècle ne manquent pas de lui donner une place importante dans leurs récits. Entre autres, l'historien Antoine Bernard affirme que les Acadiens de la Gaspésie sont victimes d'inégalités flagrantes dans l'attribution des terres. En comparaison, les Loyalistes se voient généreusement octroyer de bonnes terres sur le territoire. L'historien soutient que « pendant que les nouveaux colons anglo-américains touchaient sans coup férir des titres de propriété pour leurs larges domaines en Gaspésie, leurs voisins acadiens n'obtenaient, comme garantie de leurs maigres lopins de terre, que des promesses verbales²⁴⁷ ». S'il est vrai que les Acadiens ne font pas partie des groupes que les autorités britanniques cherchent d'abord à privilégier dans l'attribution des terres en Gaspésie, il serait exagéré de prétendre que l'acquisition des titres de propriété se fait sans encombre dans le cas des colons issus d'autres communautés culturelles. En effet, les Loyalistes sont confrontés eux aussi à de nombreuses difficultés. Au même titre que les Acadiens, ils doivent s'armer de patience avant d'obtenir leurs titres de propriété en bonne et due forme. De plus, l'épineuse question de la propriété foncière n'est pas influencée par la seule délivrance de titres, mais aussi et surtout par la disponibilité de nouvelles terres à coloniser. Il est question

²⁴⁶ Antoine Bernard, *La Gaspésie au soleil*, op. cit., p. 183.

²⁴⁷ Antoine Bernard, *Histoire de la survivance acadienne*, op. cit., p. 397.

de cette réalité dans le rapport publié par l'arpenteur Joseph Bouchette en 1815. Ce dernier mentionne que les terres bonnes à cultiver à Carleton sont déjà occupées²⁴⁸. Selon lui, l'ouest de la région regorge de secteurs propices à l'établissement de colons, quoique leur concession se fait attendre²⁴⁹.

La pauvreté des Acadiens est souvent mise de l'avant dans l'historiographie du tournant du XX^e siècle. Cependant, certains historiens permettent déjà à l'époque de nuancer en partie la figure de l'Acadien dépourvu de tout. L'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland et l'historien Antoine Bernard soutiennent que tous les cultivateurs des communautés de la Baie-des-Chaleurs possèdent chevaux et charrettes. Dès la fin du XVIII^e siècle, le cadre de vie de Carleton semble un peu moins misérable pour les habitants, dont les Acadiens, qui en constituent l'essentiel de la communauté²⁵⁰. Peu de sources nous informent sur les possessions matérielles des colons acadiens de la région. Toutefois, comme J.-B.-A. Ferland et A. Bernard le relèvent, bien que les Acadiens ne soient pas très riches, ils détiennent néanmoins certains biens pour leur subsistance.

Plusieurs représentations de l'Acadien pauvre découlent de la manière dont le mode de vie est perçu, notamment en ce qui touche aux activités économiques. Les récits divergent d'un historien à l'autre sur ce point. Plusieurs historiens, dont Antoine Bernard, Jean-Baptiste-Antoine Ferland, Adélarde Desrosiers et Pierre-Auguste Fournet, présentent les Acadiens comme se concentrant d'abord sur la culture du sol pour subvenir à leurs besoins, alors que d'autres observateurs placent plutôt la pêche au cœur de leur mode de vie. Les tenants de la première thèse, celle de la priorité accordée à l'agriculture, soulignent notamment que le défrichement et la culture du sol sont faciles sur les terres de la Baie-des-Chaleurs. Selon eux, les Acadiens s'en sortiraient mieux lorsqu'ils privilégient l'agriculture au détriment de la pêche. Ce choix les aiderait à mieux assurer leur subsistance sur le plan socioéconomique. A. Bernard note à cet égard que « [l]es Acadiens de Carleton et de Bonaventure se livraient avec succès à la culture de leurs belles terres argileuses ; quelques-uns d'entre eux, au dire du vaillant missionnaire [Joseph Mathurin Bourg], recueillaient déjà

²⁴⁸ Joseph Bouchette, *op. cit.*, p. 602.

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 607.

²⁵⁰ Antoine Bernard, *Histoire de la survivance acadienne.*, *op. cit.*, p. 401-402 ; Jean-Baptiste-Antoine Ferland, *op. cit.*, p. 211-212.

plus qu'ils ne dépensaient²⁵¹ ». Selon A. Bernard, les Acadiens seraient d'abord des cultivateurs, la pêche étant secondaire pour eux : « Quant aux "gens de la Baie", descendants, pour la plupart, des réfugiés acadiens de 1755 [...], ils ont conservé les instincts sédentaires des ancêtres, s'accrochant au sol, ne faisant la pêche que par nécessité ou par agrément²⁵². » Il s'agit là d'une représentation prédominante des Acadiens pour le siècle suivant la Déportation, non seulement ceux de la Gaspésie, mais également ceux du Nouveau-Brunswick. Dans *La race française en Amérique*, A. Desrosiers et P.-A. Fournet en font d'ailleurs état. Ils soutiennent que « [l]a principale occupation de l'Acadien, on le sait, a été pendant longtemps, l'exploitation des riches pêcheries du Saint-Laurent. [...] Néanmoins cet engouement pour la mer tend à diminuer au profit de l'agriculture. À quelques exceptions près, les Acadiens du Nouveau-Brunswick ne cherchent plus dans la pêche qu'un surcroît de revenus et ils la font quand l'agriculture ne réclame pas leurs bras²⁵³ ».

Les tenants de la seconde thèse, celle de la préférence des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs pour la pratique de la pêche, insistent sur cet aspect. Selon eux, les Acadiens s'adonneraient à la pêche, parfois en négligeant la culture du sol. Dans son *Histoire de la paroisse de Saint-Joseph de Carleton (Baie-des-Chaleurs), 1755-1906*, paru en 1906, le prêtre Édouard-Pierre Chouinard met cette explication de l'avant. En s'appuyant sur les écrits des missionnaires ayant œuvré dans la région, l'historien souligne que les prêtres chercheraient continuellement à encourager les colons à privilégier la culture du sol afin de mieux subvenir à leurs besoins. À cet égard, « les habitants négligeaient-ils le défrichement de leurs terres, et il ne faut pas s'étonner, lorsque la pêche manquait, d'y voir régner la gêne et quelquefois la misère noire²⁵⁴ ». Provenant des missionnaires ou d'autres observateurs extérieurs à la région, les témoignages de l'époque convergent dans le même sens que l'abbé É.-P. Chouinard. Ils relèvent souvent la qualité du sol de la Baie-des-Chaleurs, le désintérêt des colons envers la culture et l'omniprésence de la pêche dans le système socioéconomique de la région. En insistant à l'effet que les colons de la Baie-des-Chaleurs disposent de terres

²⁵¹ Antoine Bernard, *La Gaspésie au soleil*, op. cit., p. 187.

²⁵² *Ibid.*, p. 140.

²⁵³ Adélar Desrosiers et Pierre Auguste Fournet, op. cit., p. p. 152.

²⁵⁴ Édouard-Pierre Chouinard, *Histoire de la paroisse de Saint-Joseph de Carleton (Baie-des-Chaleurs), 1755-1906*, Rimouski, Imprimerie Générale de Rimouski, 1906, p. 55-56.

pouvant offrir un bon rendement agricole, ces récits s'accordent autour du thème selon lequel les Acadiens auraient une part de responsabilité dans leur propre misère.

En somme, la pauvreté des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs est représentée de différentes manières par les observateurs indirects des communautés acadiennes de la région. Un portrait relativement sombre, voire victimaire, des Acadiens est souvent mis de l'avant dans l'historiographie de la seconde moitié du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle. Cependant, certaines nuances sont à apporter à ce sombre tableau, notamment en ce qui concerne leurs possessions et les possibilités dont les Acadiens disposent pour faire face à leur condition de pauvreté. Autrement dit, bien que l'historiographie du tournant du XX^e siècle mette l'accent sur la pauvreté des communautés acadiennes de la Baie-des-Chaleurs, le récit tend à varier d'un historien à un autre.

3.1.2 Une faible instruction qui les relègue aux marges de la société

Lorsqu'il est question de la « misère » du peuple acadien, leur pauvreté occupe une part importante, mais d'autres facteurs entrent en ligne de compte. En effet, le degré d'instruction des membres des communautés acadiennes fait également partie intégrante du portrait misérabiliste mis de l'avant dans l'historiographie du tournant du XX^e siècle.

Les communautés de la Baie-des-Chaleurs entre 1763 et 1867 sont rurales et vivent de la culture du sol et de la pêche. Dans ce contexte particulier, les enfants fréquentent peu l'école puisqu'ils sont le plus souvent retirés très tôt, appelés à se rendre utiles sur la terre ou à la pêche²⁵⁵. Ainsi, la scolarisation ne suscite que peu d'adhésion parmi les habitants. Toutefois les membres du clergé, et même des marchands, grâce au financement des écoles, cherchent à faire progresser la lutte à l'ignorance. Ils incitent les familles à envoyer leurs enfants dans les petites écoles qui émergent ici et là dans la région sous le Régime britannique. Toutefois, ce n'est pas là chose aisée. Puisque les enfants sont le plus souvent réquisitionnés pour travailler sur la terre familiale ou dans les pêcheries, les parents se montrent souvent peu enclins à les laisser fréquenter l'école très longtemps. À la fin du

²⁵⁵ Mario Mimeault, *La Gaspésie, op. cit.*, p. 113-114.

XVIII^e siècle, la seule école publique de la Baie-des-Chaleurs est localisée à New Carlisle. Elle se trouve dans des conditions assez précaires, en regard de l'état de santé de l'instituteur âgé qui se trouve à sa tête, des aléas de la météo hivernale qui influent sur son accessibilité et du manque de financement. Bien que les Acadiens soient autorisés à s'y inscrire, l'école de New Carlisle ne s'impose pas comme une avenue intéressante pour eux. Elle relève d'un organisme gouvernemental, l'Institut royal, dont les vellétés assimilatrices sont connues²⁵⁶. On compte en 1820 deux seules écoles en Gaspésie, chacune de langue anglaise et de confession protestante. Cet élément n'est pas négligeable puisque la confessionnalité des écoles est un enjeu important dans la région : elle fait l'objet de débats et de conflits au sein des communautés. Au fil des décennies suivantes, cependant, ce sont plusieurs écoles qui apparaissent ici et là dans la région, mais il s'agit plus souvent qu'autrement de petites institutions éphémères²⁵⁷.

La situation de la fréquentation scolaire en Gaspésie progresse légèrement à partir du milieu du XIX^e siècle, comme c'est le cas dans plusieurs autres régions rurales du Québec. Jusque-là, ce sont principalement les missionnaires qui apparaissent au regard des Acadiens comme les plus importants agents éducatifs. À partir des années 1840, le gouvernement souhaite mettre en place des mesures visant à favoriser l'éducation, bien qu'il ne s'avère pas facile d'établir des écoles dans la région. Les problèmes de financement et de fonctionnement, la division du système scolaire en deux confessionnalités, les difficultés liées au recrutement et à la qualification du personnel enseignant sont parmi les nombreux défis à surmonter²⁵⁸. À partir des années 1860, les principales localités de la Baie-des-Chaleurs possèdent des écoles. Elles s'établissent en parallèle au développement des communautés et des villages. La population de la région avant 1870 est faiblement alphabétisée, puisque les écoles offrant un enseignement de qualité sont rares en Gaspésie. Ce sont ensuite les villages plus aisés, où la pêche est moins omniprésente, qui se dotent des meilleures écoles. Quant à eux, les villages de pêcheurs sont le plus souvent caractérisés par

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 113.

²⁵⁷ Marc Desjardins, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Héту, *op. cit.*, p. 319-320.

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 320.

des communautés peu nombreuses, pauvres et dispersées sur le territoire. Les écoles y sont rares, peu fréquentées et souvent de piètre qualité²⁵⁹.

Au sujet de l'instruction des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs dans les écrits de leurs observateurs indirects, deux principaux points sont soulevés : d'abord, bien que limité, l'accès des Acadiens à l'éducation s'impose comme leur étant très bénéfique ; ensuite, leur manque d'instruction les maintient au bas de l'échelle sociale. Dans le premier cas, les bienfaits de l'éducation sont soulignés par les historiens qui écrivent sur les communautés acadiennes aux XIX^e et XX^e siècles. Jean-Baptiste-Antoine Ferland écrit : « L'instruction élémentaire, répandue parmi eux [les Acadiens], a produit et produit encore les résultats les plus satisfaisants pour le corps et pour l'âme. Il est digne de remarque que, dans les deux ou trois endroits du district de Gaspé, où l'on a établi des écoles, les habitants remplissent leurs devoirs civils et religieux mieux que leurs voisins qui sont privés de ce grand avantage²⁶⁰. » J.-B.-A. Ferland traite ici de ceux qui ont accès à une instruction élémentaire. Il ne s'agit pas d'une réalité pour tous les Acadiens de la région : l'accès à l'éducation élémentaire représente un défi constant pour les communautés de la Baie-des-Chaleurs. Pour sa part, Antoine Bernard écrit : « La Gaspésie acadienne dut se contenter de quelques écoles élémentaires dirigées par des institutrices, qui réussissaient du moins à entretenir parmi le peuple la petite flamme d'une instruction rudimentaire²⁶¹. » Il ne manque pas de relever que « le travail de l'éducation populaire, en Gaspésie, fut d'abord et surtout l'œuvre du clergé²⁶² ». Selon les historiens, l'instruction des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs demeure somme toute rudimentaire, et la précarité des écoles et de l'enseignement subsiste tout au long du Régime britannique.

L'historiographie de la première moitié du XX^e siècle insiste sur les difficultés qu'éprouvent les Acadiens de la région à avoir accès à l'éducation élémentaire sous le Régime britannique. Si les membres du clergé et certains marchands cherchent à encourager la création d'écoles sur le territoire, d'autres au contraire, émettent certaines réserves quant à ce projet. L'historiographie fait état de cette réalité en soulignant que les compagnies de

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 323-327.

²⁶⁰ Jean-Baptiste-Antoine Ferland, *op. cit.*, p. 193-194.

²⁶¹ Antoine Bernard, *Histoire de la survivance acadienne*, *op. cit.*, p. 402.

²⁶² *Ibid.*, p. 403.

pêche n'ont pas forcément intérêt à ce que leur main-d'œuvre ait un meilleur accès à l'éducation. Déjà au XIX^e siècle, J.-B.-A. Ferland mentionne que « [l]es écoles sont proscrites », et rapporte les propos de Philippe Robin qui soutient : « Il n'y a pas besoin d'instruction pour eux [les pêcheurs]²⁶³. » Les historiens du siècle suivant ne manquent pas de souligner à quel point le manque d'instruction des Acadiens les relègue aux seconds rangs de la société. Ces lacunes éducationnelles les maintiendraient sous le joug des autorités civiles et des compagnies de pêche. En témoignant de cette réalité, Émile Lauvrière relate en 1922 : « Elle [l'ignorance des Acadiens] fut, en effet, en même temps qu'une conséquence inévitable, une cause fatale de l'abaissement social dans lequel les Acadiens étaient de parti-pris maintenus ; elle entretenait le dénuement mental que voulait précisément l'ennemi. Faute d'instruction, les Acadiens ne purent, pendant plusieurs générations, que s'adonner à des métiers manuels, à des tâches serviles²⁶⁴ ». L'utilisation du terme « serviles » n'est d'ailleurs pas banale, il s'agit là d'une image forte. Le thème des Acadiens exploités et dominés par les patrons anglais ou anglo-normands est omniprésent dans l'historiographie du début du XX^e siècle. Le discours insiste sur le manque d'instruction des Acadiens, qui ne serait pas étranger à cette réalité. D'ailleurs, les historiens A. Desrosiers et P.-A. Fournet soutiennent que, au-delà de l'éducation élémentaire, les Acadiens seraient également privés d'un accès à une éducation supérieure. Par le fait même, ils demeureraient incapables d'élever et d'émanciper leur communauté. Tirée de *La race française en Amérique*, la citation suivante est d'ailleurs particulièrement éloquente à cet égard :

Toutefois, il faut bien en convenir, une chose manquait encore aux Acadiens qui leur permit d'exercer un rôle proportionné à leur nombre, c'était le bienfait d'une éducation supérieure. Sans culture intellectuelle, l'homme, quelles que soient d'ailleurs sa probité, son intelligence, sa souplesse de caractère, reste fatalement borné et incomplet ; il ne saurait, faute de moyens, prendre sur ses semblables l'empire qui lui assure le maniement de leurs esprits et de leurs volontés. Des hommes instruits sont nécessaires à une race qui aspire à sortir de la servitude où l'ont réduite les événements. Il en fallait de cette sorte aux Acadiens sous peine de rester sous le joug de leurs concitoyens anglo-saxons²⁶⁵.

²⁶³ Jean-Baptiste-Antoine Ferland, *op. cit.*, p. 186.

²⁶⁴ Émile Lauvrière, *La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*, *op. cit.*, p. 541.

²⁶⁵ Adélarde Desrosiers et Pierre Auguste Fournet, *op. cit.*, p. 143-144.

Il apparaît ainsi que les lacunes en matière d'éducation, non seulement élémentaire, mais également supérieure, sont dénoncées par les historiens du début du XX^e siècle. Ils appuient sur la nécessité, pour les Acadiens, de se doter d'une instruction minimale, afin qu'ils soient en mesure de se libérer de leur statut d'infériorité sociale où les Britanniques et les Anglo-normands les maintiendraient. Les Acadiens sont représentés comme sous-éduqués et, vu leur état, contraints de constituer une main-d'œuvre soumise et servile. Selon les récits des historiens et des observateurs indirects qui se sont penchés sur leur réalité empirique sous le Régime britannique, la misère des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs serait attribuable en grande partie à leur manque d'instruction. Pour ces historiens, l'accès limité à l'éducation contribuerait à l'exploitation et à la domination des Acadiens.

3.1.3 Exploités et dominés

La représentation des Acadiens exploités et dominés est omniprésente dans l'historiographie des XIX^e et XX^e siècles, non seulement pour les Acadiens de la Gaspésie, mais pour l'ensemble des communautés acadiennes disséminées en Amérique. Abordés sous l'angle de la marginalisation et de l'exploitation, les Acadiens sont représentés comme des membres d'une communauté fragilisée dans un contexte géopolitique leur étant défavorable. L'historien Antoine Bernard reprend les thèmes d'un État malveillant et de l'exploitation dont les Acadiens sont victimes. Le passage suivant est d'ailleurs caractéristique :

De tous côtés c'était donc, pour les Acadiens tremblants et méprisés, l'encercllement par les Anglais. Peu nombreux, sans ressources, comment pouvaient-ils échapper à l'arrogante domination d'un vainqueur riche, tout-puissant, qui avait déjà appris à les exploiter ? On comprend leurs inquiétudes, qu'augmentaient encore les lenteurs désespérantes d'un gouvernement aussi désintéressé de leur sort qu'empressé à secourir, à combler de ses largesses les loyalistes, leurs voisins²⁶⁶.

Antoine Bernard se représente les Acadiens comme les victimes des Anglais, condamnés à vivre sous leur joug, à être exploités par eux, à faire l'objet de nombreuses injustices de leur part. Au-delà du rapport de domination entre Anglais et Acadiens, la préférence pour d'autres groupes, notamment celui des Loyalistes, au détriment des Acadiens, constitue également

²⁶⁶ Antoine Bernard, *La Gaspésie au soleil*, op. cit., p. 169.

une part importante des représentations de l'Acadien « misérable » dans cette historiographie. Il est fréquent de retrouver la représentation du peuple acadien souffrant du favoritisme dont les Loyalistes jouissent, ou simplement de l'hostilité généralisée que les fonctionnaires britanniques entretiennent à l'égard des Acadiens. Tiré d'un autre ouvrage d'Antoine Bernard, *Histoire de la survivance acadienne*, le passage suivant en témoigne : « Ces petits despotes eurent encore beau jeu à brimer les Acadiens lorsque la guerre d'Indépendance américaine commença à verser en Gaspésie, à partir de 1780, des flots de *loyalistes* de Boston et de toute la Nouvelle-Angleterre²⁶⁷. » Cependant, par rapport à la période de la guerre d'Indépendance américaine, cette historiographie de la première moitié du XX^e siècle met de l'avant un point important : « les Acadiens, au lieu de profiter de circonstances si favorables à leurs revendications et même à leur revanche, restèrent comme sous le régime français fidèles à leur serment de neutralité²⁶⁸ », et leur « loyalisme si méritoire²⁶⁹ » les aide à gagner la confiance des autorités civiles. La relation de confiance se développant entre les Acadiens et les autorités britanniques atténue les rapports de domination véhiculés fréquemment dans les représentations ultérieures des Acadiens vivant sous le Régime britannique.

Dans le cas des représentations de l'exploitation et de la domination des Acadiens, surtout celles concernant les communautés acadiennes de la Baie-des-Chaleurs, ce ne sont pas nécessairement les autorités britanniques qui se retrouvent dans le rôle des exploiters et des dominants. Ce sont surtout les compagnies de pêche très puissantes – celle des Robin, entre autres –, qui exploiteraient les Gaspésiens, notamment les Acadiens. La relation de dépendance que les Acadiens de la région entretiendraient envers les compagnies de pêche varie en fonction des localités. Par exemple, les habitants de Paspébiac, siège de la Compagnie Robin, apparaissent comme les plus vulnérables et les plus dépendants des Robin. Selon Jean-Baptiste-Antoine Ferland, ils se seraient laissés convaincre qu'ils n'avaient pas besoin de grandes terres offrant un bon rendement. En effet, ils auraient la pêche pour subvenir à leurs besoins. J.-B.-A. Ferland souligne : « Ils se laissèrent persuader, et maintenant ils regrettent leur folie. Ces petits terrains, ne fournissent qu'un peu de pacage,

²⁶⁷ Antoine Bernard, *Histoire de la survivance acadienne*, op. cit., p. 396.

²⁶⁸ Émile Lauvrière, *Brève histoire tragique du peuple acadien : son martyre et sa résurrection*, op. cit., p. 117.

²⁶⁹ *Ibid.*

et les propriétaires doivent tout acheter aux magasins de la compagnie, qui leur avance des marchandises à crédit, et dont ils demeurent toujours les débiteurs²⁷⁰. » L'historien signale à grands traits la relation de domination et d'exploitation. L'historiographie du tournant du XX^e siècle aborde souvent la richesse jugée démesurée des Robin. Elle avance l'idée selon laquelle la compagnie jersiaise ne cesserait de s'enrichir sur le dos des « pauvres Gaspésiens », notamment des Acadiens, qui seraient presque représentés comme des esclaves de l'entreprise. Antoine Bernard met en évidence ce contraste entre la richesse des uns et la pauvreté des autres lorsqu'il soutient que « [d]e 1808 à 1814, les profits furent immenses ; les Robin ne savaient plus où placer leurs capitaux, cependant que les pêcheurs gaspésiens, pauvres gueux, traînaient sur les graves le boulet de leur servage²⁷¹ ». Les études d'A. Bernard tendent à représenter les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs à la merci de la Compagnie Robin. Ils cherchent également à représenter les marchands de poisson comme des êtres relativement impitoyables. A. Bernard offre un récit en partie nuancé, mais qui ne manque pas de souligner les défauts des Robin :

Nous reconnaissons [...] que la présence des Robin et autres « magnats » avait son bon côté en ce qu'elle assurait aux gens un minimum de rémunération pour leur travail ; mais nous persistons à croire que ces firmes étrangères abusèrent de leur toute-puissance en maintenant le plus longtemps possible, en Gaspésie, un système d'exploitation qui prétendait confiner les Gaspésiens de toute origine [...] dans les limites d'un étroit servage. Le mal ne fut pas la présence des marchands de poisson, mais leur avarice²⁷².

En fait, avec l'utilisation du terme « servage », cette citation renvoie en partie à la représentation des pêcheurs – dont des Acadiens – qui seraient pratiquement réduits à l'esclavage sous la Compagnie Robin. Antoine Bernard n'est pas le seul historien à mettre ce genre de représentation de l'avant. Déjà, lorsque Jean-Baptiste-Antoine Ferland écrit *La Gaspésie*, la représentation des Acadiens « esclaves » des compagnies de pêche, surtout celle des Robin de la Baie-des-Chaleurs, est assez frappante : « Quand ils veulent secouer leurs chaînes et porter ailleurs leur poisson, on les menace de les traduire pour dettes, devant les tribunaux, qu'ils redoutent. Force leur est de se remettre sous le joug, et d'expié par une longue pénitence leur tentative d'émancipation²⁷³. » Cet extrait évocateur pose des assises

²⁷⁰ Jean-Baptiste-Antoine Ferland, *op. cit.*, p. 185.

²⁷¹ Antoine Bernard, *La Gaspésie au soleil*, *op. cit.*, p. 187.

²⁷² Antoine Bernard, *Histoire de la survivance acadienne*, *op. cit.*, p. 399.

²⁷³ Jean-Baptiste-Antoine Ferland, *op. cit.*, p. 185-186.

solides à la représentation de l'Acadien exploité et dominé par une compagnie qui voit en lui une main-d'œuvre servile. Plusieurs décennies plus tard, Émile Lauvrière abonde dans le même sens : « [c]'est, malheureusement, en cette région surtout que [...] sévit l'exploitation éhontée de pauvres pêcheurs acadiens par les compagnies de pêche jersiaises. [...] pourvus de terres insuffisantes, payés en marchandises et denrées, [...] systématiquement privés d'instruction, ils furent longtemps réduits [...] à un véritable "servage" par ces "marchands de poisson" multi-millionnaires²⁷⁴ ». Enfin, cette représentation particulière des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs se retrouve dans la plupart des ouvrages historiques produits par des observateurs indirects. Elle n'est ni banale ni insignifiante : elle contribue de manière importante à renforcer la représentation plus large de l'Acadien « misérable ». La mise en avant de la pauvreté et du manque d'instruction des Acadiens alimente le thème de la grande misère dans laquelle le peuple acadien vit. Le thème de la domination et de l'exploitation exacerbe l'aspect misérabiliste de leur représentation.

3.2 Les Acadiens refermés et repliés sur eux-mêmes

Outre le motif dominant de la misère du peuple acadien, l'historiographie des XIX^e et XX^e siècles met également de l'avant le thème des Acadiens ayant tendance à se replier sur eux-mêmes, à se refermer sur leur communauté, cherchant à minimiser leurs contacts avec d'autres groupes, dont la plupart se composent de protestants et de Britanniques. D'une part, puisqu'ils seraient les victimes misérables des Britanniques, les Acadiens sont perçus comme des gens entretenant une certaine distance, voire des sentiments d'hostilité, envers les Britanniques. Antoine Bernard s'exclame d'ailleurs : « Ah ! que l'on ne s'étonne pas de la ténacité de certaines aversions, chez les Acadiens. [...] Une race torturée dans son âme et dans sa chair en prend un deuil collectif qui chasse pour longtemps le sourire de ses lèvres et, de son cœur, la sympathie pour ses bourreaux²⁷⁵. » Les Anglais étant qualifiés de « bourreaux », il semble peu probable dans ce contexte que ceux-ci puissent côtoyer les Acadiens au quotidien, échanger, se mêler les uns aux autres, etc. La représentation du peuple acadien fermé et réticent à l'idée de se mêler avec les autres communautés fait son chemin.

²⁷⁴ Émile Lauvrière, *Brève histoire tragique du peuple acadien : son martyre et sa résurrection*, op. cit., p. 145.

²⁷⁵ Antoine Bernard, *La Gaspésie au soleil*, op. cit., p. 141.

D'autre part, il ressort également de cette historiographie le thème de la préservation de l'héritage acadien grâce au repli de la communauté. Ainsi, l'héritage survivrait au sein des foyers de culture acadienne, qui se cantonneraient à la communauté et à ses traits culturels particuliers. Robert Rumilly soutient que « [l]es petites Cadies font revivre les coutumes de l'ancienne Acadie. Les Acadiens forment des clans, autour des patriarches, chefs et arbitres de la communauté. Ils sont attachés à la langue française et plus encore à la foi catholique. Ils sont simples et purs de mœurs, et prolifiques²⁷⁶ ». Plusieurs représentations des Acadiens insistent sur leur volonté de demeurer entre eux, d'éviter le métissage avec les membres des autres communautés culturelles. Cependant, dans une région aussi pluraliste que la Baie-des-Chaleurs, la réalité est un peu plus nuancée. Une fois encore, il faut se montrer prudents face aux récits livrés dans cette historiographie du tournant du XX^e siècle.

3.2.1 Entourés de protestants : les Acadiens résistent en « martyrs »

Les communautés acadiennes disséminées en Amérique, au Québec, dans les Maritimes, en Nouvelle-Angleterre ou en Louisiane, avoisinent diverses autres communautés ethnoculturelles, dont la plupart sont de confession protestante. L'opposition entre catholiques et protestants est à l'origine de nombreuses tensions au sein des communautés, et pas seulement parmi les Acadiens. Toutefois, cette opposition se trouve souvent au cœur des représentations du peuple acadien refermé sur lui-même. En se penchant sur la question, l'historienne Adeline Vasquez-Parra soutient que les historiens catholiques conservateurs du XX^e siècle s'appuient sur l'identité franco-catholique pour justifier la persécution des Acadiens. Selon A. Vasquez-Parra, les Acadiens sont présentés comme « d'ingénus paysans, très pieux mais dépassés par les bouleversements économiques et politiques dans lesquels ils vivaient²⁷⁷ ». En s'inscrivant dans « ces bouleversements, la "nation acadienne" s'est structurée autour de la recomposition de la famille, lieu même de l'identité acadienne et moteur de la pérennisation de cette dernière²⁷⁸ ». Considérant l'unité familiale comme le foyer de l'identité acadienne, les historiens de ce courant misérabiliste présentent le repli des

²⁷⁶ Robert Rumilly, *op. cit.*, p. 621-622.

²⁷⁷ Adeline Vasquez-Parra, *Aider les Acadiens ? Bienfaisance et déportation 1755-1776*, *op. cit.*, p. 22.

²⁷⁸ *Ibid.*

communautés acadiennes comme légitime et inexorable. Pour ces historiens catholiques conservateurs, il subsiste une opposition majeure entre les Acadiens, dont le mode de vie pourrait surtout être qualifié d'« agraire » et de « familial », et les anglo-protestants, présentés essentiellement comme individualistes et urbains. L'appartenance identitaire acadienne devient alors un motif, voire un synonyme, de repli pour la communauté. Ce repli prendrait ainsi la forme d'un rempart face à l'assimilation culturelle²⁷⁹.

Dans le cas spécifique de la Baie-des-Chaleurs, sous le Régime britannique, de nombreux groupes ethnoculturels et religieux cohabitent sur le territoire. Ce pluralisme engendre parfois certaines tensions entre les communautés. Certains écrits ne manquent pas de relever, voire de mettre l'accent sur les difficultés liées à la coexistence entre les groupes. L'abbé É.-P. Chouinard souligne d'ailleurs que des localités acadiennes comme Carleton, peuplées presque entièrement de paroissiens religieux, sont plus simples à gérer pour les missionnaires que celles où plusieurs communautés ethnoculturelles différentes cohabitent. Il signale que les contacts contraints des catholiques avec les protestants sont à l'origine de nombreux désordres au quotidien²⁸⁰. Pour les Acadiens, le rapport d'opposition entre ces derniers et les colons d'origine britannique dépasse le simple cadre confessionnel. L'historiographie du tournant du XX^e siècle situe l'identité franco-catholique des Acadiens au cœur des frictions qui caractériseraient leurs rapports avec les Britanniques. Cependant, la manière dont ces derniers traitent les Acadiens n'est pas négligeable pour autant. Protestants, les Britanniques sont encore représentés comme les bourreaux des Acadiens catholiques qui, eux, seraient toujours désespérés et sans défense. Certains historiens sont particulièrement éloquents à ce sujet. C'est le cas d'Émile Lauvrière qui, au sujet des Acadiens, affirme : « Entourés de persécuteurs protestants, ces catholiques ne résistèrent si bien à toutes les épreuves que parce qu'ils les acceptèrent comme un martyr²⁸¹. » Une fois encore, une représentation de l'Acadien domine, celle du pieux catholique, victime de ses tortionnaires anglo-protestants, résistant à ses malheurs grâce à sa foi qui lui permet d'endurer tous les tourments.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 23.

²⁸⁰ Édouard-Pierre Chouinard, *op. cit.*, p. 54.

²⁸¹ Émile Lauvrière, *La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*, *op. cit.*, p. 368.

L'historiographie considère la Déportation comme le pire malheur auquel les Acadiens ont été confrontés. Elle est souvent représentée comme la pire des abominations, comme un ultime témoignage de la brutalité et de l'impitoyabilité des Britanniques. En traitant de la Déportation, A. Desrosiers et P.-A. Fournet écrivent : « Et voilà bien, croit-on, la fin de ce petit peuple acadien, de cette poignée de paysans sans défense. Il n'en reste plus que des épaves destinées les unes après les autres à sombrer dans les flots anglo-saxons de l'Amérique²⁸². » Cependant, en dépit des épreuves auxquelles ce petit peuple a été soumis, la survie de la communauté et de la culture est présentée comme le résultat de la résistance acharnée et de la résilience des Acadiens. En effet, les historiens de ce courant misérabiliste appuient à la fois sur le thème des Acadiens « martyrs », mais également sur celui de leur capacité à tout endurer en restant dans la foi catholique, tel que cet extrait tiré de *La Gaspésie au soleil* en témoigne : « Avec quelle joie, quelle pieuse et patriotique émotion les exilés d'hier ne durent-ils pas saluer l'apparition à l'autel d'un de leurs frères martyrs, devenu leur pasteur et leur chef temporel ! Après la longue nuit d'épouvante et de deuil qu'ils venaient de traverser, luisait enfin un rayon d'espérance, présage de jours meilleurs²⁸³. » Cette représentation des Acadiens laisse entendre que la résistance aux épreuves de leurs « bourreaux » et aux tentatives d'assimilation par l'élément anglo-protestant repose sur le renfermement de leur communauté, sur la sauvegarde obstinée de leur culture et sur la préservation envers et contre tout de leur foi catholique.

3.2.2 Une communauté à part : préserver la « pureté » du sang acadien

Saluée par les historiens des XIX^e et XX^e siècles, cette résistance à toute épreuve du peuple acadien ne se réalise pas seulement à travers l'opposition entre catholiques et protestants. Elle est possible grâce à la capacité des Acadiens de préserver la « pureté » de leur sang. En appuyant sur le thème d'un peuple qui se referme et se replie sur lui-même, ce courant historiographique développe le motif de la « pureté de la race acadienne ». Selon cette logique, si les Acadiens ne se mêlent pas aux autres communautés, ils préserveraient plus que leur culture : ils conserveraient leur sang « pur ». L'idéal de la foi catholique

²⁸² Adélarde Desrosiers et Pierre Auguste Fournet, *op. cit.*, p. 140.

²⁸³ Antoine Bernard, *La Gaspésie au soleil*, *op. cit.*, p. 159-160.

assurant le salut de l'âme du pauvre Acadien est souvent mis de l'avant pour justifier la résistance des Acadiens aux assimilateurs qui les entourent. Émile Lauvrière y va d'une tirade sentie sur la foi qui donne miraculeusement au peuple acadien la force de survivre en étant replié sur lui-même :

Comment n'a-t-il [le peuple acadien] pas totalement péri, submergé sous ce flot d'intrus hostiles? Il n'y a qu'une réponse : sa force toute spirituelle fut sa religion ; le catholicisme lui enseigna la patience et la persévérance, l'observance du neuvième commandement qui fit sa vitalité, l'éloignement de l'hérétique qui fit son unité. Ainsi, replié sur lui-même, énergique et prolifique, ce petit peuple a miraculeusement survécu aux plus grandes crises, aux plus perfides comme aux plus violentes ; il s'est jusqu'à nos jours multiplié dans la pureté de sa race²⁸⁴.

É. Lauvrière souligne la foi catholique pour justifier ce qui permettrait au peuple acadien de survivre, mais les thèmes du repli, du refus des rapprochements avec les autres groupes ethnoculturels et de la pureté de la race sont également clairement énoncés. Il se représente les Acadiens comme une communauté à part, non seulement en ce qui concerne ses caractéristiques culturelles, linguistiques ou religieuses la distinguant des autres, mais aussi en soulignant sa tendance au repli sur elle-même. Les historiens de ce courant misérabiliste mettent en évidence et saluent la capacité des Acadiens, génération après génération, à garder leur identité vivante et pure. É. Lauvrière rapporte d'ailleurs les propos du frère Marie-Victorin : « ce sont nos mères qui, pour avoir tenu depuis trois siècles le pied au rouet et l'œil sur le berceau, ont empêché notre race de sombrer dans le grand anonymat anglo-saxon ; ce sont nos mères qui ont gardé avec la foi bretonne et les chansons de France, ce beau sang pur, générateur de fierté, grâce auquel nous avons perpétué en cette vaste Amérique une vigoureuse individualité ethnique²⁸⁵. » Marie-Victorin salue lui aussi la préservation de la « race » et de l'héritage acadiens au fil des générations. S'il ne place pas la religion catholique, mais bien la mère acadienne, en rempart face à l'assimilation, il réitère néanmoins le thème de la pureté du sang de cette communauté ethnoculturelle.

Cependant, s'il est vrai que cette historiographie véhicule ce thème dominant dans ses représentations, il faut une fois de plus faire preuve de prudence avec ce genre de discours,

²⁸⁴ Émile Lauvrière, *La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*, op. cit., p. 368.

²⁸⁵ Marie Victorin, cité dans Émile Lauvrière, *La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*, op. cit., p. 381.

qui appelle à la nuance. Certes, le thème des Acadiens se repliant sur eux-mêmes et qui préservent la pureté de leur sang conserve une certaine pertinence. En se penchant sur les archives religieuses des XVIII^e et XIX^e siècles pour la Baie-des-Chaleurs, et plus précisément sur les mariages, force est de constater que les mariages entre Acadiens sont nombreux. Plusieurs mariages sont d'ailleurs parfois contractés entre des membres de la famille élargie, tel que les nombreuses demandes de dispenses dans la correspondance religieuse en témoignent. Le missionnaire de Paspébiac, Jean-Louis Alain, soutient même en 1838 que « presque tous ceux qui se marient sont parents²⁸⁶ ». En regard de cela, l'idéal de la pureté du sang acadien peut se comprendre dans la mesure où les mêmes familles acadiennes se marient les unes aux autres.

Pourtant, la société de cette région au cours de ce siècle se caractérise par le pluralisme. Bien qu'ils se regroupent entre eux, les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs ont des contacts quotidiens avec des gens issus des autres communautés ethnoculturelles entre 1763 et 1867. Cette coexistence entre les groupes est ponctuée de nombreux échanges de différents types et même de mariages interethniques, notamment parmi les Acadiens. Les listes de demandes de dispenses dans la correspondance religieuse font état de ces unions mixtes sur les plans religieux et culturel. Ces unions étant courantes, le métissage culturel est inévitable au fil des générations. Ce fait ne manque pas de nuancer le thème du repli de la communauté acadienne sur elle-même et de remettre fortement en question ceux de la « pureté » du sang, de la race et de l'héritage culturel acadiens.

3.3 Un siècle d'errance, d'agonie et de résignation

Le siècle suivant la Déportation est le plus souvent présenté dans l'historiographie des XIX^e et XX^e siècles comme une période trouble pour le peuple acadien. Au milieu du XIX^e siècle, l'historien François-Edme Rameau de Saint-Père s'intéresse à la cause et à l'histoire acadiennes en constatant la situation difficile dans laquelle les Acadiens se trouvent, notamment en regard de leur isolement, de leur dispersion, des risques d'assimilation, etc.

²⁸⁶ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Paspébiac, tiroir(s) 77-78, 1802-1870, Lettre de Jean-Louis Alain à Mgr Joseph Signay, Paspébiac, 16 octobre 1838.

F.-E. Rameau de Saint-Père prend le relais d'Henry Wadsworth Longfellow qui, à travers son poème *Évangéline*, traite déjà de plusieurs problèmes auxquels les Acadiens sont confrontés. L'errance, l'agonie et la résignation du peuple acadien font partie des thèmes explorés et mis en scène dans *Évangéline*, qui résonnent par la suite dans l'historiographie du siècle suivant. Robert Rumilly écrit d'ailleurs : « n'est-il [Gabriel dans *Évangéline*] pas l'image du peuple acadien, devenu le plus errant de la terre²⁸⁷ ? » Personnifié par les protagonistes d'*Évangéline* et de Gabriel, le peuple acadien apparaît dans le récit comme vivant un exode. Plusieurs passages du poème font état de l'errance des Acadiens : « Où vont-ils maintenant? Ils ne le savent guère. / Unis par la souffrance et par la foi, songeurs, / Depuis longtemps déjà ces pauvres voyageurs / Que la haine poursuit, que le doute accompagne, / A travers la forêt, à travers la campagne, / Sur la terre ou les eaux, s'en vont toujours errants : / Ils cherchent leurs amis, ils cherchent leurs parents²⁸⁸ ». L'agonie, le désespoir et la résignation du peuple acadien sont aussi souvent mis de l'avant dans le récit :

Des bannis résignés, dépouillés de leurs biens, / Les débris malheureux d'un peuple
heureux naguère²⁸⁹

Sans espoir, en effet, redoutant l'avenir, / Et toujours poursuivi par l'amer souvenir /
De son bonheur perdu, de sa foi profanée²⁹⁰

Sur les ailes du temps s'envolaient les saisons. / La pauvre *Évangéline*, aux lointains
horizons, / Ne voyait pas encor le bonheur apparaître. / Un profond désespoir
consumait tout son être²⁹¹

Présentes dans l'historiographie du tournant du XX^e siècle, les multiples représentations du peuple acadien après la Déportation trouvent leurs origines dans le poème *Évangéline*. Dans cette historiographie, la période du Régime britannique est représentée de la même manière que dans le poème de Longfellow, notamment en ce qui touche aux thèmes de l'errance du peuple acadien, de son agonie et de sa résignation.

²⁸⁷ Robert Rumilly, *op. cit.*, p. 714.

²⁸⁸ Henry Wadsworth Longfellow, *op. cit.*, p. 93.

²⁸⁹ *Ibid.*

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 102.

²⁹¹ *Ibid.*, p. 147.

3.3.1 Influence et oppression britanniques

Les Acadiens qui s'établissent dans la Baie-des-Chaleurs après la Déportation ne tardent pas à être rejoints par des colons d'origine britannique. L'historiographie met l'accent sur l'oppression dont les Acadiens sont victimes dans leurs rapports avec les Britanniques. En fait, le thème de l'oppression est récurrent dans les représentations des Acadiens : il semble être au cœur de leur existence au cours du siècle suivant la Déportation. Déjà, dans *Évangéline*, l'extrait « Et leurs cœurs, trop émus des menaces du sort, / Se sentaient opprimés comme devant la mort » ne manque pas de frapper l'imaginaire. Pour les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs, les années 1760 sont marquées par l'influence et l'oppression britanniques dans la mesure où la reconnaissance de leurs droits de propriété s'annonce difficile. Les années 1770 le sont toutefois davantage, tel que l'historien Antoine Bernard le relate. Ce dernier souligne que, lorsque les deux goélettes de Charles Robin arrivent en Gaspésie avec 81 Acadiens à leur bord en 1774, l'accueil que reçoivent ces derniers est on ne peut plus froid. Les autorités locales demandent une caution pour leur permettre de quitter les navires. A. Bernard interprète ce geste comme un refus d'accueillir les Acadiens sur le territoire puisque ces derniers n'en avaient pas les moyens. Pour A. Bernard, beaucoup ressentent ce sentiment d'oppression que les Britanniques font vivre aux Acadiens dès leur arrivée dans la région²⁹².

Esquissé entre autres dans les écrits d'Antoine Bernard, l'historiographie du début du XX^e siècle reprend le thème de l'oppression des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs, en insistant sur leurs craintes au sujet du maintien de leur statut dans la région. Puisqu'ils ne détiennent aucun titre, ils redouteraient l'éventualité de se faire déposséder au profit des Britanniques qui semblent lorgner leurs terres. Antoine Bernard en fait état dans l'extrait suivant :

Leurs craintes s'accrurent lorsqu'en cette même année 1795, un plan se dessina pour tailler des seigneuries anglaises en pleines terres occupées et défrichées par des Acadiens. Huit lots furent réclamés par Hugh Finlay, surintendant des Postes du Bas-Canada, huit autres par le major Samuel Holland, arpenteur en chef de la province, cinq par John Collins, adjoint du major Holland. Du côté de Carleton, même menace avec

²⁹² Antoine Bernard, *Histoire de la survivance acadienne*, op. cit., p. 395.

le fait, en 1788, à John Shoolbred, commerçant de Londres, d'une belle lisière de rivage entre la Pointe-à-la-Garde et la pointe de Meguasha²⁹³.

En effet, plusieurs hauts fonctionnaires britanniques se voient attribuer des sections de territoire sur lesquelles des Acadiens sont établis. Cela ne manque pas de montrer toute leur influence contre laquelle les Acadiens semblent démunis. De plus, l'arrivée des Loyalistes américains est assimilée à une expression supplémentaire de la toute-puissance britannique. Bien qu'il en profite également pour mettre de l'avant la résistance et la résilience acadiennes, A. Bernard ne manque pas de le souligner :

De plus, un comité permanent, présidé par le lieutenant-gouverneur de Gaspé, Nicolas Cox, fut chargé de distribuer des billets de location aux loyalistes qu'attiraient les belles terres rouges de la baie des Chaleurs. Les choses marchèrent si rondement qu'à partir de 1784, et pendant vingt-cinq ou trente ans, l'élément anglo-saxon (Anglais, Écossais, Irlandais, Jersiais) fut en majorité dans la Gaspésie. Mais les nouveaux venus, qui se flattaient de dominer, d'exploiter, puis d'absorber sans effort l'élément français pauvre et humilié, comptaient sans la ténacité, la volonté de vivre de la petite race acadienne guidée, soutenue par ses prêtres²⁹⁴.

L'historien note que « l'élément anglo-saxon » devient majoritaire en Gaspésie au tournant du XIX^e siècle, ce qui alimente davantage la représentation de l'Acadien opprimé. Les Britanniques dominant non seulement en pouvoir, mais également en nombre, ils sont représentés dès lors comme l'opresseur, dont l'influence néfaste ne semble connaître aucune limite.

Dans les récits d'Antoine Bernard, l'oppression caractérise « l'atmosphère » qui règne en Gaspésie sous le Régime britannique. D'une certaine manière, les communautés acadiennes sont prises au piège face aux Britanniques qui capitalisent sur leur exploitation : « l'atmosphère proprement politique des deux comtés gaspésiens à cette époque [le milieu du XIX^e siècle] : atmosphère anglaise, protestante, qui néglige l'élément français et acadien ou ne s'en sert que pour accroître sa fortune matérielle et son influence à l'extérieur²⁹⁵. » Cette atmosphère anglaise et protestante que cerne A. Bernard est relevée dans les écrits d'observateurs intervenus avant lui. Jean-Baptiste-Antoine Ferland l'aborde également en plaçant notamment le cœur de cette influence anglaise à New Carlisle, qu'il qualifie de

²⁹³ *Ibid.*, p. 397.

²⁹⁴ Antoine Bernard, *La Gaspésie au soleil*, *op. cit.*, p. 167.

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 206.

principale ville du district de Gaspé. Peuplée surtout par des Loyalistes et leurs descendants, la ville possède entre autres un tribunal, une prison, des avocats et des notables. Sans surprise, elle est présentée comme le siège de l'influence anglaise²⁹⁶. La fameuse famille Hamilton s'y installe d'ailleurs, et son ascendance croissante ne manque pas d'être critiquée et dénoncée par les franco-catholiques, notamment les Acadiens²⁹⁷. Bref, les thèmes de l'influence et de l'oppression britanniques à l'encontre des Acadiens sont omniprésents dans les récits des historiens au tournant du XX^e siècle. Ils font partie intégrante du portrait misérabiliste du peuple acadien et nourrissent la représentation de ce siècle d'errance, d'agonie et de résignation pour les communautés acadiennes.

3.3.2 Les Acadiens impuissants et résignés

L'historiographie souligne l'influence et l'oppression britanniques à l'encontre des Acadiens avec le corolaire de l'impuissance, voire de la résignation de ces derniers face aux épreuves auxquelles ils sont soumis. Selon plusieurs historiens du début du XX^e siècle, l'appartenance identitaire acadienne serait franco-catholique. Elle serait ainsi l'un des principaux motifs de leur persécution par les Britanniques. Dès lors, dépourvus de leviers pour résister à cette persécution, les Acadiens apparaîtraient impuissants face à leur sort. Adeline Vasquez-Parra ne manque d'ailleurs pas de relever cette tendance dans cette historiographie avec l'ouvrage d'Émile Lauvrière *La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*. Dans ce livre, les Acadiens sont représentés comme un peuple martyr qui doit parcourir un « chemin de croix ». C'est une image forte qui exprime bien la prégnance de cette représentation dans l'ouvrage d'E. Lauvrière et dans l'historiographie en général. L'appartenance identitaire acadienne serait la cause des mauvais traitements auxquels le peuple acadien est soumis. Impuissant, il doit se résigner à accepter ces épreuves²⁹⁸.

²⁹⁶ Jean-Baptiste-Antoine Ferland, *op. cit.*, p. 190-191.

²⁹⁷ ADEG, III, 7, 3, paroisse de Paspébiac, tiroir(s) 77-78, 1802-1870, Lettre de Charles-Godfroid Fournier à Mgr Jean Langevin, Paspébiac, 1^{er} octobre 1867.

²⁹⁸ Adeline Vasquez-Parra, *Aider les Acadiens ? Bienfaisance et déportation 1755-1776*, *op. cit.*, p. 23-24.

Le poème *Évangéline* met déjà en scène cette impuissance des Acadiens, qui sont livrés aux coups du sort, la peur au ventre : « Et leur nacelle glisse au hasard des flots sombres²⁹⁹ », « Voguant silencieux, peu à peu les proscrits / Sentirent une angoisse étreindre leurs esprits. / Pleins du pressentiment d'un mal inévitable, / Ils croyaient parcourir un chemin redoutable³⁰⁰ ». Les Acadiens prennent ainsi place dans un tableau plutôt sombre, angoissant, où ils n'ont aucun contrôle sur leur destin et sur les malheurs qui les frappent. Repris par l'historiographie, un tel portrait des Acadiens est assez fréquent. Pour les communautés acadiennes vivant dans la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique, l'un des principaux cas de figure est celui de leur impuissance et de leur résignation face à la domination des entreprises de pêche, notamment la Compagnie Robin. Antoine Bernard en fait état. Il soutient que cette attitude résignée permettrait entre autres aux Robin de maintenir leur joug pendant longtemps sur les pêcheurs acadiens. Selon lui, les Robin maintiendraient leur domination sur les habitants à cause de « l'inconsciente complicité des Gaspésiens eux-mêmes, qui y prêtaient le concours de leur mentalité de vaincus résignés à toutes les servitudes³⁰¹ ». Ne disposant pas de titres de propriété pour leurs terres, les Acadiens seraient contraints de servir comme pêcheurs afin de subvenir à leurs besoins. A. Bernard reprend cette représentation en notant l'importance des « précieux titres qui les délivraient enfin d'un cauchemar insupportable et de la sourde menace d'expulsion exploitée contre eux par des mercantis anglais et jersiais qui trouvaient de gros profits à éloigner les Acadiens de l'agriculture pour les embarquer, comme parias, sur leurs navires de pêche³⁰² ».

Si elle ne témoigne pas de leur résignation, la bataille des titres menée par les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs met néanmoins en évidence leur relative impuissance. Par exemple, Antoine Bernard souligne que les Acadiens feraient de nombreuses tentatives pour obtenir leurs titres de propriété, mais que toutes leurs démarches se solderaient toujours par des échecs. Selon lui, les Acadiens tenteraient tant bien que mal d'améliorer leur sort en se dotant de titres fonciers pour les terres sur lesquelles ils se sont installés. Toutefois, ce sont les autorités civiles qui décident si elles accèdent ou non à leurs requêtes. Devant cet obstacle, les Acadiens n'auraient pas vraiment le pouvoir de s'opposer. Sans documents officiels, ils

²⁹⁹ Henry Wadsworth Longfellow, *op. cit.*, p. 96.

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 97.

³⁰¹ Antoine Bernard, *La Gaspésie au soleil*, *op. cit.*, p. 190.

³⁰² *Ibid.*, p. 171.

apparaissent comme impuissants³⁰³. Avec la venue des Loyalistes dans la région, le sentiment d'impuissance des Acadiens ne détenant pas de titres de propriété est exacerbé. Émile Lauvrière signale la crainte des Acadiens de se voir dépossédés de leurs terres. Il souligne « l'insatiable rapacité des loyalistes qui veulent s'emparer des terres par eux [les Acadiens] défichées³⁰⁴ » et des injustices dont les Acadiens sont victimes dans ce contexte. Dans cette perspective, il soutient que « lorsqu'à partir de 1780 affluèrent les "loyalistes" américains comblés de faveurs, [les Acadiens furent] dépossédés de leurs fermes, malgré l'intervention du lieutenant-gouverneur³⁰⁵ ». Enfin, les représentations des Acadiens impuissants et résignés face à leur sort trouveraient leur justification dans les injustices dont ils sont victimes et auxquelles ils ne semblent pouvoir opposer aucune résistance. L'impuissance de ces derniers est néanmoins relative vu leurs précieux alliés dans la bataille des titres. Il est toutefois exact que les Acadiens disposent de peu de moyens pour faire pression sur les autorités civiles.

3.3.3 La religion et les prêtres catholiques : le salut d'un peuple désespéré

Sur un plan factuel, les prêtres catholiques ont offert un encadrement constant au peuple acadien qui tentait de reconstituer sa communauté en Gaspésie ou ailleurs. Ils ont ainsi aidé les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs à améliorer leur sort en prenant parti pour eux dans la bataille des titres, en encourageant les colons à la culture du sol, en établissant des écoles visant à offrir une instruction élémentaire, etc. Bref, plusieurs se sont consacrés corps et âme à la cause acadienne. Les représentations véhiculées dans l'historiographie reprennent ces éléments factuels. Toutefois, elles s'enrichissent avec une connotation fortement positive en insistant surtout sur le caractère salvateur des prêtres et de la religion catholiques pour le peuple acadien. Considéré en perdition, ce dernier se sortirait de tous ses malheurs, surmonterait toutes les épreuves grâce à l'intervention miraculeuse des prêtres dévoués et de la foi catholique.

³⁰³ Antoine Bernard, *Histoire de la survivance acadienne*, op. cit., p. 397.

³⁰⁴ Émile Lauvrière, *La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*, op. cit., p. 492.

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 145.

L'historiographie du XIX^e et du début du XX^e siècle regorge de nombreux passages qui mettent l'accent sur l'héroïsme et la grandeur des prêtres catholiques œuvrant pour le peuple désespéré des Acadiens. La plupart de ces extraits élogieux à l'égard des prêtres catholiques font état de leur action pour l'ensemble du peuple acadien. Toutefois, l'historiographie traitant du cas plus précis des communautés acadiennes de la Baie-des-Chaleurs ne manque pas, elle aussi, de souligner la conception selon laquelle les Acadiens seraient sauvés par l'intervention extraordinaire des prêtres. Par exemple, Antoine Bernard soutient que « [l]'influence reconfortante de la religion catholique représentée par de dignes prêtres français ou canadiens, adoucit pour les Acadiens de la baie des Chaleurs la rigueur des débuts, des défrichements inquiets, des craintes prolongées pendant un demi siècle³⁰⁶ ». Pour lui, l'âpreté de la vie des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique serait atténuée par la présence des guides spirituels catholiques qui se tiennent à leurs côtés. De plus, l'historien présente la foi catholique tel un rempart pour les Acadiens, étant donné la proximité quotidienne des protestants. Il renvoie à une citation d'Émile Lauvrière soulignant que « [l]a religion surtout leur fut une grande force. Leur catholicisme leur était d'autant plus cher qu'ils eurent davantage à pâtir des violences d'ennemis protestants³⁰⁷. » Les historiens présentent la religion et les prêtres comme l'incarnation d'une lueur d'espoir, comme une bouée de sauvetage pour un peuple qui se noierait sans eux. Selon cette représentation idyllique des prêtres, ces derniers conféreraient aux Acadiens la force de surmonter les épreuves sur leur route.

Le thème dominant des représentations des Acadiens est celui d'individus devant faire face à tous les malheurs même s'ils sont démunis de tout. Cette historiographie exacerbe le portrait de l'Acadien malheureux et misérable, tout comme celui des prêtres miraculeux et inespérés. Émile Lauvrière offre quelques extraits qui en témoignent, dont celui-ci : « En leur dénuement social, en proie à la misère et au malheur, en butte à la suspicion, aux vexations, aux violences, ces malheureux délaissés s'attachèrent avec toute l'énergie du désespoir à ces guides providentiels, à ces consolateurs, à ces sauveurs³⁰⁸. » À l'instar d'E. Lauvrière,

³⁰⁶ Antoine Bernard, *Histoire de la survivance acadienne*, op. cit., p. 398.

³⁰⁷ Émile Lauvrière, *La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*, op. cit., tome 1, p. 190.

³⁰⁸ *Ibid.*, tome 2, p. 536.

Antoine Bernard se représente aussi, dans sa description des Acadiens, les prêtres catholiques comme des sauveurs :

A un peuple faible et opprimé, aux prises avec l'intolérance et le fanatisme, - comme l'était, à la fin du dix-huitième siècle, le petit peuple acadien, - il fallait des chefs capables de s'imposer par la hauteur de leur intelligence, la largeur et la netteté de leur vision, l'énergie de leur volonté et la dignité de toute leur vie. Ces chefs, ces nouveaux Moïse, Dieu les donna au peuple démembré dont Il voulait la survivance. Disons-le tout de suite et tout net : ces chefs furent des prêtres catholiques. C'est l'Eglise catholique, c'est le prêtre qui a sauvé l'Acadie après 1755³⁰⁹.

Les études d'Antoine Bernard sont composées ainsi de descriptions hyperboliques du peuple acadien et des prêtres catholiques, qui en seraient les sauveurs héroïques. Ses envolées lyriques sont caractéristiques de la littérature de son époque. Elles frappent l'imaginaire et offrent des portraits hauts en couleur de ces thèmes qui font partie intégrante des représentations à tendance misérabiliste du peuple acadien :

Ces lignes résument tristement, mais en toute vérité, l'histoire de l'Acadie convalescente, animée de courage et d'espoir, mais dépourvue des moyens de culture nécessaires à un peuple grandissant : organisation scolaire convenable, collèges et couvents, hiérarchie religieuse, etc. N'insistons pas sur cette morne période. Bornons-nous à citer, en une sorte de tableau d'honneur, quelques noms de prêtres de langue françaises, héroïques nautoniers qui guidèrent parmi les flots hostiles, [...] la petite barque acadienne perdue dans une nuit obscure³¹⁰.

Un motif revient régulièrement, celui de la foi catholique inébranlable des Acadiens qui permettrait de supporter les épreuves sur leur route. Une fois de plus, Antoine Bernard est celui qui offre les extraits les plus éloquents : « C'est la force qui animait les martyrs des premiers siècles, qui leur faisait mépriser les tourments, qui les inclinait à prier pour leurs bourreaux : la force de la Foi. En face de l'épreuve crucifiante, seule une foi religieuse profondément ancrée dans l'âme humaine peut la sauver du désespoir, la jeter dans les bras de Dieu et lui insuffler "la plus difficile de toutes les vertus" : l'espérance. Tel fut le cas du peuple acadien³¹¹. » En fait, qu'il s'agisse de la foi catholique du peuple acadien ou des prêtres eux-mêmes, l'historiographie des XIX^e et XX^e siècles met au premier plan l'influence et le secours que la religion catholique représente pour les Acadiens. D'une certaine manière, les interventions du clergé catholique auprès des communautés acadiennes, quelles qu'elles

³⁰⁹ Antoine Bernard, *Le drame acadien depuis 1604*, op. cit., p. 339.

³¹⁰ *Ibid.*, p. 352.

³¹¹ *Ibid.*, p. 335.

soient, sont constamment représentées comme salvatrices ou providentielles, pour reprendre le terme d'É. Lauvrière. Grâce à ces interventions, les Acadiens sont en mesure de survivre à leurs épreuves et de développer une résilience qui, elle aussi, est mise en évidence par l'historiographie.

3.3.4 La résilience acadienne

La résilience acadienne apparaît en filigrane dans les représentations des Acadiens présentes dans l'historiographie des XIX^e et XX^e siècles. Toutes ces épreuves auxquelles les Acadiens seraient confrontés renvoient à cette résilience. Le thème des obstacles surmontés par les Acadiens, qui en ressortiraient plus forts, est dominant dans cette historiographie. Les historiens sont nombreux à s'y référer pour signaler toute la force de caractère que les Acadiens acquerraient au cours de ce siècle suivant la Déportation. Les historiens Adélarde Desrosiers et Pierre-Auguste Fournet reprennent ce thème de la résilience acadienne :

Alors, perdus au milieu d'un pays anglais et protestant, ignorés des pouvoirs publics auxquels ils ne demandent rien, à cause de leur faiblesse, les Acadiens progressent lentement, se multiplient dans l'ombre volontaire où ils s'enferment, gardent avec un soin jaloux les vertus de leurs pères, la pureté de la foi, la simplicité des mœurs, et insensiblement s'emparent du sol, se glissent dans le commerce, s'introduisent dans la navigation et les pêcheries, s'infiltrant dans toutes les branches de l'activité humaine, et d'année en année agrandissent sans bruit, leurs parts dans les affaires et assurent leur influence³¹².

A. Desrosiers et P.-A. Fournet mettent de l'avant la capacité des Acadiens à se relever après les épreuves et à grandir, à mûrir en tant que communauté. Ils relèvent la force de cette « race qui ne veut pas mourir³¹³ ». Ils exposent la manière dont le peuple acadien s'ancre avec vigueur dans une société qui a tenté de l'évincer. Pour reprendre les termes du prêtre Arthur Melanson, qui compare les déportés acadiens aux martyrs de l'Empire romain, il en ressort « un essaim fort, robuste, vigoureux³¹⁴ » de ce long siècle d'errance et d'agonie. Ayant eu la

³¹² Adélarde Desrosiers et Pierre-Auguste Fournet, *op. cit.*, p. 143.

³¹³ *Ibid.*, p. 141.

³¹⁴ Arthur Melanson, « Les Acadiens de la rive nord de la Baie-des-Chaleurs », dans *Revue Acadienne*, no 3, 15 janvier 1918, p. 46.

force de survivre et de résister à leurs malheurs, les Acadiens semblent reprendre en main le cours de leur destin, en particulier à partir du milieu du XIX^e siècle.

Lorsque le poème *Évangéline* paraît en 1847, et surtout après sa traduction française en 1865, le peuple acadien ne traverse plus les tourments et le désespoir du lendemain de la Déportation. Un siècle s'est écoulé et les descendants des déportés sont prêts à insuffler une vigueur nouvelle au peuple acadien. En dépit de ses malheurs, la représentation positive du peuple acadien dans *Évangéline* résonne au sein de la grande communauté acadienne. Des vers tels que « Or, malgré la fatigue et malgré les soucis. / Ils ne s'arrêtaient pas. Toujours pleins de courage, / Ils poursuivaient toujours leur pénible voyage³¹⁵ » redonnent confiance aux Acadiens. La réception puis l'appropriation d'*Évangéline* par les Acadiens marquent d'ailleurs un tournant dans leur histoire. Elles permettent l'émergence d'une première génération de nationalistes acadiens, que Joseph Yvon Thériault appelle « la génération *Évangéline*³¹⁶ ». Ce dernier soutient que :

Leur idée de la nationalité est toute organisée autour du drame de Grand-Pré méconnu en Acadie avant la traduction du poème par Pamphile Lemay. Leur compréhension de l'histoire suit le récit d'*Évangéline*, la trace de son interprétation canadienne française et son inflexion par Rameau selon laquelle l'Acadie était bien une société distincte du Canada français, une société qui avait survécu à la Déportation. Dans *Origine des Acadiens* (1874), le premier ouvrage écrit par un Acadien sur l'histoire des Acadiens, Pascal Poirier affirmera la nature profondément différente du peuple acadien de celui du Canada français en raison de la pureté raciale des premiers³¹⁷.

Le poème permet aux Acadiens de reprendre confiance en leurs capacités, de prendre conscience du caractère distinct de leur communauté et leur insuffle un désir de reprendre en main leur destinée. Le mythe d'*Évangéline* devient un symbole unificateur pour la communauté acadienne. Il contribue en effet de manière significative à rallier le peuple acadien qui était demeuré dispersé jusqu'alors³¹⁸.

Débutant avec la publication du poème *Évangéline*, cette revalorisation du peuple acadien à partir du milieu du XIX^e siècle a un écho jusque dans l'historiographie du début du XX^e siècle. En effet, si les historiens de cette période se représentent les Acadiens vivant

³¹⁵ Henry Wadsworth Longfellow, *op. cit.*, p. 133.

³¹⁶ Joseph Yvon Thériault, *op. cit.*, p. 165.

³¹⁷ *Ibid.*

³¹⁸ Bona Arsenault et Pascal Alain, *op. cit.*, p. 386-387.

sous le Régime britannique sous les traits de pauvres malheureux, aux prises avec une misère extrême, à l'agonie, etc., ils portent également aux nues le peuple acadien résilient, qui se relève de ce siècle d'errance et d'agonie pour s'engager, avec vitalité, sur la voie de la renaissance. Une fois de plus, A. Desrosiers et P.-A. Fournet en offrent des extraits très éloquents :

Son héroïque histoire et ses épouvantables malheurs, la miraculeuse conservation de sa foi, de son vieil idiome, de ses traditions et de ses coutumes, sa fidélité inaltérable à ses aspirations séculaires, tout conspire à lui laisser entrevoir un avenir plein de promesses. Entrée décidément dans la période des conquêtes, quelle force pourrait lui barrer la route ? Née dans le sacrifice, grandie dans la souffrance et la peine, ne porte-t-elle pas au front le sceau de Dieu à qui il appartient de donner croissance aux nations comme aux individus³¹⁹ ?

Ils écrivent que « cette Acadie que d'aucuns avaient crue morte, mais qui sommeillait seulement et qui, sous nos yeux attendris, se redresse aujourd'hui comme au sortir d'une résurrection, pleine de foi dans l'avenir³²⁰ ». Au cœur de l'historiographie, cette représentation élogieuse de la résistance et de la résilience acadiennes se distingue par la mise en valeur de la force et de la vitalité qui caractérise désormais la communauté acadienne après un siècle de rudes épreuves.

En somme, les représentations du peuple acadien pendant la période du Régime britannique sont profondément marquées par le thème d'un peuple errant, à l'agonie et qui se montre résigné face aux aléas de son destin. L'historiographie dite « misérabiliste » se caractérise par la mise en avant des malheurs des Acadiens et de leur capacité, notamment insufflée par leur foi catholique, à surmonter tous les obstacles qui se dressent sur leur route. Cette historiographie est marquée par des historiens qui se réfèrent les uns aux autres et reprennent mutuellement les thèmes véhiculés par leurs représentations. Constituant un cadre autoréférentiel et promotionnel, ces références mutuelles renforcent la force de conviction de ces représentations. Cette historiographie présente le siècle suivant la Déportation comme

³¹⁹ Adélarde Desrosiers et Pierre-Auguste Fournet, *op. cit.*, p. 159-160.

³²⁰ *Ibid.*, p. 146.

aboutissant finalement à un éveil de la communauté acadienne, prête à se reprendre en main. Antoine Bernard l'exprime bien en séparant « l'après-déportation » en trois grandes périodes, qui sont au cœur de cette historiographie du début du XX^e siècle :

Trois périodes se partagent les deux siècles de survivance acadienne depuis le Grand Dérangement. Une première étape, que l'on pourrait appeler période post-opératoire, suivit immédiatement la fameuse opération du chirurgien Lawrence ; elle fut caractérisée par un violent choc nerveux et se prolongea une soixantaine d'années, jusque vers 1815. Les trois visites successives de Mgr Plessis (1811, 1812 et 1815) rassurèrent les Acadiens et inaugurèrent la période d'une obscure convalescence qui se prolongea, elle aussi, une soixantaine d'années, jusque vers 1880. L'apparition à Québec, le 24 juin 1880, d'une centaine de délégués acadiens à un Congrès général de la société de Saint-Jean-Baptiste, marqua l'éveil définitif du peuple martyr désormais engagé dans la voie de la survivance active, d'une renaissance pleine de promesses³²¹.

Caractérisé par l'éveil de tout un peuple qui aspire à se reconnaître, à se définir, à prendre sa place dans la société, etc., ce thème de la « survivance active » se veut rassembleur. Il est en effet au cœur de ce qui rallie les Acadiens à la fin du XIX^e siècle. Il n'est alors plus question de l'Acadie perdue, mais bien d'une Acadie retrouvée, marquée par les liens profonds qui unissent les Acadiens jusqu'alors dispersés. Pour conclure, l'extrait d'*Évangéline*, « Partout, il est bien vrai, les malheureux sont frères³²² », s'impose particulièrement emblématique de cette tendance.

³²¹ Antoine Bernard, *Le drame acadien depuis 1604*, op. cit., p. 338-339.

³²² Henry Wadsworth Longfellow, op. cit., p. 122.

Conclusion

De nos jours, la communauté historique cherche généralement à nuancer de manière significative le discours victimaire qui se trouve au cœur de l'historiographie acadienne de la seconde moitié du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle. Il faut néanmoins garder à l'esprit que cette historiographie découle et prolonge le récit identitaire acadien se forgeant à la même époque. L'histoire « tragique » du peuple acadien étant au cœur du processus de construction identitaire qui bat son plein au tournant du XX^e siècle, il n'est pas surprenant qu'elle puisse fortement colorer l'historiographie. Qu'en est-il de cette teinte « mélodramatique » présente dans l'historiographie ? Dans quelle mesure contribue-t-elle à construire des représentations dites misérabilistes des Acadiens ? En quoi s'inspire-t-elle des représentations véhiculées par les contemporains des Acadiens vivant sous le Régime britannique ? Enfin, en quoi ces représentations, à la fois contemporaines et ultérieures, sont-elles fidèles à la réalité des communautés acadiennes de la Baie-des-Chaleurs entre 1763 et 1867 ?

Dans son ensemble, notre étude montre bien la réalité des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique. Elle l'aborde sous différents angles, dont leur réalité socioéconomique, la pluralité ethnoculturelle caractérisant leur quotidien et leurs défis comme communauté d'une région excentrée où la colonisation en est à ses débuts. En présentant cette réalité des colons acadiens de la Baie-des-Chaleurs, nous avons pu montrer en quoi les représentations collent à la réalité ou, au contraire, témoignent d'un écart marqué avec celle-ci. Les représentations produites par des observateurs et des acteurs en contact direct avec les Acadiens de la région sont généralement assez fidèles à la réalité. Certes, étant marquées par la subjectivité de leurs auteurs, elles traduisent parfois des opinions tantôt favorables aux Acadiens, tantôt empreintes d'une certaine sévérité à leur égard. Présentes dans les écrits d'observateurs extérieurs visitant la région ou d'historiens se penchant sur l'histoire des Acadiens après la Déportation, ces autres représentations peuvent être qualifiées plus facilement de « misérabilistes ». En effet, ces écrits insistent systématiquement sur l'histoire tragique des Acadiens, leur destin de « martyrs » et adressent des invectives incessantes à l'égard des Britanniques, notamment des Anglais. En comparant

les représentations véhiculées par cette historiographie avec la réalité empirique des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs, force est de constater qu'il y a des écarts significatifs.

En s'appuyant sur l'historiographie et sur des sources « factuelles » telles que des recensements, le portrait de la réalité socioéconomique des communautés acadiennes vivant sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs entre 1763 et 1867 nous sert de référence dans notre étude des représentations, les Acadiens ayant très souvent tendance à être représentés comme de « pauvres malheureux » vivant dans une misère extrême. Le corpus de sources dont nous disposons ne nous donnait que peu de détails quant à leur situation économique, ce qui nous aurait permis de bien évaluer leur niveau de richesse. Cependant, plusieurs documents, dont les recensements, montrent que leurs conditions de vie sont sensiblement les mêmes que celles des autres communautés ethnoculturelles qui vivent dans la région, à l'exception, bien sûr, des riches marchands à la tête de prospères entreprises. La correspondance comprend des représentations teintées de subjectivité, et aussi des informations plus factuelles. Elle met en lumière une certaine prospérité des Acadiens comme communauté : pionnière, cette dernière s'établit et se développe dans la région. De plus, les nombreux contacts interculturels caractérisent le quotidien des Acadiens de la région. Qu'il s'agisse de simple coexistence, de relations de commerce ou même de mariages interethniques, ces contacts entre les différentes communautés sont on ne peut plus fréquents dans la Baie-des-Chaleurs aux XVIII^e et XIX^e siècles. Ils ne traduisent pas seulement des tensions entre les groupes, ils sont souvent amicaux. En effet, la querelle des titres permet entre autres de constater un élément : les rapports entre les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs et les autorités coloniales, surtout les fonctionnaires établis dans la région, ne sont pas aussi conflictuels qu'on pourrait le penser. Au contraire, cet épisode met en lumière la relation de confiance qui s'établit progressivement entre les Acadiens et les fonctionnaires britanniques. Loin de chercher à leur nuire ou à les réduire à un état misérable, ces derniers prennent plutôt parti pour eux et les appuient dans leurs revendications.

La correspondance des missionnaires et celle des fonctionnaires reflètent les représentations véhiculées par les contemporains des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique. Le portrait des Acadiens qui se dégage de cette correspondance se veut généralement assez élogieux à leur égard. Se présentant comme des alliés naturels des

Acadiens, les prêtres catholiques les dépeignent sous les traits de bons fidèles et de colons aux nombreuses qualités. La correspondance religieuse comprend aussi des représentations des Acadiens comme un groupe fréquentant les autres communautés ethnoculturelles avoisinantes. La désapprobation du clergé à cet égard est parfois perceptible dans les lettres des missionnaires. Il existe aussi un regard plus négatif, plus critique à l'égard des Acadiens, que l'on retrouve dans les représentations contemporaines, au moment de la guerre d'Indépendance américaine et des tensions caractérisant parfois les relations entre Acadiens et Micmacs. Le thème des rapports entre Acadiens et autorités britanniques peut détonner avec le portrait qui a longtemps été présenté dans l'historiographie. En effet, la correspondance des fonctionnaires et notables britanniques établis dans la région fait état de rapports généralement assez cordiaux avec les Acadiens. Ils sont élogieux à l'égard des Acadiens qu'ils se représentent comme des sujets loyaux et des colons exemplaires. Ils font même valoir leur cause auprès du gouvernement colonial afin que leurs revendications foncières soient entendues et satisfaites. Ainsi, ces représentations véhiculées par ces notables britanniques, et les relations cordiales qu'elles sous-tendent, entrent plutôt en rupture avec le portrait presque diabolisant des Britanniques et de leur traitement des Acadiens, portrait qui se retrouve dans l'historiographie du tournant du XX^e siècle.

L'historiographie de la seconde moitié du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle offre un portrait presque biblique, le peuple acadien étant représenté en martyr qui supporte tous les malheurs s'abattant sur lui. D'entrée de jeu, les principaux éléments de cette historiographie contribuent à se représenter les Acadiens sous un jour particulièrement misérable dans le siècle suivant la Déportation, étant donné leur pauvreté, leur manque d'instruction, l'exploitation et la domination dont ils sont victimes. Ces représentations misérabilistes sont d'ailleurs exacerbées par les historiens qui se réfèrent les uns aux autres et mettent les mêmes thèmes de l'avant. Il existe pourtant de nombreux écarts entre les représentations véhiculées par cette historiographie et la réalité empirique des colons dans la Baie-des-Chaleurs. Il y a ainsi un décalage entre la représentation du rapport des Acadiens aux autres communautés ethnoculturelles et leurs contacts interculturels quotidiens dans la région. Les nombreux mariages interethniques recensés dans la région remettent à eux seuls fortement en question la représentation entretenue par l'historiographie du tournant du XX^e siècle, à l'effet du repli des Acadiens sur eux-mêmes comme communauté et de leur

préservation de la « pureté du sang de leur race ». Le même constat peut être fait en ce qui concerne la représentation des Acadiens comme un peuple errant, agonisant et résigné au lendemain de la Déportation. Les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs ne paraissent ni passifs ni résignés face à leur sort, notamment dans le cas de la querelle des titres. Les représentations misérabilistes semblent finalement ne pas correspondre à la réalité empirique des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs. Bien qu'ils n'aient pas des conditions de vie faciles, ils ne vivent pas une existence aussi sombre et misérable que celle esquissée dans l'historiographie du tournant du XX^e siècle.

En conclusion, bien qu'elle fasse état des écarts existant entre les représentations des Acadiens véhiculées dans l'historiographie de la seconde moitié du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle et la réalité des colons de la Baie-des-Chaleurs sous le Régime britannique, la présente étude soulève néanmoins de nombreuses pistes de réflexion qu'il serait intéressant d'explorer dans des recherches ultérieures. Notre objet d'étude ne s'étend pas à l'identité acadienne qui se développe à travers et en réaction à ces représentations plus misérabilistes des Acadiens. Qu'en est-il des impacts de ces représentations sur le processus de construction de l'identité acadienne qui bat son plein à partir du milieu du XIX^e siècle ? Considérant que la Déportation fait office de mythe fondateur, dans quelle mesure l'émergence de la communauté identitaire acadienne peut-elle être liée à la propagation du récit historique tragique de ladite communauté ? L'influence des représentations sur l'identité acadienne constituerait certainement un objet d'étude passionnant et des plus pertinents, surtout à l'heure des grands Congrès mondiaux acadiens (CMA), qui contribuent à repenser l'identité acadienne dans une perspective transnationale. L'historien Clint Bruce³²³ et la géographe Marie Lefebvre³²⁴ soulignent que les Congrès mondiaux acadiens, notamment en tant que promoteurs de l'histoire et de la culture acadiennes, permettent aux Acadiens de renforcer leur identité et les liens qui les unissent. C. Bruce et M. Lefebvre mettent en lumière les sentiments d'appartenance identitaire qui sont exprimés, redéfinis, ravivés à travers les CMA. Ces derniers constituant des terreaux fertiles à l'imbrication de la

³²³ Clint Bruce, « L'oubli de l'Acadie politique ? Le débat sur les Congrès mondiaux acadiens à la lumière de la question diasporique », *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, no 10, 2018, p. 100–132.

³²⁴ Marie Lefebvre, *Le rôle géographique de la fête : le Congrès mondial acadien comme catalyseur identitaire et inhibiteur de frontières*, thèse de doctorat, Ottawa, Université d'Ottawa, 2012, 226 pages.

mémoire et de l'imaginaire, ils représentent des objets d'étude des plus intéressants pour analyser l'impact des représentations sur l'identité. L'historien Martin Pâquet, en entrevue avec Nicole Lang et Julien Massicotte, évoque d'ailleurs l'investissement particulier de la communauté acadienne dans « l'imaginaire ». Alors qu'il fait référence à l'ouvrage *Évangéline : contes d'Amérique* de Joseph Yvon Thériault, M. Pâquet soutient que « le récit tiré de l'imaginaire n'est pas un témoignage direct du passé, mais il fournit un autre sens à posteriori à ces événements passés, un sens qui fait congruence avec les préoccupations présentes³²⁵ ». Ces préoccupations présentes étant différentes de part et d'autre de la diaspora, une étude de l'influence des représentations sur les identités acadiennes à l'échelle transnationale serait des plus intéressantes.

³²⁵ Martin Pâquet, avec Nicole Lang et Julien Massicotte, « Le Congrès mondial acadien : la perspective d'un grand témoin », *Acadiensis*, vol. 45, no 2, 2016, p. 135.

Bibliographie

Sources manuscrites

Archives diocésaines de l'évêché de Gaspé – dossiers de correspondances

Paroisse de Bonaventure, tiroir 9, 1766-1870.
Paroisse de Caplan, tiroir 23, 1835-1870.
Paroisse de Carleton, tiroirs 26-27, 1784-1870.
Paroisse de Maria, tiroir 55, 1836-1870.
Paroisse de New Richmond, tiroirs 68-69, 1853-1870.
Paroisse de Nouvelle, tiroirs 71-72, 1789-1870.
Paroisse de Paspébiac, tiroirs 77-78, 1802-1870.

Bibliothèque et Archives nationales du Canada (BAC)

Lower Canada Land Papers.
Lower Canada Land Petitions.
Lower Canada Land Records.
Recensement de Bonaventure, 1774.
Recensement de Bonaventure, 1777.
Recensement de Bonaventure, 1825.
Recensement de Carleton, 1777.
Recensement de Carleton, 1784.
Recensement de Carleton, 1825.
Recensement de la seigneurie Shoolbred, 1861.
Recensement de Maria, 1825.
Recensement de New Carlisle, 1825.
Recensement de New Richmond, 1825.
Recensement de Paspébiac, 1777.
Recensement de Paspébiac, 1825.
Recensement du canton Carleton, 1861.
Recensement du canton Cox, 1861.
Recensement du canton Hamilton, 1861.
Recensement du canton Mann, 1861.
Recensement du canton Maria, 1861.
Recensement du canton New Richmond, 1861.
Recensement du canton Nouvelle, 1861.
Recensement du canton Restigouche, 1861.

Archives de l'Université Laval, Collection Haldimand, MF FC 411 H159 A4 105.

Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, Fonds Placide-Gaudet, 1.17-16.

Sources imprimées

BERNARD, Antoine, *Histoire de la survivance acadienne*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1935, 465 pages.

BERNARD, Antoine, *La Gaspésie au soleil*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1925, 332 pages.

BERNARD, Antoine, *Le drame acadien depuis 1604*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1936, 459 pages.

BOUCHETTE, Joseph, *Description topographique de la province du Bas Canada, avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique*, Québec, 1815, 664 pages.

BRYMNER, Douglas, *Rapport sur les archives du Canada, 1891*, Ottawa, S.E. Dawson, 1892, 522 pages.

CHOUINARD, Édouard-Pierre, *Histoire de la paroisse de Saint-Joseph de Carleton (Baie-des-Chaleurs), 1755-1906*, Rimouski, Imprimerie Générale de Rimouski, 1906, 111 pages.

DESROSIERS, Adélarde et Pierre Auguste FOURNET, *La race française en Amérique*, Montréal, Beauchemin, 2e édition, 1911, 306 pages.

DOUGHTY, Arthur G., *Rapport des archives publiques pour l'année 1918*, Ottawa, Thomas Mulvey, 1920, 387 pages.

FERLAND, Jean-Baptiste-Antoine, *La Gaspésie*, Québec, Imprimerie A. Côté et cie, 1879, 300 pages.

FROMNTEAU, Louis, « Lettre à Jean-Antoine Panet contenant quelque description de Gaspé et avis sur ses cours de justice », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 39, 1933, p. 154-158.

GALLANT, Patrice, *Les registres de la Gaspésie, 1752-1850*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 1961.

HAMEL, Joseph, *Exploration des parties inconnues des Comtés de Rimouski, Bonaventure et Gaspé*, Archives – Academic Policy Committee (APC), Lower Canada Land Papers and Petitions, RG L3L, vol. 27, MF 6949-6950, 1833.

LAUVRIÈRE, Émile, *Brève histoire tragique du peuple acadien : son martyre et sa résurrection*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, 1947, 206 pages.

LAUVRIÈRE, Émile, *La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*, Paris, Éditions Brossard, deux tomes, 1922.

LONGFELLOW, Henry Wadsworth, *Évangéline et autres poèmes de Longfellow*, traduit en français par Pamphile Le May, Montréal, J.-Alfred Guay, 3^e édition, 1912, 209 pages.

PLESSIS, Joseph-Octave, « Journal de la mission de 1811 et 1812 », dans *Le Foyer canadien*, vol. 3, 1865, p. 73-280.

RAMEAU DE SAINT-PÈRE, François-Edme, *La France aux colonies : études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les français en Amérique : Acadiens et Canadiens*, Paris, A. Jouby, 1859, 555 pages.

ROY, Pierre-Georges, *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1936-1937*, Imprimeur de Sa Majesté le roi, 1937, p. 113-115.

RUMILLY, Robert, *Histoire des Acadiens*, Montréal, Éditions Fides, 1955, 1038 pages.

Sources biographiques et ouvrages de référence

Dictionnaire biographique du Canada, [en ligne] www.biographi.ca

Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française, [en ligne] www.ameriquefrancaise.org

Études

Histoire acadienne

ARSENAULT, Bona et Pascal ALAIN, *Histoire des Acadiens*, Les Éditions Fides, Nouvelle édition revue et augmentée, 2004, 502 pages.

ARSENAULT, Georges, « Le dilemme des Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard au 19^e siècle », *Acadiensis*, vol. 14, n^o 2, 1985, p. 29-45.

BRASSEAU, Carl A., « Naissance et renaissance de la société acadienne louisianaise », *Francophonies d'Amérique*, n^o 1, 1991, p. 153-165.

BRUCE, Clint, « L'oubli de l'Acadie politique ? Le débat sur les Congrès mondiaux acadiens à la lumière de la question diasporique », *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, no 10, 2018, p. 100–132.

CHIASSEAU, Guy et Joseph Yvon THÉRIAULT, « La construction d'un sujet acadien : résistance et marginalité », *Revue internationale d'études canadiennes*, vol. 20, 1999, p. 81-99.

CLARKE, Patrick (dir.), *Clio en Acadie*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014. 255 pages.

FARAGHER, John Mack, *A Great and Noble Scheme : the Tragic Story of the Expulsion of the French Acadians from their American Homeland*, New York, W. W. Norton & Co., 2005, 562 pages.

FRENETTE, Yves Frenette, « Mémoire et historiographie acadiennes : autour de deux livres », *Acadiensis*, vol. XLVI, no 2, 2017, p. 205-212.

GRIFFITH, Naomi, « L'école des Annales et l'histoire de l'Acadie », *Études canadiennes / Canadian Studies*, n° 13, 1982, p. 113-118.

HARVEY, Fernand et Gérard BEAULIEU (dirs), *Les Relations entre le Québec et l'Acadie de la tradition à la modernité*, Sainte-Foy et Moncton, Éditions de l'IQRC et Éditions d'Acadie, 2000, 297 pages.

HAVARD, Gilles et Cécile VIDAL, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, 2003, 560 pages.

KENNEDY, Gregory M. W., *Something of a Peasant Paradise ? Comparing Rural Societies in Acadie and the Londunais, 1604-1755*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 2014, 288 pages.

LANDRY, Michelle, *L'Acadie politique : histoire sociopolitique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2015, 158 pages.

LANDRY, Nicolas et Nicole LANG, *Histoire de l'Acadie*, Sillery, Septentrion, 2001, 342 pages.

LEBLANC, Ronnie-Gilles (dir.), *Du Grand Dérangement à la Déportation : nouvelles perspectives historiques*, Moncton, Chaire d'Études Acadiennes, 2005, 465 pages.

LEFEBVRE, Marie, *Le rôle géographique de la fête : le Congrès mondial acadien comme catalyseur identitaire et inhibiteur de frontières*, thèse de doctorat, Ottawa, Université d'Ottawa, 2012, 226 pages.

PÂQUET, Martin, avec Nicole LANG et Julien MASSICOTTE, « Le Congrès mondial acadien : la perspective d'un grand témoin », *Acadiensis*, vol. 45, no 2, 2016, p. 135.

ROY, Michel, *L'Acadie perdue*, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 1978, 204 pages.

THÉRIAULT, Joseph Yvon, *Évangéline : contes d'Amérique*, Montréal, Québec Amérique, 2013, 399 pages.

THÉRIAULT, Léon, *La question du pouvoir en Acadie*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1982, 256 pages.

VASQUEZ-PARRA, Adeline, *Aider les Acadiens ? Bienfaisance et déportation 1755-1776*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2018, 206 pages.

VASQUEZ-PARRA, Adeline, « Le rôle de la bienfaisance dans les représentations identitaires des Acadiens à partir de la déportation en Nouvelle-Angleterre (1755-2005) », thèse de doctorat, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 2016, 407 pages.

VELUT, Jean-Baptiste, « Les relations interethniques des Acadiens en Louisiane (1755-1877) », *Francophonies d'Amérique*, n° 19, 2005, p. 55-79.

Histoire de la Gaspésie

BERNARD, Antoine, *Les registres de la Gaspésie, 1752-1850*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 1961, p. 176-180.

BLAIS, Christian, « L'émergence d'un établissement acadien à Tracadie depuis 1755 jusqu'à 1801 », mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 2001.

BLAIS, Christian, « Pérégrinations et conquête du sol (1755-1836) : l'implantation acadienne sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs », *Acadiensis*, vol. XXXV, no 1, automne 2005, p. 3-23.

DESJARDINS, Marc, Yves FRENETTE, Jules BÉLANGER et Bernard HÉTU, *Histoire de la Gaspésie*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, deuxième édition, 1999, 795 pages.

DROLET, Lise, « La Baie-des-Chaleurs : un peu l'Acadie », *Continuité*, no 47, 1990, p. 35-40.

FRENETTE, Yves, « Le peuplement francophone de la Gaspésie, 1670-1940. Essai de synthèse historique », *Gaspésie*, vol. 29, no 3 et 4, 1991, p. 35-44.

EMARD, Michel, « Le registre des adjudications des terres de la Gaspésie, 1819-1825. Historique et index », *Cahiers gaspésiens*, no 5, 1980, 44 pages.

LEE, David, « La Gaspésie, 1760-1867 », *Lieux historiques canadiens : cahier d'histoire et d'archéologie*, n° 23, 1980, p. 117-192.

LEPAGE, André, « Les crises de subsistance dans une économie régionale. Les communautés de pêcheurs de la baie des Chaleurs, 1815-1850 », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 16, n° 2, 1992, p. 37-54.

MELANSON, Arthur, « Les Acadiens de la rive nord de la Baie-des-Chaleurs », dans *Revue Acadienne*, no 3, 15 janvier 1918, p. 46-49.

MIMEAULT, Mario, « La correspondance de la famille de Théodore-Jean Lamontagne (1852-1925) : la lettre, véhicule d'une expérience migratoire », thèse de doctorat, Université Laval, Québec, 2011.

MIMEAULT, Mario, *La Gaspésie*, Québec, Presses de l'Université Laval, Les Éditions de l'IQRC, coll. Les régions du Québec... histoire en bref, 2004, 196 pages.

MIMEAULT, Martin, « La diffusion du modèle d'exploitation des pêches de la Charles Robin and Company en Gaspésie au XIXe siècle », *L'Estuaire*, vol. XXI, n° 1, 1998, p. 11-17.

Histoire des représentations

COHEN-SCALI, Valérie et Pascal MOLINER, « Représentations sociales et identité : des relations complexes et multiples », *L'orientation scolaire et professionnelle*, [En ligne], 2008, <http://journals.openedition.org/osp/1770>, page consultée le 5 février 2020.

COUTURIER, Jacques Paul, « "L'Acadie, c'est un détail" : Les représentations de l'Acadie dans le récit national canadien », *Acadiensis*, vol. XXIX, n° 2, printemps 2000, p. 102-119.

DAIGLE, Jean, « L'historiographie et l'identité acadienne aux XIX^e et XX^e siècles », dans Simon Langlois (dir.), *Identité et cultures nationales : l'Amérique française en mutation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 85-107.

GOGUEY, Dominique, « Fiction et Histoire dans l'*Énéide* de Virgile », dans Michael Kohlhauer (dir.), *Fictions de l'histoire : écritures et représentations de l'histoire dans la littérature et les arts*, Chambéry, Université de Savoie, Laboratoire langages, littératures, sociétés, 2011, p. 101-107.

PÂQUET, Martin, *Tracer les marges de la cité. Étranger, immigrant et État au Québec 1627-1981*, Montréal, Boréal, 2005, 328 pages.

Annexe A. Plan du district de Gaspé par Joseph Bouchette, 1815

